



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Rapport annuel 2010

Police provinciale de l'Ontario



Vision

Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario

Mission

L'excellence dans les services policiers grâce à notre personnel, à notre travail et à nos relations

Valeurs

- Professionnalisme
- Responsabilité
- Diversité
- Respect
- Excellence
- Leadership

Notre promesse

En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des citoyens et des visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. La Police provinciale de l'Ontario respecte cet engagement en fournissant un service professionnel de qualité supérieure et en cherchant à créer une culture de confiance et à établir des relations ouvertes et honnêtes avec les collectivités qu'elle sert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de mettre leurs aptitudes à profit en exerçant la profession.

Chaque employé et bénévole de la Police provinciale de l'Ontario reconnaît le rôle essentiel qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de l'ensemble de la population de l'Ontario. Par conséquent, chacun s'engage à toujours faire passer les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale de l'Ontario avant tout intérêt personnel et privé. Chacun promet de faire preuve de fierté envers sa profession et la Police provinciale de l'Ontario en adoptant un comportement qui témoigne de sa conviction dans les valeurs éthiques de la Police provinciale de l'Ontario.

Date de publication : juillet 2011. Préparé par le Bureau des initiatives stratégiques de la Police provinciale de l'Ontario.

Table des matières

1	Table des matières
2	Message du commissaire
4	Organigramme
5	Programmes et services
6	Plan stratégique 2008-2010
7	Résultats obtenus en 2010
8	Au sujet de la Police provinciale de l'Ontario
10	Sécurité publique
20	Relations
32	Main-d'œuvre
40	Efficacité
48	Aperçu des régions et des divisions
72	Statistiques provinciales de fin d'année pour 2010
76	Lauréates et lauréats en 2010

Message du
commissaire



Souplesse organisationnelle

Notre évolution vers l'excellence

Ma nomination au poste de commissaire à l'été 2010 m'a à nouveau permis de constater que la réussite ne constitue pas un but en soi, mais plutôt un cheminement qui repose sur l'évolution et sur l'amélioration continue. Les organisations les plus efficaces se servent de leurs accomplissements comme tremplin et n'hésitent pas à saisir les occasions qui se présentent. Bien entendu, il y a, au sein de la Police provinciale de l'Ontario, place à l'amélioration, mais j'ai pu constater, lors de mes déplacements aux quatre coins de la province pour rencontrer le personnel des différents détachements, régions et bureaux, et lors de mes entretiens avec nos partenaires du secteur de la justice, que nous sommes indubitablement sur la bonne voie.

Le présent rapport brosse le portrait de la Police provinciale de l'Ontario en 2010. Il propose une évaluation de nos accomplissements ainsi qu'un aperçu de l'avenir de l'organisation. Il permet en outre de présenter clairement à nos membres, au public et à nos partenaires du secteur de la justice l'orientation stratégique que nous empruntons, le travail que nous accomplissons de même que les résultats qui en découlent. J'espère que ces efforts se traduiront par une meilleure compréhension de l'organisation qu'est la Police provinciale et par un sentiment de confiance et de fierté quant au travail que nous accomplissons.

Nous savions, avant que 2010 ne s'amorce, qu'il s'agirait d'une année remplie à la fois de défis et de possibilités. Certains de ces défis se profilaient déjà à l'horizon, notamment l'organisation des plus importants effectifs de sécurité de l'histoire canadienne dans le cadre du Sommet du G8 et de celui du G20, le relais de la flamme olympique et les Jeux Olympiques, et ont donc fait l'objet d'une planification adéquate. D'autres défis étaient par contre impossibles à prévoir : je songe notamment à certaines enquêtes d'envergure ainsi qu'à la plus importante tempête hivernale des 30 dernières années, laquelle s'est abattue sur la région de l'Ouest et a laissé des centaines d'automobilistes prisonniers de leur véhicule, au péril de leur vie.

Les hommes et les femmes de la Police provinciale de l'Ontario assurent au public la prestation de services comptant parmi les plus essentiels. Nos responsabilités vont de la sécurité routière, aux services de police communautaires, à la lutte au crime organisé en passant par les interventions en cas d'urgence et la prévention du crime, et ce ne sont là que quelques exemples. Bien qu'il s'agisse d'activités quotidiennes, celles-ci nous forcent à nous renouveler constamment. En effet, nous continuons d'innover et cherchons continuellement à améliorer la façon dont nous réalisons nos activités; la mise en place, là où c'est possible, d'un programme pilote de saisie de données par des employés civils n'est qu'un exemple de nos initiatives d'amélioration. Ces initiatives visent à alléger le fardeau d'une charge de travail toujours plus importante qui pèse sur les épaules de nos membres.

Nos efforts collectifs de planification nous permettent d'intervenir en cas d'incidents qui, autrement, pourraient perturber notre capacité de fonctionnement et de prestation des services que nos collectivités s'attendent à recevoir. Notre capacité en tant qu'organisation à évoluer et à composer avec le changement constitue un facteur déterminant de notre succès. Heureusement, par le passé, la Police provinciale a su non seulement épouser le changement, mais également l'encourager, ce qui lui confère un avantage non négligeable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chris D. Lewis'.

- **Chris D. Lewis, commissaire**
Police provinciale de l'Ontario

Organigramme



**CHRIS
D. LEWIS**
Commissaire

Arbitre

Communications et services aux cadres



NOREEN ALLEYNE
Commandante provinciale
Services internes



LARRY BEECHEY
Sous-commissaire
Commandant provincial
Sécurité routière et soutien opérationnel



SCOTT TOD
Sous-commissaire
Commandant provincial
Enquêtes / crime organisé



VINCE HAWKES
Sous-commissaire
Commandant provincial
Opérations régionales

- Bureau des services opérationnels et financiers
- Bureau de l'avancement professionnel
- Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes
- Bureau des politiques opérationnelles et de la planification stratégique
- Bureau des initiatives stratégiques
- Diversité, équité et déontologie

- Division de la sécurité routière
- Bureau du soutien régional
- Bureau de la sécurité
- Bureau des services de communications et de technologie

- Bureau des enquêtes et du soutien
- Bureau de la lutte contre le crime organisé
- Bureau des normes professionnelles
- Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales
- Bureau des enquêtes et de l'application des lois (Commission des alcools et des jeux de l'Ontario)
- Bureau du contrôleur des armes à feu
- Centre d'assistance (projets)

- Bureau des services policiers des Autochtones
- Région du Centre
- Région de l'Est
- Région du Nord-Est
- Région du Nord-Ouest
- Région de l'Ouest

Programmes et Services



- Services de police et d'enquête proactifs et réactifs 24 h/24
- Services policiers des Autochtones
- Programme de police auxiliaire
- Services d'aviation
- Services des sciences et de l'analyse du comportement
- Unité canine
- Enquêtes en matière d'exploitation d'enfants
- Communications
- Services de police communautaire
- Enquêtes à la suite de plaintes
- Gestion des dossiers judiciaires
- Prévention du crime
- Programme Échec au crime
- Négotiations dans les situations de crise
- Programme d'intervention adaptée
- Contrôle des stupéfiants
- Répression de la criminalité informatique
- Planification des mesures d'urgence et intervention
- Éliminations des explosifs et agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires
- Services d'identification médico-légale
- Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme
- Enquêtes sur les jeux illégaux
- Commandement des opérations en cas d'incident
- Services de renseignements criminels
- Gestion des enquêtes importantes
- Circulation nautique et sécurité en motoneige et en véhicule tout-terrain
- Relations avec les médias
- Transport des détenus
- Registre des délinquants sexuels de l'Ontario
- Enquêtes sur le crime organisé
- Services de protection
- Programme RIDE (Reduced Impaired Driving Everywhere)
- Recherche et sauvetage
- Surveillance électronique et filature
- Unité tactique et de secours
- Enquêtes techniques sur les collisions de la circulation
- Sécurité routière
- Formation
- Recherche et sauvetage en milieu urbain
- Recherche et récupération sous-marines
- SALCV (Système d'analyse des liens entre les crimes de violence)
- Aide aux victimes

La liste ci-dessus est conforme au règlement concernant le caractère convenable et l'efficacité des services policiers (Adequacy Standards, O. Reg. 3/99, en anglais seulement). De plus, elle fournit un aperçu des programmes et services de la Police provinciale, mais ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Plan stratégique 2008-2010

L'année 2010 marquait la troisième et dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique de la Police provinciale. Le Plan a été rédigé en consultation avec des partenaires internes et externes et cerne 4 priorités ainsi que 18 stratégies à long terme qui orientent la façon dont la Police provinciale mène ses activités principales. Les engagements exposés dans les plans opérationnels de tous les bureaux, régions, divisions et détachements sont cohérents avec le Plan stratégique.

L'année dernière, la Police provinciale a actualisé son Plan stratégique pour les trois années à venir (2011-2013). Elle a réalisé de vastes consultations et diverses études afin de veiller à ce que le Plan stratégique reflète fidèlement les priorités actuelles des intervenants, des responsables de l'application de la loi, du milieu de la justice et du gouvernement.

VISION : Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario

VALEURS : Professionnalisme - Responsabilité - Diversité - Respect - Excellence

PRIORITÉS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous veillons à ce que la sécurité publique soit notre priorité.

RELATIONS

Nous établissons des relations de confiance avec le public, nos partenaires et les intervenants.

RESSOURCES HUMAINES

Le professionnalisme de notre main-d'œuvre diversifiée fait de nous un modèle d'excellence.

EFFICACITÉ

Nous utilisons les ressources publiques intelligemment en vue d'assurer la prestation des services de première ligne.

PROTÉGER LE PUBLIC

GAGNER LA CONFIANCE

ÊTRE CHEF DE FILE

ÊTRE RESPONSABLE

RÉSULTATS

Des collectivités plus sécuritaires, une réduction du nombre de victimes et une prestation améliorée de services professionnels de première ligne.

Les collectivités diversifiées que nous servons, nos partenaires, les intervenants et nos collègues nous font confiance.

Un groupe stable d'employés qualifiés, motivés, fiers de se dévouer à la Police provinciale de l'Ontario et qui représentent les collectivités diversifiées que nous servons.

Nous démontrons notre capacité à mener nos activités de façon efficiente et efficace dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant.

STRATÉGIES

- S1** Renforcer la sécurité sur les routes, les voies d'eau et les sentiers.
- S2** Accroître la sécurité et la confiance du public par la prévention du crime et l'excellence des enquêtes.
- S3** Offrir des services de première ligne professionnels, une personne à la fois.
- S4** Améliorer la préparation de l'Ontario aux situations d'urgence.
- S5** Appuyer les services policiers des Premières nations.

- R1** Offrir des programmes et des services adaptés aux besoins des collectivités diversifiées que nous servons.
- R2** Établir des relations harmonieuses et basées sur la confiance et le respect mutuel avec les communautés autochtones.
- R3** Améliorer les communications internes et renforcer les partenariats.
- R4** Continuer d'enrichir nos relations de collaboration avec nos partenaires des services policiers et du milieu de la justice, les administrations responsables et les agents négociateurs.

- M1** Diriger et promouvoir une organisation saine, diversifiée et engagée qui reflète les valeurs de la Police provinciale de l'Ontario et des différentes collectivités que nous servons.
- M2** Mettre en œuvre des stratégies de recrutement, de maintien et de relève durable.
- M3** Promouvoir la sécurité des employés et du public par la Stratégie d'excellence pour la conduite automobile.
- M4** Instaurer une culture où chaque employé est un leader et où toutes les contributions sont valorisées.
- M5** Soutenir l'excellence au sein de l'effectif grâce à des occasions d'apprentissage continu et de perfectionnement professionnel.

- E1** Mesurer la performance et maintenir la responsabilisation en procédant à des évaluations continues, y compris dans le cadre de l'initiative SPR (services policiers axés sur les résultats) et de la gestion de la performance.
- E2** Maintenir une gestion budgétaire efficace.
- E3** Moderniser, normaliser et améliorer les systèmes, les procédures et les pratiques de la Police provinciale de l'Ontario.
- E4** Recourir à la technologie pour optimiser notre efficacité.

Résultats obtenus en 2010

Sécurité publique *Nous veillons à ce que la sécurité publique soit notre priorité.*

- Les membres de la Police provinciale ont répondu à 715 728 appels de service, ce qui représente une augmentation de 1,6 % par rapport à l'année précédente. (tableau 3-3, p. 74)
- La Section du contrôle des stupéfiants a saisi plus de 257 millions de dollars en stupéfiants, une augmentation de 30 millions par rapport à 2009. (tableau 3-2, p. 74)
- L'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé, en collaboration avec d'autres organismes d'application de la loi, a saisi des stupéfiants pour une valeur supérieure à 7 millions de dollars, ainsi que des devises et voitures totalisant une valeur de plus de 63 000 \$.
- L'Unité provinciale de contrôle des armes a procédé à plus de 150 saisies d'armes à feu illégales.
- Le Centre d'appel antifraude du Canada, une initiative conjointe à laquelle participe la Police provinciale, a reçu plus de 115 000 appels.
- La Police provinciale a achevé la mise en œuvre provinciale de sa Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements (SRC SPR).
- L'Unité de confiscation d'actifs criminels de la Police provinciale de l'Ontario a procédé à des saisies totalisant plus de 41 millions de dollars durant la dernière année.
- Plus de 950 000 \$ ont été restitués à diverses victimes grâce aux enquêtes de la Section de la lutte contre l'escroquerie.
- Les membres des brigades provinciales de recherche des fugitifs ont appréhendé et arrêté 677 détenus en liberté conditionnelle se trouvant sous responsabilité fédérale, qui avaient omis de se présenter dans un établissement correctionnel ou pour lesquels un mandat d'arrestation avait été émis. Parmi ces détenus, 94 % (642) ont été appréhendés dans les dix jours suivant leur remise en liberté.
- Les membres de la Police provinciale ont effectué plus de 14 000 heures de navigation dans le cadre du programme de sécurité nautique et ont procédé à la vérification de plus de 38 000 embarcations. Les décès liés à la circulation maritime ont diminué de 19 % par rapport à l'année précédente. (tableau 3-6, p. 74)
- Les décès causés par des accidents de véhicules hors route ont connu une diminution de 19 % par rapport à l'année précédente. (tableau 3-6, p. 74)
- Il y a eu une augmentation de 11 % du nombre de véhicules vérifiés à l'échelle de la province dans le cadre d'initiatives du programme RIDE par rapport à l'année précédente. (tableau 3-5, p. 74)

Relations *Nous établissons des relations de confiance avec le public, nos partenaires et les intervenants.*

- Un total de 850 membres auxiliaires de la Police provinciale ont offert plus de 227 000 heures de bénévolat aux collectivités de l'Ontario.
- Au total, 56 enquêteurs représentant 18 organismes d'application de la loi participent à la Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet, laquelle est financée par la province et chapeautée par la Police provinciale.
- En date du 31 mars 2011, le Registre des délinquants sexuels, dont la gestion est assurée par la Police provinciale, comportait 13 900 noms de délinquants sexuels reconnus coupables. Environ 1 000 nouveaux noms ont été ajoutés au Registre par différents services de police de l'Ontario.
- Une intervention collaborative, avec la Police provinciale à sa tête, a permis de secourir 237 personnes alors qu'une énorme tempête de neige paralysait la région de l'Ouest.
- La Police provinciale a donné suite à toutes les recommandations qui la concernaient dans le cadre de la Commission d'enquête sur Ipperwash.
- Les membres du Bureau de la lutte contre le crime organisé ont reçu le Prix Jim Potts en reconnaissance du travail accompli, en partenariat avec de nombreux services de police des Premières nations, au chapitre de la sensibilisation du public quant aux effets ravageurs des drogues illicites et de l'usage préjudiciable de médicaments d'ordonnance ainsi que de la prise de mesures à cet égard.
- Les membres de la Police provinciale ont remis près de 55 000 contraventions positives (coupons pour l'obtention d'une boisson gratuite) aux jeunes des quatre coins de l'Ontario dans le cadre des opérations C'est cool! et Choco chaud.
- Au total, 28 citoyens ont reçu une distinction du commissaire, et 18 autres ont été remises à différents services de police.
- Le commissaire a décerné des citations pour bravoure et sauvetage à 115 membres du public.
- La campagne Centraide de 2010 a permis d'amasser 109 028 \$.

Main-d'œuvre *Le professionnalisme de notre main-d'œuvre diversifiée fait de nous un modèle d'excellence.*

- Lors de son départ à la retraite, le commissaire Julian Fantino a remis le bâton de commandement de la Police provinciale de l'Ontario à Chris D. Lewis, son successeur.
- La Médaille de la bravoure du gouvernement fédéral a été décernée à cinq agents de la Police provinciale, tandis que la Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario a été remise à quatre agents, dont une à titre posthume.
- Le programme de Prix Accolade de la Police provinciale a reçu 55 mentions.
- Parmi les membres de la Police provinciale, 71 se sont vu décerner une citation du commissaire.
- Un total de 117 membres en uniforme et employés civils ont été reconnus pour 30 ans de service, et plus de 275 membres pour 20 ans de service.
- La formation annuelle par modules a été offerte à 6 111 membres réguliers en uniforme et à 764 membres auxiliaires.
- « OPP Learn », le portail d'apprentissage en ligne de la Police provinciale de l'Ontario, a été officiellement lancé le 25 février 2010, et 815 utilisateurs le visitent en moyenne par mois.
- Les membres de la Police provinciale ont suivi avec succès 8 500 cours en ligne grâce au portail « OPP Learn ».
- L'Académie de la Police provinciale de l'Ontario a offert 10 969 possibilités de formation.
- La Police provinciale a accueilli 216 nouvelles recrues et 43 agents expérimentés dans ses rangs.

Efficacité *Nous utilisons les ressources publiques intelligemment en vue d'assurer la prestation des services de première ligne.*

- La Police provinciale patrouille en tout temps plus d'un million de kilomètres carrés de zones terrestres et maritimes.
- Les membres de la Police provinciale ont effectué 123 000 heures de patrouille à pied dans les collectivités de l'Ontario.
- Trois collectivités desservies par la Police provinciale, c'est à dire Caledon, le comté de Wellington et Nottawasaga, figurent parmi les cinq collectivités les plus sécuritaires au Canada selon le magazine Maclean's.
- Au total, 380 postes de travail mobiles ont été mis en place dans les régions de l'Ouest, de l'Est et du Centre et au sein de la Division de la sécurité routière.
- Un programme informatique mis au point par la Section de l'exploitation sexuelle des enfants de la Police provinciale s'est fait connaître partout dans le monde comme outil d'aide aux enquêtes en la matière.
- Les enquêtes menées par Section de l'exploitation sexuelle des enfants sont de plus en plus proactives grâce aux percées technologiques ainsi qu'à la recherche et au développement.
- Plus de 31 séances de découverte à l'intention des employés, lesquelles visaient à recueillir les commentaires et les idées des membres de la Police provinciale pour l'élaboration du Plan stratégique 2011-2013, ont eu lieu d'un bout à l'autre de la province.
- Les mesures policières axées sur les résultats a été élargi afin d'inclure des notions de responsabilisation, notamment en ce qui concerne la communication de l'information financière, les collisions entre véhicules du parc automobile et les plaintes internes et du public.
- Les nouveaux quartiers des détachements de Dufferin, de Nottawasaga et Stormont et de Dundas et Glengarry ont officiellement été inaugurés.
- Les cérémonies d'inauguration des travaux du nouveau détachement de Walkerton et de l'Unité des services d'identification médico-légale de Mount Forest ont eu lieu en novembre.

Au sujet de la Police provinciale de l'Ontario



Le règlement de l'Ontario 3/99 sur le caractère convenable et l'efficacité des services policiers pris en application de la *Loi sur les services policiers* (normes relatives au caractère convenable des services policiers) définit six services policiers de base et normes pour la prestation des services policiers en Ontario.

À titre de service de police de la province, le mandat de la Police provinciale de l'Ontario est unique. En effet, outre la prestation de services policiers de première ligne dans de nombreuses collectivités partout en Ontario, la Police provinciale doit s'acquitter de ses responsabilités provinciales, conformément aux normes relatives au caractère convenable des services policiers. Ces responsabilités comprennent la prestation d'une large gamme de programmes et de services hautement spécialisés qui lui permettent de venir en aide aux collectivités qu'elle sert, ainsi qu'aux services de police municipaux des quatre coins de la province qui en font la demande. La Police provinciale se conforme aux exigences prévues par la loi en matière de services policiers de base comme suit :

Prévention du crime

- Le succès des programmes de prévention et de dissuasion de la criminalité qu'élabore la Police provinciale repose sur des analyses et un échange d'information continus. En misant sur des services policiers axés sur les renseignements, la Police provinciale est en mesure de prévenir le crime grâce au déploiement efficace de ses ressources limitées.
- En 2010, la Police provinciale a adopté le Modèle ontarien de mobilisation et de partici-

pation en matière de services de police communautaire, lequel a reçu l'aval de l'Association des chefs de police de l'Ontario. Ce modèle préconise l'utilisation d'une approche proactive quant à la dissuasion et à la diminution de la criminalité, et fait appel à l'engagement et à la mobilisation de l'ensemble de la communauté.

Application de la loi

- La Police provinciale se divise en quatre commandements desquels relèvent les divers détachements, régions, divisions et bureaux. Elle s'acquitte de différentes fonctions de maintien de l'ordre, notamment en patrouillant les collectivités et en assurant la gestion de la circulation, et répond aux appels de service urgents en tout temps.
- Les services policiers axés sur les renseignements permettent à la Police provinciale de prendre des décisions éclairées. Les résultats découlant de l'analyse des renseignements amassés servent ensuite à répertorier les problèmes des détachements liés à la criminalité et à la sécurité routière et à s'y attaquer. Ces résultats permettent souvent de mettre en évidence des problèmes à l'échelle provinciale, nationale et même internationale.
- Dans le cadre de son mandat unique, la Police provinciale :
 - met son expertise technique et en matière d'enquête ainsi que son leadership à la disposition non seulement des collectivités qu'elle sert, mais également des services municipaux de police des quatre coins de la province. Son expertise comprend notamment la gestion des enquêtes

d'envergure, l'identification médico-légale et les sciences et l'analyse du comportement, les services de communication et de répartition provinciale et la collecte de renseignements;

- offre directement ses services policiers à 19 Premières nations et fait la gestion des services de police de 19 autres Premières nations, conformément à l'*Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario*.

Aide aux victimes

- Bien que les diverses initiatives d'application de la loi et de prévention de la criminalité soient axées sur la diminution de la victimisation, il n'en demeure pas moins que la criminalité touche quotidiennement les gens de nos collectivités. Les services policiers de première ligne qu'offre la Police provinciale aux victimes sont à l'image des principes de la *Charte de 1995 des droits des victimes d'actes criminels* et s'inscrivent dans le respect de ceux-ci.
- Les relations et les partenariats établis avec divers organismes permettent à la Police provinciale de venir immédiatement en aide aux victimes de criminalité, d'événements tragiques ou de désastres. Les victimes recevant ainsi le soutien émotionnel dont elles ont besoin par leur entremise, ces partenariats donnent également l'occasion à la Police provinciale de canaliser ses efforts sur les procédures d'enquêtes et sur la réponse aux appels de service.

Maintien de l'ordre public

- Depuis fort longtemps, la Police provinciale est reconnue pour son apport professionnel en matière de maintien de l'ordre public et de gestion des foules, lesquels se déroulent sous le signe de la sécurité, du professionnalisme et de la non violence. Le bon maintien de l'ordre public lors d'événements d'envergure nécessite souvent la planification et la coordination de multiples ressources. Dans ces cas, la Police provinciale fait appel à une approche axée sur les renseignements qui lui permet d'effectuer le recensement de méthodes essentiellement proactives à cet égard.
- Bien qu'il ne revient pas aux services de police de s'attaquer aux problèmes provoquant la tenue d'événements majeurs ou d'incidents civils comme les manifestations et les marches de protestation, ceux-ci doivent remédier aux problèmes de maintien de l'ordre public qui en découlent.
- L'Équipe provinciale de liaison de la Police provinciale s'efforce de nouer des relations de confiance, de compréhension mutuelle et de respect avec tous les intervenants, notamment les chefs et les communautés des Premières nations, afin d'assurer l'ouverture et la transparence des communications avec ceux pouvant être affectés, directement ou indirectement, par ces événements majeurs et incidents civils.

Intervention en cas d'urgence

- La Police provinciale est fière de son excellence et de son leadership en matière d'intervention en cas d'urgence et de la préparation et de la planification dont elle fait preuve à cet égard. Lors de situations d'urgence, les collectivités de l'Ontario dépendent de ses interventions sur de nombreux plans. Le succès de ces interventions repose sur la collaboration avec les partenaires du secteur de la justice et les intervenants pour élaborer des stratégies de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement. Bien souvent, les interventions nécessitent un important travail de coordination des efforts et des ressources de chacun.
- La Police provinciale dispose d'une expertise technique considérable ainsi que d'équipements et de technologies modernes, lesquels jouent un rôle crucial quant à sa capacité d'intervenir efficacement en situation d'urgence partout en Ontario. Les procédures et politiques liées aux interventions en cas d'urgence sont continuellement mises à jour afin d'intégrer les expériences vécues sur le plan opérationnel, les leçons tirées et les meilleures pratiques.



- Sur le plan des capacités d'intervention en cas d'urgence, l'expertise de la Police provinciale s'étend notamment à ces services : commandement des opérations en cas d'incident, mise en place de périmètres de sécurité, libération d'otages, négociations en situation de crise, unité canine, recherche et sauvetage en zones terrestres et maritimes, ainsi que préparation et intervention en cas d'attentats terroristes, de pandémies, de désastre, de conditions météorologiques extrêmes ainsi que de déploiement de dispositifs chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs.

Gestion et infrastructure

- La Police provinciale reconnaît qu'elle doit absolument faire preuve d'ouverture, de responsabilité et transparente pour susciter la confiance de la population.
- La Police provinciale se fait un point d'honneur de respecter les protocoles établis et de consulter les commissions de services policiers, les collectivités et les intervenants lorsqu'elle planifie ses activités, et de faire rapport au public une fois par année.
- Un processus d'assurance de la qualité a été mis en place au sein de l'organisation afin de veiller au respect des politiques et procédures législatives et réglementaires de la fonction publique de l'Ontario et de la Police provinciale.

La Police provinciale s'engage à continuellement promouvoir l'excellence dans la prestation de ses services policiers aux résidents de l'Ontario. Dans un système judiciaire toujours plus complexe, la recherche de méthodes nouvelles permettant d'optimiser l'efficacité opéra-

tionnelle est essentielle pour assurer le succès d'une organisation comme la Police provinciale, qui cherche à réaliser sa vision « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ».

Faits en bref

- La Police provinciale offre une large gamme de services de première ligne à la province et à 322 municipalités, parmi lesquelles 148 ont officiellement retenu ses services pour la prestation de services policiers.
- La Police provinciale comporte 166 détachements répartis dans cinq bureaux régionaux, un bureau de division et un quartier général situé à Orillia.
- Les membres du personnel de la Police provinciale veillent à la sécurité routière sur les routes, les voies navigables et les sentiers de l'Ontario et surveillent ainsi une zone terrestre de 969 064 kilomètres carrés et des voies navigables d'une étendue de 94 939 kilomètres carrés.
- La Police provinciale est à la tête de nombreuses initiatives panprovinciales regroupant plusieurs forces et instances gouvernementales, qui visent à coordonner les différents efforts en matière d'application de la loi dans le but de diminuer la victimisation. La Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet, le Registre des délinquants sexuels et l'Unité de confiscation d'actifs criminels sont des exemples de telles initiatives.
- En 2010, la Police provinciale a offert des services policiers spécialisés à ses partenaires municipaux pour un total de 331 000 heures, dont :
 - plus de 6 000 heures en services d'identification médico-légale;
 - plus de 2 100 heures de services des unités canines;
 - plus de 1 100 heures de services de recherche et de récupération sous-marines.



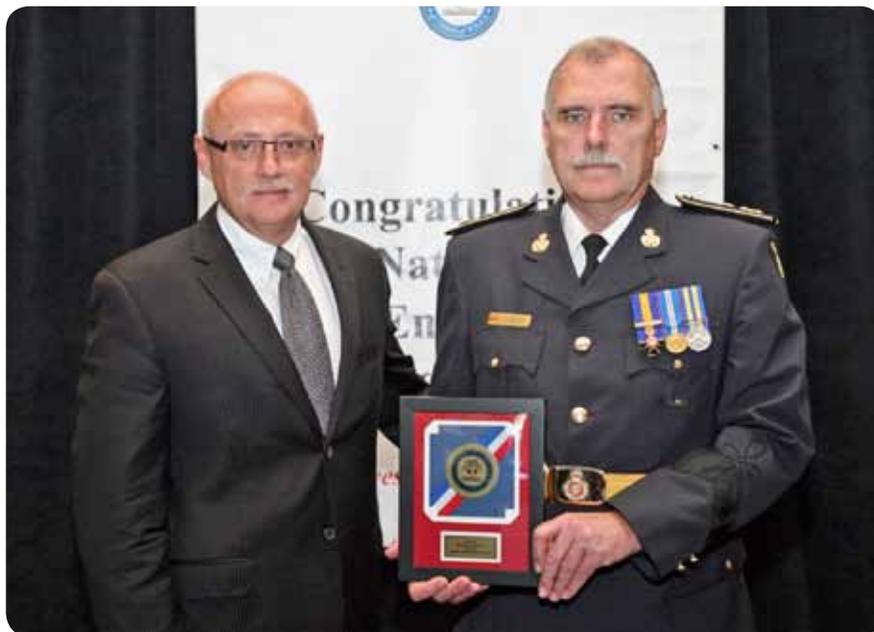
Sécurité publique



La diminution globale de 28 % du nombre de décès imputables aux collisions mortelles en dit long sur l'efficacité de nos initiatives visant à épargner des vies sur les routes de l'Ontario. Malgré tout, il nous faudra prendre des mesures à l'égard de certaines tendances émergentes qui semblent contribuer à faire augmenter le nombre de décès et de blessures corporelles survenant sur nos routes. Nous poursuivons donc l'élaboration notre Programme provincial de sécurité routière (PPSR) de façon à y inclure la conduite inattentive comme quatrième cause de collisions, et continuons d'employer efficacement nos ressources afin de jouer un rôle encore plus marqué au chapitre de la sécurité des citoyens de notre province.

Larry Beechey, sous commissaire, 2010
Sécurité routière et soutien opérationnel





Remise du prix de la sécurité routière de l'Association internationale des chefs de police (IACP) au commissaire Lewis et au sous commissaire Beechey

Un chef de file mondial en sécurité routière

Reconnue à l'échelle mondiale comme chef de file en sécurité routière, la Police provinciale de l'Ontario poursuit l'amélioration de sa capacité d'analyse de son rendement en matière de sécurité routière. Pour la troisième année consécutive, son Programme provincial de sécurité routière (PPSR) a été salué lors de la Conférence annuelle de l'Association internationale des chefs de police. La Police provinciale a en outre reçu le prix de la sécurité routière de 2010 de l'IACP pour son leadership en promotion des programmes de sécurité routière.

Le PPSR a été lancé en 2007 dans le cadre des efforts de la Police provinciale visant à atteindre les objectifs fixés par Vision sécurité routière 2010, qui s'est donnée pour mandat de diminuer de 30 % les décès sur les routes canadiennes d'ici la fin de 2010. Depuis la mise en œuvre du PPSR, on a enregistré une diminution des décès sur les routes

de l'ordre de 28 % par rapport à la période de trois ans (2005-2007) précédant son lancement. Bien que le nombre de décès survenus sur les routes en 2010 (330) soit légèrement plus élevé qu'en 2009 (310), il n'en demeure par moins que la mise en œuvre du PPSR a permis d'épargner des centaines de vies sur les routes de l'Ontario. Vision sécurité routière 2010 ayant été un véritable succès, le gouvernement canadien a décidé, afin de poursuivre sur cette lancée et d'aller encore plus loin, de la renouveler en en faisant la Stratégie de sécurité routière 2015 du Canada.

Notre succès repose en grande partie sur l'approche axée sur les renseignements que nous employons pour nous attaquer aux secteurs à risques élevés. Lorsque les objectifs fixés pour 2010 seront atteints, le programme demeurera axé sur l'utilisation de renseignements afin de mettre en lumière les

problèmes de sécurité routière et ainsi d'améliorer les initiatives et programmes de la Police provinciale. La priorité accordée à la sécurité routière et nos initiatives à cet égard sont solidement assises sur les données statistiques en la matière ainsi que sur notre expérience. La Police provinciale a obtenu de spectaculaires résultats grâce à la mise en œuvre d'initiatives de première ligne, notamment l'amélioration de la visibilité aux intersections où se produit un grand nombre de collisions et l'adoption d'une approche ciblée pour la conduite avec facultés affaiblies, la conduite agressive ainsi que pour l'omission du port de la ceinture de sécurité. Les données sur les collisions démontrent qu'il nous faut maintenant inclure la conduite inattentive comme l'une des principales causes de collision.

La conduite inattentive

On estime que la conduite inattentive ou la distraction au volant joue un rôle dans 20 à 50 % des collisions mortelles. Un sondage de l'Association canadienne des automobilistes révèle que l'envoi de messages textes au volant constitue désormais le principal danger pour les Canadiens sur le plan de la sécurité routière. Ceci marque la première fois dans dix ans que la conduite avec facultés affaiblies ne fut pas le problème principal.

En avril 2009, l'article 78 du *Code de la route* a été adopté. L'article 78 modifie la loi et a pour effet d'interdire l'utilisation d'appareils munis d'écran, d'appareils portatifs et d'appareils de divertissement au volant. Le 1^{er} février 2010, les différents corps policiers ont commencé à émettre des contraventions pour utilisation de cellulaires sans dispositif mains libres, de téléphones intelligents BlackBerry et d'autres appareils de communication et de divertissement au volant en Ontario.

Faits en bref

- Les conducteurs interceptés pour utilisation d'un appareil portatif recevront une contravention de 155 \$.
- Tous les conducteurs peuvent utiliser leur appareil portatif pour téléphoner au 9 1 1.
- Les conducteurs qui utilisent un cellulaire en conduisant sont quatre fois plus susceptibles d'être impliqués dans une collision que les conducteurs qui se concentrent uniquement sur la route.
- L'utilisation d'appareils portatifs est permise.

Des amendes salées

Depuis le 1er août 2010, les titulaires d'un permis de conduire doté de tous les privilèges de moins de 21 ans ainsi que les conducteurs débutants en vertu du système de délivrance graduelle des permis de conduire qui se font intercepter avec un taux d'alcoolémie supérieur à zéro voient leur permis immédiatement suspendu pour une période de 24 heures et sont passibles d'une amende pouvant aller de 60 \$ à 500 \$ et d'une suspension de permis de 30 jours, s'ils sont reconnus coupables. Le permis des conducteurs débutants sera également suspendu pour une période déterminée en fonction du régime de sanctions de sévérité croissante pour les conducteurs débutants, et pourrait même être révoqué; dans un tel cas, le conducteur devra recommencer le processus de délivrance graduelle des permis depuis le début.

Cette modification à la loi crée des garanties supplémentaires quant à la sécurité sur les routes de l'Ontario, mais se traduit cependant par une pression accrue pour le ministère des Transports et pour la Police provinciale en ce qui concerne le remorquage de véhicules et la suspension de permis. Il est donc essentiel de sensibiliser le public afin que les conducteurs connaissent leurs responsabilités, de même que les conséquences que peut entraîner un choix malheureux.

Prévention des collisions grâce à l'aménagement du milieu

La Police provinciale de l'Ontario ne cesse de faire preuve de leadership, comme en témoigne la mise en œuvre de différents programmes, dont le programme de prévention des collisions par l'aménagement du milieu (programme PCAM). Ce programme a été conçu de façon à intégrer des volets portant sur l'ingénierie, l'éducation, l'application de la loi et l'environnement aux intersections où surviennent de nombreuses collisions. Il a débuté en tant que projet pilote en 2005 et est aujourd'hui mis en œuvre à titre de programme provincial en raison de son succès.

Le programme PCAM a permis d'obtenir des résultats significatifs dans le comté de Middlesex, dans la région de l'Ouest. En effet, en 2005, 25 personnes étaient décédées des suites de 21 collisions mortelles, tandis qu'en 2010, grâce aux améliorations effectuées dans le cadre du programme, le comté n'a enregistré que 8 collisions mortelles, lesquelles n'ont entraîné la mort que de 8 personnes. Au vu de ces résultats, le programme est actuellement mis en œuvre dans l'ensemble de la province, la région de l'Est ayant déjà procédé à sa mise en œuvre, tandis que quatre autres régions recevront une formation à ce sujet tout au long de l'année 2011.

À VENIR :

La Police provinciale poursuivra son travail d'analyse des statistiques de sécurité routière et de mise au point d'approches novatrices visant à réduire le nombre de collisions sur les routes de l'Ontario et à épargner des vies. Malgré le fait que les études démontrent que l'application de la loi et la prévention demeurent des domaines prioritaires pour nos membres de première ligne, il reste néanmoins du chemin à parcourir à cet égard.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- En date de janvier 2011, 92,8 % des Ontariens portaient la ceinture de sécurité comparative-ment à 17,2 % avant que le règlement sur le port de la ceinture de sécurité n'entre en vigueur en 1976.
- En 2010, la Police provinciale a porté 8 522 accusations en vertu de l'article 78 du *Code de la route*.
- Les membres de la Police provinciale ont intercepté 30 336 véhicules utilitaires à moteur en 2010.
- En 2010, la Police provinciale a effectué plus de 400 heures de vol dans le cadre du Programme de surveillance aérienne, ce qui lui a permis de porter 4 339 accusations de vitesse au volant, 116 accusations de courses et de manœuvres périlleuses et 294 autres accusations en vertu du *Code de la route*.
- En 2010, 298 collisions entre véhicules à moteur ont lieu, ce qui a entraîné la mort de 330 personnes. L'alcool ou la vitesse étaient en cause pour environ la moitié de ces accidents.





Sentiers et voies navigables

La sécurité routière englobe non seulement nos routes, mais également les sentiers et voies navigables de la province. Le réseau de sentiers de motoneige de l'Ontario est le plus vaste au monde avec ses 34 000 km de pistes entretenues, dont bon nombre sont reliées entre elles. Outre ce réseau, la Police provinciale de l'Ontario patrouille également 94 610 kilomètres carrés de voies navigables.

SENTIERS

Chaque hiver, les motoneigistes parcourent collectivement plus de 150 millions de kilomètres sur les pistes ontariennes, et chaque hiver, environ 30 personnes perdent la vie et près de 500 autres sont blessées en faisant de la motoneige en Ontario.

Les agents de la Police provinciale patrouillent notre vaste réseau de pistes au moyen des 184 véhicules tout terrain (VTT) et des 154 motoneiges de leur parc de véhicules. La Police provinciale subventionne en outre le programme de bénévolat « STOP » de la Ontario Federation of Snowmobile Clubs (OFSC). Dans le cadre de ce programme, une centaine de motoneigistes sont désignés comme agents patrouilleurs des sentiers de motoneige et sont habilités à appliquer la *Loi sur les motoneiges* sur les pistes de la OFSC. Les efforts que nous déployons pour patrouiller ces pistes, de concert avec nos campagnes d'éducation et de sensibilisation, ont pour effet d'accroître la sécurité du réseau. Chaque année, et malgré l'augmentation constante du nombre de pistes, le nombre de décès qui y surviennent ne cesse de diminuer. En 2010, 25 personnes ont perdu la vie des suites d'un accident de motoneige, et 17 des suites d'un accident de véhicule tout terrain.

Pour sauver des vies sur les sentiers, la Police provinciale fait appel à la même formule qui a fait ses preuves sur les routes de l'Ontario, c'est à dire le déploiement de patrouilles hautement visibles ayant le mandat de cibler les comportements dangereux. En plus des initiatives des détachements à cet égard, la Police provinciale peut compter sur l'aide des 18 agents à temps plein de l'Équipe de sécurité nautique, à motoneige et en véhicule tout-terrain (SAVE), lesquels sont répartis en trois groupes qui sont respectivement basés à Orillia, à Odessa et à North Bay. Le programme SAVE met l'accent sur la mise en œuvre, dans la mesure du possible, d'initiatives d'application de la loi et de sensibilisation sur les sentiers et voies navigables.

VOIES NAVIGABLES

La Police provinciale possède plus de 120 embarcations et compte parmi ses membres environ 380 agents certifiés en navigation maritime, qui se consacrent à l'application de la loi sur les voies navigables et aux opérations de recherche et sauvetage sous marines partout dans la province. Les secteurs patrouillés s'étendent des Grands Lacs aux vastes plans d'eau intérieurs, tels les lacs Simcoe, Nipigon et des Bois, la voie navigable Trent-Severn et les écluses du canal Rideau, en passant par plusieurs autres petits lacs et rivières disséminés jusque dans les coins les plus reculés de la province.

La Police provinciale a élaboré divers programmes novateurs de sensibilisation qui ont été primés, notamment le programme « I got caught wearing my lifejacket! », afin d'encourager le port de vêtements de flottaison individuels (V.F.I.). Ce programme vise à renforcer les comportements positifs des plaisanciers et à amener les parents à modifier leurs habitudes de sécurité nautique. En 2010, environ 2 800 tee shirts et 1 800 porte clés ont été distribués dans le cadre de ce programme.

Faits en bref

- En 2010, les membres de la Police provinciale ont effectué plus de 14 000 heures de navigation dans le cadre du programme de sécurité nautique et ont procédé à la vérification de plus de 38 000 embarcations.
- Le nombre de décès liés à la circulation maritime a diminué en 2010 pour s'établir à 26, comparativement à 32 en 2009. L'alcool était en cause dans 12 de ces collisions.
- Au total, 68 personnes ont perdu la vie sur les sentiers et voies navigables de l'Ontario en 2010, comparativement à 78 en 2009.
- La Police provinciale possède 120 embarcations, 184 véhicules tout terrain et 154 motoneiges.



État d'urgence sur l'autoroute 402

Du 12 au 15 décembre 2010, une violente tempête de neige s'est abattue sur la région de l'Ouest, et pendant celle-ci, les températures ont plongé jusqu'à -27 degrés Celsius, avec le refroidissement éolien. L'accumulation progressive de neige de même que les vents violents qui soufflaient à plus de 70 kilomètres à l'heure ont créé d'importantes rafales de neige ainsi que des conditions de voile blanc. L'autoroute 402 et le pont Bluewater ont donc été fermés d'urgence, alors que de très nombreux automobilistes s'y trouvaient déjà prisonniers de leur véhicule.

À titre de corps policier ayant compétence sur les autoroutes de la province, la Police provinciale est immédiatement intervenue et a mis en place différents postes de commandement et centres des opérations d'urgence. Une zone de rassemblement a été désignée pour la distribution des ressources, et neuf centres d'accueil ont été mis sur pied dans les comtés de Lambton et de Middlesex.

Les membres de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) de la Police provinciale et de l'Équipe SAVE en poste aux quatre coins de la province ont été appelés à participer aux opérations de sauvetage. Ces équipes disposaient de l'expertise et de l'équipement (motoneiges) nécessaires en matière de recherche pour assurer le bon déroulement des opérations de sauvetage. Les responsables du Centre des opérations d'urgence de la région de l'Ouest ont également fait appel aux Unités de la circulation routière, au Centre de communication de London et à l'Équipe provinciale de liaison de la Police provinciale.

La réussite de cette opération a été déterminée par les partenaires de la Police provinciale. En effet, Gestion des situations d'urgence Ontario, le ministère des Transports, Services aux victimes et le ministère de la Défense nationale lui ont tous prêté main forte. La Police provinciale a communiqué avec le ministère de la Défense nationale pour formuler une demande d'aide formelle pour l'opération de recherche et de sauvetages des automobilistes demeurés prisonniers de leur véhicule dans les comtés de Lambton et de Middlesex. L'armée a alors immédiatement dépêché un avion Hercules C130 et deux hélicoptères Ch146 Griffon sur les lieux afin de secourir les automobilistes pris au piège.

Il faut dire que tous les problèmes logistiques que l'on simule habituellement dans le cadre d'exercices de table sont survenus pendant cette longue tempête. En effet, en raison d'une remorque de tracteur s'étant renversée, le nombre de véhicules immobilisés sur l'autoroute 402 a très rapidement augmenté et, à partir de ce moment, il était uniquement possible de secourir les automobilistes à l'aide de motoneiges et de camions à quatre roues motrices. De nombreux autres problèmes n'ont en outre pas tardé à faire leur apparition : diverses routes sont devenues impraticables, certains responsables de la Croix Rouge se sont retrouvés immobilisés alors qu'ils tentaient de livrer vivres et matériel dans les centres d'accueil, des questions de limites territoriales et d'atteinte du maximum d'heures de travail pour les opérateurs ont empêché l'utilisation de plusieurs chasse-neige, l'eau et les vivres se sont faits rares, les hôpitaux ont atteint leur capacité maximale, différentes urgences médicales sont survenues, et plusieurs pannes d'électricité ont eu lieu.

Évaluation de notre réussite

Tout au long de cet événement majeur, personne n'a perdu la vie ou n'a été sérieusement blessé en raison de la fermeture de l'autoroute 402 ou de la violence de la tempête. Seul bémol, plusieurs véhicules policiers ont été légèrement endommagés lors de collisions non évitables. Compte tenu de la violence de la tempête et du nombre d'automobilistes pris au piège, il va sans dire qu'il s'agit d'un dénouement positif. La communauté, notamment les membres de la Légion royale canadienne de l'Ontario, les résidents, les restaurateurs ainsi que les responsables de centres communautaires, s'est mobilisée pour assurer la sécurité et la santé des automobilistes immobilisés et des membres de la Police provinciale. La planification d'urgence, la collaboration interorganismes, les partenariats bien ancrés et l'hospitalité des membres de la communauté sont tous des éléments qui ont fait de cette opération un succès.

Faits en bref

- Plus de 200 membres de la Police provinciale ont participé à cette opération.
- Le 13 décembre 2010, le Centre de communication de la Police provinciale de London a reçu 3 900 appels de service, alors qu'il en reçoit en moyenne 1 200 par jour.
- La Police provinciale a utilisé 32 de ses motoneiges et 14 de ses camions à quatre roues motrices.
- L'Armée a déployé 31 militaires, 60 membres de la Force aérienne, un avion Hercules, sept hélicoptères Griffon, un aéronef Aurora, neuf motoneiges et quatre véhicules chenillés à l'appui de cette opération.
- Plus de 300 véhicules sont demeurés immobilisés sur l'autoroute 402.

Répression criminelle

La Police provinciale de l'Ontario se sert de contrôles routiers pour lutter contre la criminalité et faire cesser la victimisation sur nos routes. La sensibilisation à la répression criminelle se fait au moyen d'une approche qui incite les agents à regarder « au delà de la plaque d'immatriculation ». Les agents qui participent aux activités de répression criminelle sont très souvent appelés à effectuer des contrôles routiers, conformément à leurs responsabilités en matière de sécurité publique, ce qui leur donne l'occasion de repérer des individus potentiellement impliqués dans le milieu criminel.

Lors d'arrestations pour violation au Code de la route, il est possible qu'un agent décèle un certain stress ou un comportement suspect chez le conducteur. Ces signes sont parfois révélateurs d'une tentative de camouflage d'une substance ou d'un objet inconnu de la part du conducteur, et peuvent donc amener l'agent à effectuer une vérification approfondie. Les initiatives de lutte contre la criminalité permettent souvent de mettre à jour d'importantes sommes d'argent ainsi que des armes illégales, des stupéfiants, des produits de tabac non estampillés et du matériel lié à l'activité frauduleuse, de mettre la main sur des fugitifs ou encore de retrouver des victimes de traite humaine.

En 2010, la Police provinciale a consacré de nombreuses ressources à l'amélioration de sa capacité à mettre un frein à la criminalité sur nos routes et a offert une formation officielle à ce sujet partout en province. Les agents qui participent aux activités de lutte contre la criminalité reçoivent une formation pour aiguïser leur sens de l'observation, perfectionner leur art de la conversation et leur capacité d'enquête. La Police provinciale s'est inspirée du programme « Pipeline/Convoy » de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour élaborer son cours sur la répression criminelle sur les routes. Seul ce programme de la GRC est actuellement reconnu comme formation accréditée en répression criminelle par l'Association canadienne des chefs de police. Les membres de la Police provinciale participent à une formation de cinq jours sur la répression criminelle, laquelle est offerte par des instructeurs de la Police provinciale ayant achevé le programme « Pipeline/Convoy ».

Chaque région de la Police provinciale dispose d'agents ayant reçu cette formation. Certaines régions se sont dotées d'équipes de surveillance routière tandis que d'autres préfèrent des membres individuels. Ces équipes ont le mandat de découvrir, au sein de leur région respective, les routes fréquemment empruntées pour le transport de marchandises illégales. Voici quelques exemples de réussites de trois de ces équipes en 2010 :

- Dans la région de l'Ouest, 13 membres forment différentes équipes. En concentrant leurs efforts sur la sécurité publique, ces membres se sont montrés d'une très grande efficacité quant à la diminution de la circulation de marchandises illégales. Lors d'un même contrôle routier, 210 caisses de cigarettes (10 300 cartons) et plus de 10 000 \$ en argent comptant ont été saisis. D'autres contrôles routiers réalisés en 2010 ont entre autres permis de saisir des armes de poing chargées et environ 500 billets de loterie et d'intercepter des individus faisant l'objet d'un mandat d'arrestation.
- L'équipe de la Division de la sécurité routière (DSR) comporte 10 membres représentant 8 détachements différents. Cette équipe utilise la technologie de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation, laquelle permet de saisir et de traiter l'information liée à 7 000 plaques d'immatriculation de véhicules à moteur par heure. En 2010, cette équipe de surveillance routière (ESR) a déposé 456 accusations en vertu du Code criminel, 8 034 accusations en vertu de la Loi sur les infractions provinciales et 4 accusations liées aux produits du tabac, en plus de suspendre 104 permis de conduire après obtention d'une indication « warn » (ou avertissement) sur un appareil de détection et de procéder à 353 contrôles de routine.
- L'Équipe de surveillance routière de la région de l'Est est reconnue pour l'efficacité de ses agents, qui procèdent régulièrement à des saisies de marijuana, de cocaïne, de hachisch, d'ecstasy, de tabac de contrebande et de devises canadiennes et américaines. En 2010, l'équipe a entre autres saisi 2 armes de poing chargées, 17 cartouches de munitions, plus de 147 kilogrammes (kg) de drogues, dont 95,635 kg de marijuana, 36,994 kg de cocaïne et 198 caisses de tabac de contrebande. L'équipe a également récupéré bon nombre de marchandises volées, notamment des vêtements griffés, 128 cellulaires, 832 sacs à main, 51 portefeuilles ainsi qu'un véhicule.

L'équipe de répression criminelle sur les routes de l'Ontario travaille en étroite collaboration avec les autres unités de la Police provinciale parmi lesquelles se trouvent la Section du contrôle des stupéfiants, les unités de la Section des renseignements criminels, l'Unité de confiscation d'actifs criminels, l'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé, l'Unité provinciale de contrôle des armes, la Section provinciale de la lutte contre le terrorisme et l'Unité de lutte contre les bandes de motards. Les membres de l'équipe ont également tissé des liens avec l'Agence du revenu du Canada, la GRC, Emploi et Immigration Canada et les unités de lutte contre le crime de la plupart des grandes villes de l'Ontario.

À VENIR :

Bien que la lutte contre la criminalité n'ait rien de nouveau pour la Police provinciale, la création d'un programme officiel à cet égard l'est cependant. En 2011, un coordonnateur provincial de la lutte contre la criminalité sera nommé et aura le mandat d'examiner les normes en matière de formation et de rapports statistiques ainsi que les différentes initiatives de chacune des équipes régionales, et de veiller à leur coordination. Les régions n'ayant pas encore mis d'équipes sur pied devront adopter cette approche pour les enquêtes sur les routes. Grâce à la mise en place de cette approche coordonnée à l'échelle de la province, les membres seront davantage en mesure de s'attarder aux signes révélateurs de l'activité criminelle sur nos routes plutôt que de se concentrer sur la plaque d'immatriculation.



Faits en bref

- L'ESR de la DSR est la première équipe du genre à avoir été mise sur pied. En 2009, seulement six mois après sa création, cette équipe s'est vu décerner le Prix Accolade dans la catégorie Application de la loi.
- Toutes les régions peuvent compter sur des membres ayant reçu une formation sur la répression de la criminalité.
- En 2010, l'Association canadienne des chefs de police a remis le Prix des sous commissaires pour la répression criminelle sur la route à l'ESR de la région de l'Est lors de sa conférence de 2009.
- L'agent Rob Sinclair a été reconnu à l'échelle nationale à titre d'agent de l'année pour la répression criminelle sur les routes (Passenger Vehicle Interdiction Officer of the Year)

Gestion des enquêtes importantes

La Police provinciale de l'Ontario est depuis fort longtemps reconnue en tant que centre de l'excellence en gestion des enquêtes importantes. Son excellence est particulièrement mise en relief lorsque le caractère intergouvernemental et la complexité de crimes graves nécessitent la coordination d'une expertise multidisciplinaire pour la tenue de l'enquête.

En Ontario, lorsqu'on découvre des similitudes entre crimes graves qui permettent d'établir un lien entre des dossiers gérés par deux corps policiers ontariens, le Système de gestion des enquêtes est mis en branle. Les ordres de police définissent le Système de gestion des enquêtes comme un « système cohérent de gestion des dossiers que doivent utiliser tous les corps policiers de l'Ontario dans le but de rehausser les normes en la matière pour l'ensemble de la province, de faciliter l'intégration de dossiers liés et de promouvoir la collaboration et l'échange d'information entre les organismes d'application de la loi ». Par souci de sécurité publique, la Police provinciale met également ce système cohérent et structuré à la disposition des services de police municipaux ne disposant pas des ressources ou de la capacité nécessaires à la coordination d'interventions pour crimes majeurs ou en série.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- En 2010, la Direction des enquêtes criminelles de la Police provinciale a continué d'exercer son expertise et son leadership en matière de gestion d'enquêtes importantes au profit de divers services de police de l'Ontario dans le cadre d'enquêtes hautement médiatisées, notamment l'enlèvement et le meurtre de Tori Stafford ainsi que les meurtres de Jessica Lloyd et de Marie France Comeau. Le responsable de la gestion des cas de la Direction des enquêtes criminelles assumait la pleine responsabilité de ces enquêtes. La coordination efficace d'une intervention rapide fait notamment appel au recensement, au regroupement ainsi qu'au déploiement de toutes les ressources requises en matière d'enquête et de soutien, ce qui suppose l'exploitation de l'ensemble des forces de l'organisation, y compris les membres civils et en uniforme.
- Un cadre à l'appui des aspects de logistique et de gestion, intégrant notamment la technologie de l'information, les communications, le transport et le matériel nécessaire à la réalisation d'enquêtes d'envergure, a également été mis en place.
- La gestion de la vive attention médiatique entourant les crimes majeurs et sériels a rendu nécessaire l'élaboration d'une stratégie d'harmonisation des réponses aux demandes des médias. L'élaboration d'une telle stratégie se révélait impérative afin de garantir l'efficacité et l'intégrité des enquêtes.

À VENIR :

- La Police provinciale offrira dorénavant son expertise en enquête sur les crimes majeurs et sériels partout en province en s'appuyant sur une approche d'amélioration continue, laquelle suppose la recherche constante des meilleures pratiques au moyen d'un processus opérationnel et administratif de débriefing structuré. Cet engagement à l'égard de l'amélioration constante garantit que les processus de gestion et de coordination seront peaufinés en vue d'assurer une efficacité optimale.

Les éléments les plus prometteurs dans le cadre de ces enquêtes multijuridictionnelles sont certainement les partenariats établis. En effet, l'instauration de relations axées sur la collaboration et sur l'efficacité avec nos partenaires municipaux dans notre quête de justice pour les victimes l'emporte sur les limites territoriales, et met en évidence le rôle que nous avons tous à jouer au chapitre du maintien de la sécurité en Ontario.

Faits en bref

- Voici une liste non exhaustive des ressources spécialisées affectées aux enquêtes :
 - Section de l'analyse du comportement criminel: intervention coordonnée faisant appel à l'établissement du profil des criminels, à la psychiatrie médico-légale, à l'évaluation des menaces, aux services de polygraphie, à la Section de l'exploitation sexuelle des enfants, au Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV) et au Registre des délinquants sexuels de l'Ontario;
 - Identification médico-légale et services techniques;
 - Section de répression de la criminalité informatique.
- Voici une liste non exhaustive des ressources de soutien :
 - Bureau des services de communications et de technologie;
 - Bureau des services d'approvisionnement, de gestion du parc automobile et de contrôle des armes;
 - Bureau des communications.
- Le Système de gestion des enquêtes comporte une application logicielle de gestion des enquêtes automatisée (appelée Powercase) que tous doivent, conformément à la loi, utiliser pour les enquêtes sur les homicides et les agressions sexuelles.
- Tous les secteurs où œuvre la Police provinciale peuvent faire appel aux Services des enquêtes criminelles, de même que les ministères ontariens, les gouvernements des ordres provincial et fédéral, les services de police municipaux, les services de police des Premières nations, les procureurs de la Couronne et le Bureau du coroner en chef, s'ils en font la demande.



Un demi siècle d'excellence dans les services policiers

La Section de la lutte contre l'escroquerie de la Police provinciale de l'Ontario a été mise sur pied en juin 1960 avec pour mandat de se concentrer sur l'activité criminelle frauduleuse en sol ontarien. En 2010, elle célébrait son cinquantième anniversaire, un jalon pour l'excellence des services policiers et pour le leadership en enquête sur la criminalité économique. Le mandat de la Section de la lutte contre l'escroquerie s'est élargi au fil des ans afin de répondre aux demandes toujours changeantes d'expertise pointue en matière d'enquêtes que suscite l'environnement complexe qu'est aujourd'hui celui de la police.

La technologie et le commerce en ligne ont entraîné un foisonnement de nouvelles possibilités de fraude peu complexes pour les criminels, lesquelles peuvent se traduire par divers stratagèmes frauduleux nécessitant l'intervention de plusieurs instances gouvernementales et débordant des frontières nationales, et entraîner d'importantes pertes financières pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements. La technologie joue également un rôle de catalyseur en ce qui concerne l'anonymat des contrevenants et la vitesse à laquelle l'activité criminelle prolifère.



RÉALISATIONS EN 2010 :

- Plus de 950 000 \$ ont été restitués à diverses victimes grâce aux enquêtes de la Section de la lutte contre l'escroquerie.
- L'Unité des services privés de sécurité et d'enquête a ouvert 190 enquêtes qui l'ont amenée à effectuer des vérifications à plus de 1 200 endroits, en plus de procéder à de nombreuses inspections sur le terrain.
- En juin 2010, l'Unité de l'application de la loi sur les services privés de sécurité (UALSPS) a ouvert une enquête sur une entreprise de sécurité, qui a permis de découvrir que cette entreprise offrait un service de gardes de sécurité alors qu'elle ne possédait pas de permis pour le faire. L'enquête de la Police provinciale a aussi permis de mettre au jour plusieurs infractions ayant été commises par ces gardes. À la suite d'une enquête portant sur des infractions en matière de permis, l'UALSPS a également porté des accusations contre une entreprise de sécurité privée en vertu de la *Loi de 2005 sur les services privés de sécurité et d'enquête*.
- Des allégations d'abus de confiance criminel, de fraude pour une valeur de plus de 5 000 \$, d'usage de documents contrefaits et de versement de commissions secrètes au sein de trois ministères du gouvernement ontarien et chez un fournisseur de services ont fait l'objet d'une enquête. Celle-ci a permis de recueillir des preuves à l'appui des allégations d'infractions criminelles, lesquelles auraient été perpétrées à plusieurs reprises. Cette affaire s'est traduite par des pertes de 393 000 \$.

Pour continuer d'exceller dans la lutte contre le crime économique et la fraude criminelle, il est essentiel de perfectionner le savoir-faire relatif aux enquêtes. De plus, et c'est là un facteur possiblement tout aussi important, nous maintenons une constante collaboration et des partenariats avec le secteur de la justice, le gouvernement et le secteur privé afin de diminuer la victimisation.

Faits en bref

- Le Centre d'appel antifraude du Canada (anciennement PhoneBusters) est conjointement géré par la Police provinciale, la GRC et le Bureau de la concurrence Canada. Le mandat du Centre a été élargi, et ce dernier a été agrandi, de façon à lui permettre de se consacrer au problème de la fraude par marketing de masse (FMM), laquelle englobe souvent le vol et la fraude d'identité. Le Centre accepte donc désormais les rapports à ce sujet et s'attaque aux pratiques commerciales déloyales et aux problèmes de pourriels liés à la fraude, de concert avec le le Bureau de la concurrence Canada.
- La Section de la lutte contre l'escroquerie enquête également sur des dossiers portant sur :
 - les allégations de fraude ou d'autres activités criminelles impliquant des fonctionnaires provinciaux ou municipaux;
 - les stratagèmes de FMM ayant fait plusieurs victimes du même coup, qu'ils aient été mis en œuvre par téléphone, télécopieur, courrier ou Internet.
 - les stratagèmes de fraude relevant de divers territoires de compétences qui visent les aînés.
- En partenariat avec le ministère de la Santé, la Section de la lutte contre l'escroquerie enquête sur les réclamations frauduleuses pour soins de santé présentées en vertu du Régime d'assurance santé de l'Ontario et d'autres programmes provinciaux.
- La Section de la lutte contre l'escroquerie est responsable des enquêtes menées en vertu de la Loi de 2005 sur les services privés de sécurité et d'enquête et doit veiller à son application.
- La Section de la lutte contre l'escroquerie a établi de nombreux partenariats, certains conventionnels et d'autres non. Elle a d'ailleurs offert son expertise et son soutien à l'Association des banquiers canadiens, aux services de renseignements américains ainsi qu'au Federal Bureau of Investigation (FBI).

Modifications au Programme d'alerte AMBER

Lorsqu'il est question de chercher et de retrouver un enfant enlevé sain et sauf, le temps est un facteur décisif. Il est primordial pour le bon déroulement des recherches et de l'enquête que le public reçoive le plus rapidement possible des renseignements essentiels concernant l'enfant porté disparu.

Le Programme d'alerte AMBER de l'Ontario est en réalité un plan de collaboration à participation volontaire entre la presse électronique, notamment les réseaux télévisuels et radiophoniques et les médias écrits, le ministère des Transports et différents organismes d'application de la loi de l'Ontario. Le programme est conçu de façon à ce que l'on retrouve les enfants portés disparus dans les heures suivant immédiatement leur disparition.

En 2009, le programme a fait l'objet d'un examen mené par le comité directeur provincial, et en 2010, les recommandations formulées dans le cadre de cet examen ont mené à l'élaboration de lignes directrices normalisées et de formations ainsi qu'à la création d'un poste de coordonnateur aux alertes AMBER à la Police provinciale. Outre ces nouveautés, de nombreuses améliorations ont été apportées aux communications dans le cadre du Programme.

AMÉLIORATIONS DES COMMUNICATIONS EN 2010 :

- Les médias sociaux constituent désormais l'un des moyens les plus rapides de diffusion des alertes AMBER et de l'information à ce sujet. En 2010, le Programme d'alerte AMBER de l'Ontario a obtenu sa page Facebook, et celle-ci compte plus 135 000 adeptes, soit le plus grand nombre d'adeptes parmi toutes les pages consacrées aux alertes AMBER en Amérique du Nord. Ces adeptes voient donc apparaître l'information relative aux alertes dans leur fil de nouvelles lorsqu'un enfant est porté disparu.
- L'établissement d'un partenariat avec l'Association canadienne des télécommunications sans fil a permis de décupler les possibilités d'envoi de messages textes pour la diffusion des alertes. En effet, grâce à cette entente, les Canadiens peuvent s'inscrire au service d'envoi de messages courts (SEMC) pour recevoir un message lorsqu'une alerte est déclenchée au Canada.
- La Police provinciale collabore avec la fonction publique de l'Ontario (FPO), Ontario Power Generation et Hydro One afin d'inciter leurs travailleurs à souscrire en ligne à ce service (<http://www.ambersansfil.ca/indexfr.html>). Plusieurs articles ont d'ailleurs été rédigés dans les différentes publications de la FPO afin de promouvoir ce programme sans fil.
- En date de septembre 2010, les dépanneurs Mac's des quatre coins de l'Ontario affichent l'information relative au déclenchement d'alertes AMBER sur leurs écrans à affichage à cristaux liquides.
- Des outils de première ligne, tels des encarts et des dépliants informatifs, ont également été mis au point.



À VENIR :

- Un groupe de travail national sur le système d'alerte AMBER a été mis sur pied avec le mandat d'étudier les possibilités relatives à la normalisation des lignes directrices, ainsi qu'à la formation et à l'établissement de partenariats à l'échelle du Canada.
- Les possibilités d'établissement d'un nouveau partenariat avec Gestion des situations d'urgence Ontario et de mise en relations avec le système d'agrégation et de dissémination national d'alertes, dont la gestion est assurée par The Weather Network, seront étudiées.
- Un comité des opérations, formé des services de police de l'Ontario utilisant ce système, a été mis sur pied avec pour mandat d'évaluer l'efficacité du programme. Il formulera ses recommandations au comité directeur quant aux potentielles modifications et améliorations à lui apporter.

D'autres provinces ont reconnu le caractère novateur du Programme d'alerte AMBER de l'Ontario, et la Police provinciale, de concert avec les représentants du comité directeur provincial, poursuivra l'examen de son efficacité ainsi que l'étude de nouvelles méthodes de communication pour en maintenir l'excellence.

Faits en bref

- L'alerte a été déclenchée à 21 reprises depuis la création du programme en 2003, dont six fois au cours des deux dernières années.
- La page Facebook dédiée au Programme d'alerte AMBER de l'Ontario compte plus de 135 000 adeptes : il s'agit du plus grand nombre d'adeptes parmi toutes les pages consacrées aux alertes AMBER en Amérique du Nord.

Le comité directeur provincial de l'alerte AMBER est composé de la Police provinciale, de l'Ontario Association of Broadcasters (OAB), du Service de police de Toronto, d'Enfant Retour et des Services nationaux des enfants disparus. Le ministère des Transports (MTO), Bell Canada, la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG), le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) ainsi que l'Association des chefs de police de l'Ontario figurent au nombre de ses partenaires.

Prévention des récidives

Dans le cadre de nos efforts constants de diminution de la victimisation et de récidive criminelle les collectivités ontariennes, la Police provinciale a achevé la mise en œuvre provinciale de sa Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements (SRC SPR) en 2010. Avant ce déploiement, divers programmes axés sur le concept de réduction de la criminalité, ou de responsabilisation des contrevenants, avaient été mis en œuvre avec beaucoup de succès en divers endroits.

La SRC SPR fait appel à une approche proactive de dissuasion et de prévention de la criminalité qui cible les contrevenants les plus susceptibles de récidiver. La SRC SPR a été pensée de façon à aider les contrevenants à respecter les conditions qui leur sont imposées tout au long du processus judiciaire, que ce soit dans le cadre d'une mise en liberté judiciaire, d'une libération conditionnelle ou d'une probation. La SRC SPR protège également les victimes en renforçant les interdictions d'établir des contacts ainsi que d'autres conditions.

En raison de la charge de travail qui pèse sur les épaules de nos membres de première ligne, il est maintenant plus important que jamais de veiller à ce que toutes les activités de prévention de la criminalité reposent sur des processus efficaces. C'est dans cette optique que les coordonnateurs de la SRC SPR de chaque détachement élaborent des stratégies de gestion efficace et de respect des conditions de la cour pour chaque contrevenant. Voici certaines de leurs tâches :

- Dresser la liste des contrevenants qui contribuent à l'augmentation du taux de criminalité et qui répondent aux critères d'inclusion (p. ex. les contrevenants ayant commis des infractions relatives à la drogue, au vol, au vol de voitures et aux introductions par effraction, ainsi que les personnes ayant perpétré des crimes violents, dont des voies de fait contre un membre de la famille).
- Accorder la priorité aux contrevenants qui semblent présenter les risques les plus élevés de récidive, ce qui permet d'atténuer les effets de la charge de travail sur les membres de première ligne.
- Veiller à la circulation de l'information entre les membres des détachements ainsi qu'à l'assignation et au suivi des vérifications de conformité.
- Établir des partenariats axés sur la collaboration avec les procureurs de la Couronne, les services de police municipaux et le personnel des Bureaux de probation et de libération conditionnelle de la province.

À VENIR :

- Aux fins d'amélioration du cadre de responsabilisation et d'analyse de la SRC SPR, la Police provinciale modifiera ses systèmes actuels de gestion de l'information afin d'être en mesure de saisir davantage de renseignements et de données liés à la surveillance des contrevenants et au respect des conditions qui leur sont imposées.

En faisant en sorte que les contrevenants, une fois pris en main par la justice, rendent compte de leurs gestes à la communauté et aux services de police, la Police provinciale contribue à améliorer la sécurité publique en Ontario.



Lutte contre la criminalité dans les collectivités des Premières Nations

RÉALISATIONS EN 2010 :

L'abus de médicaments sur ordonnance, dont l'OxyContin, est en pleine expansion dans certaines collectivités des Premières Nations. En effet, selon les Chiefs of Ontario, les médicaments d'ordonnance constituent un véritable fléau au sein de leurs collectivités. Non seulement l'abus de médicaments d'ordonnance détruit il la vie de ceux qui en consomment, mais il nuit également au développement social et humain, en plus d'inciter à la criminalité. La Police provinciale travaille en étroite collaboration avec les services de police des Premières Nations, les services de police municipaux et les intervenants communautaires afin de remédier de façon proactive à ces problèmes débilissants de criminalité chez les Premières nations.

En réaction à la Commission d'enquête sur Ipperwash, la Police provinciale a, en 2008, mis sur pied l'Unité des affaires autochtones, laquelle a été intégrée au Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales. L'Unité a le mandat de recueillir des renseignements et de l'information portant sur les activités du crime organisé qui s'articulent autour des collectivités des Premières nations. Ses membres sont disséminés d'un bout à l'autre de la province et relèvent du Bureau de la lutte contre le crime organisé (BLCO) et des unités de la Section des renseignements criminels.

- L'unité intégrée de lutte contre les bandes criminalisées de Thunder Bay, l'unité de lutte contre les bandes criminalisées du Service de police de la nation Nishnawbe Aski, le service de police de Treaty Three ainsi que plusieurs autres partenaires du secteur d'application de la loi ont collaboré afin de mettre sur pied un groupe de travail pour la collecte de renseignements sur les bandes criminalisées autochtones. Ce groupe a pour mandat d'enquêter et de recueillir des renseignements sur les déplacements des bandes criminalisées autochtones opérant dans les collectivités des Premières nations et les grandes villes de l'Ontario ainsi que dans leurs environs.
- L'Unité des affaires autochtones a recueilli des renseignements qui ont mené à l'ouverture de 34 enquêtes et le dépôt de 181 accusations. Ces renseignements ont également permis de saisir des biens volés, des armes à feu ainsi que des stupéfiants au sein des collectivités des Premières nations et des lieux avoisinants.
- L'exécution d'un nombre sans précédent de mandats de perquisition à Walpole Island s'est traduite par de multiples arrestations et par le démantèlement de réseaux criminels. Le chef et le conseil de Walpole Island n'ont d'ailleurs pas tari d'éloges à l'égard du professionnalisme, de même que du sens du devoir de la Police provinciale envers les citoyens, les familles, les collectivités et les nations qu'elle sert.

- Afin de donner suite de façon proactive aux préoccupations exprimées par l'Association des femmes autochtones du Canada, le Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales a dégagé certaines données sur les femmes autochtones portées disparues ou ayant été victimes de meurtre en Ontario. En effet, après avoir examiné les rapports d'homicide et de disparition des femmes autochtones rédigés au cours des 40 dernières années, l'Unité des affaires autochtones a établi que, dans la majorité des cas d'homicide résolu confiés à la Police provinciale, la victime connaissait son agresseur. En 2011, la Police provinciale procédera à la même vérification pour les hommes autochtones.

La Police provinciale poursuivra son travail de lutte à la prolifération de l'activité criminelle organisée dans les collectivités des Premières nations, notamment en ce qui concerne l'expansion des bandes criminalisées autochtones. La Police provinciale n'est pas insensible au problème émergent que représente la traite de personnes en Ontario, et effectue actuellement des visites de reconnaissance pour identifier les groupes du crime organisé qui y participent. Elle fait d'ailleurs équipe avec le Service de police anishinabek, le Service de police de la nation Nishnawbe-Aski et le service de police de Treaty Three pour recueillir des renseignements sur le recrutement qu'effectuent ces bandes criminalisées et sur la victimisation vécue par les collectivités des Premières nations.



Relations



Nos réussites reposent sur les partenariats solides que nous avons établis et sur les liens que nous avons tissés au sein de l'organisation et avec nos partenaires du secteur de la justice. Il n'y aura donc pas de meilleur moment pour concentrer tous nos efforts sur l'intégration de la planification et de la prestation des services.



Scott Tod, sous commissaire, 2011
Enquêtes/crime organisé

Fierté olympique



En février 2010, la ville de Vancouver, en Colombie Britannique, a accueilli les Jeux Olympiques d'hiver et les Jeux paralympiques, célébrations internationales de l'athlétisme et de la culture. Les événements hautement médiatisés d'une telle ampleur exigent une planification sans faille et font appel à d'importants efforts de collaboration pour assurer la sécurité de tous. En tant qu'organisation, la Police provinciale de l'Ontario considère les événements d'une telle magnitude comme une excellente occasion de collaboration entre les membres des différents organismes d'application de la loi du Canada. La Police provinciale a offert les services de l'un de ses commandants supérieurs à l'équipe de commandement pour la planification de l'événement, qui était chapeautée par la GRC.

Pendant les 106 jours précédant la tenue des Jeux, la flamme olympique a traversé le Canada.

Au cours du relais, la flamme s'est trouvée pendant 21 jours dans des secteurs sous la responsabilité de la Police provinciale, et comme toujours, celle-ci s'est assurée de veiller à la sécurité des participants et de la foule enthousiaste qui s'était rassemblée pour assister à l'événement. Nous avons d'ailleurs connu un grand moment de fierté lorsque l'un de nos agents a été sélectionné pour faire partie du groupe select des cinq commandants devant accompagner la flamme olympique pendant tout son voyage au pays. Quatre autres agents de la Police provinciale ont en outre participé au relais à titre de coureurs, assurant la sécurité de la flamme dans cinq provinces.

Notre participation à un événement d'une telle ampleur historique a renouvelé notre fierté à l'égard de notre personnel et de nos partenaires.

Course pour les Jeux Olympiques spéciaux

La Course au flambeau des agents de la paix de l'Ontario est l'une des plus importantes activités de collecte de fonds au profit des Jeux Olympiques spéciaux, lesquels offrent l'occasion à des enfants et adultes atteints d'une déficience intellectuelle de participer à différentes activités sportives et de se faire compétition.

Lors des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques spéciaux d'été à London, les membres de la Police provinciale formaient une délégation bien visible composée de près de 500 agents de la paix qui ont participé à la dernière étape de la Course au flambeau en portant la « flamme de l'espoir ».

Les membres de la Police provinciale ont fait équipe avec divers athlètes et bénévoles pour marcher et courir lors de nombreux événements de la Course au flambeau tenus aux quatre coins de l'Ontario, non seulement pour amasser des fonds pour les Jeux Olympiques spéciaux, mais également pour sensibiliser les gens à l'événement. C'est grâce à notre participation à de tels événements que nous consolidons notre sentiment de compréhension, de respect et d'acceptation des communautés.

Faits en bref

- Plus de 150 agents de la Police provinciale ont été déployés et affectés à diverses tâches, dont l'établissement de périmètres de sécurité, la gestion de la circulation et la neutralisation d'explosifs.
- Certains membres de la Police provinciale avaient élu domicile sur des bateaux de croisière mouillant dans le port de Vancouver pendant leur période d'affectation.
- Le Justice Institute of British Columbia a décerné son prix « Heroes and Rescue » à la Police provinciale pour son importante contribution à la planification et à la sécurité des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux paralympiques de 2010.
- La flamme olympique a traversé plus de 230 collectivités ontariennes au cours de son périple.
- Les membres de la Police provinciale choisis à titre de coureurs assurant la sécurité de la flamme l'ont accompagnée pendant ses déplacements au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, ainsi qu'en Alberta.
- Plus de 2 900 participants se sont relayé la flamme olympique sur plus de 6 350 km.
- Le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Vancouver a remis à la Police provinciale un flambeau olympique allumé pendant le relais en Ontario. Aucun autre service de police du Canada ne peut se vanter d'avoir reçu un tel honneur.

Faits en bref

- Le commissaire de la Police provinciale Chris D. Lewis s'est dit honoré d'être l'actuel président du comité de la Course au flambeau de l'Association des chefs de police de l'Ontario.
- Des sommes supérieures à 26 millions de dollars ont été amassées en Ontario depuis 1987.
- À l'échelle nationale, des événements de course au flambeau organisés par les responsables de l'application de la loi ont lieu dans dix provinces ainsi que dans les Territoires du Nord Ouest.
- La ville de Sudbury accueillera la dernière étape de la Course au flambeau 2011 dans le cadre des championnats provinciaux de hockey en salle.
- Le service de police de Kingston et la Police provinciale présideront conjointement les Jeux Olympiques spéciaux du printemps 2012.



Sécurité des sommets

C'est en juin 2010 qu'a eu lieu la mise en œuvre réussie des opérations de sécurité entourant la tenue du Sommet du G8 à Muskoka et du Sommet du G20 à Toronto, aboutissement de près de deux années de planification. Ces événements monumentaux, qui se sont succédé dans la même fin de semaine, ont nécessité la plus vaste opération policière de l'histoire canadienne. La mise en place de mesures garantissant la sécurité des personnes jouissant d'une protection internationale ainsi que du public ont nécessité la mobilisation de près de 21 000 agents de police et de sécurité provenant d'un bout à l'autre du pays, du jamais vu au Canada.

Cette capacité incroyable qu'ont les services de police et les organismes de sécurité du Canada à travailler de concert dans un objectif commun était des plus évidentes lors des Sommets du G8 et du G20. La planification de ces événements a nécessité la coor-

dination de nombreux partenaires d'application de la loi, dont la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service de police de Toronto, la Peel Regional Police, les Forces canadiennes et la Police provinciale. Cette coordination a permis à l'équipe de planification de la Police provinciale non seulement de resserrer ses liens avec ses partenaires habituels, mais également de s'associer à de nouveaux organismes, notamment Santé Canada, le Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général et le ministère des Transports.

C'est la Police provinciale qui avait compétence sur le territoire où se déroulait le Sommet du G8, et elle devait par conséquent sécuriser la zone d'interdiction, établir un périmètre de sécurité, gérer les foules, la circulation et les activités criminelles et assurer la liaison avec la collectivité locale. Les mem-

bres de la Police provinciale ont également pris part aux escortes de protection motorisée (habilitation de sécurité), de même qu'aux opérations maritimes, de sécurité routière et de collecte de renseignements.

En janvier 2009, la Police provinciale a affecté cinq de ses membres à l'Unité de la sécurité intégrée pour le G8, dont la direction est assurée par la GRC. À l'approche de l'événement, le nombre de ressources affectées par la Police provinciale a progressivement augmenté, pour s'établir à 109. L'équipe de planification de la Police provinciale a quant à elle tissé des liens solides avec les représentants et les leaders communautaires et les intervenants d'urgence, lesquels ont permis une planification harmonieuse de la sécurité entre l'Unité de la sécurité intégrée pour le G8 et les collectivités touchées par le Sommet.



L'équipe de planification de la Police provinciale a en outre mis sur pied un groupe des relations communautaires pour interagir avec les communautés où aurait lieu le G8. Les membres de ce groupe ont organisé des centaines de présentations et de rencontres à l'intention des résidents et des groupes communautaires afin de répondre à leurs questions, de donner l'information juste et d'instaurer un climat de participation communautaire.

Ce groupe a de plus travaillé en étroite collaboration avec la communauté activiste afin d'assurer l'ouverture et la transparence des communications et d'instaurer un climat de confiance et de respect entre la police et cette communauté.

Dans l'ensemble, la sécurité du Sommet du G8 a été couronnée de succès. En effet, les protestations se sont faites peu nombreuses, aucun acte de violence n'a été perpétré et aucune arrestation n'a été effectuée en lien avec le Sommet. La collectivité gardera donc un souvenir positif du Sommet, ce qui se traduira par une confiance accrue à l'égard de l'engagement de la Police provinciale envers la sécurité publique.

Le Sommet du G8 représente un important jalon de l'histoire de la Police provinciale. En effet, les opérations de sécurité ont exigé la mobilisation et le déploiement de plus de 2 400 membres, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pendant toute la durée des deux sommets successifs. Le fait que la Police provinciale a été en mesure, malgré le déploiement majeur de ses ressources, de répondre aux besoins des collectivités qu'elle sert grâce à la prestation sans faille de ses services policiers constitue indéniablement pour l'organisation une source de fierté.

Le succès des partenariats établis dans le cadre de la tenue des Sommets permettra à l'Ontario de conserver sa notoriété à titre de chef de file dans le domaine de l'organisation d'événements internationaux. Les événements à venir, notamment les Jeux panaméricains et parapanaméricains, bénéficieront des retombées amenées par ce vent de collaboration interorganismes, d'harmonisation et de respect.

Faits en bref

- La planification du Sommet du G8 de 2010 à Muskoka s'est amorcée deux ans avant sa tenue.
- Pendant les opérations de sécurité entourant le Sommet du G8, la Police provinciale a déployé un total de 2 488 membres, qui ont été affectés aux activités suivantes : opérations sur place, circulation routière, gestion de l'activité criminelle, relations de communication, ressources spécialisées sur le terrain, opérations maritimes, logistique, communications et relations publiques, collecte de renseignements et commandement et contrôle.
- Dans la foulée du succès du Sommet du G8, la Police provinciale s'est une fois de plus montrée à la hauteur en déployant plus de 1 300 agents pour aider le Service de police de Toronto à maîtriser l'escalade de violence lors du Sommet du G20.

Le nouveau Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire

La Loi sur les services policiers définit la prévention du crime comme principale obligation des services de police. En 2010, l'Association des chefs de police de l'Ontario a rendu public un nouveau *Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire*, qui a été adopté par la Police provinciale de l'Ontario la même année.

À l'instar du modèle de recours à la force, le nouveau *Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire* fait appel à un ensemble de services. Il établit une distinction entre les quartiers relativement sécuritaires (les « zones vertes » étant les plus sécuritaires), c'est-à-dire les quartiers où les mesures de prévention du crime fondées sur la situation, notamment le renforcement des infrastructures et les stratégies de surveillance communautaires, ont fait leurs preuves, et les « zones rouges », pour lesquelles de telles mesures sont impossibles à mettre en œuvre en raison d'importants problèmes sociaux. Le Modèle permet aux partenaires communautaires de faire des choix éclairés quant aux mesures qui se révéleront les plus efficaces et pertinentes pour leur collectivité.

La Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements, le programme *Verrouillez la, Bien protégé Ontario* et le programme « Surveillance des chalets » ne sont que quelques exemples des programmes mis à la disposition des collectivités. De nombreux autres programmes destinés à lutter contre la criminalité chez les jeunes, la violence envers les personnes âgées, la fraude et le vol d'identité ont également vu le jour.

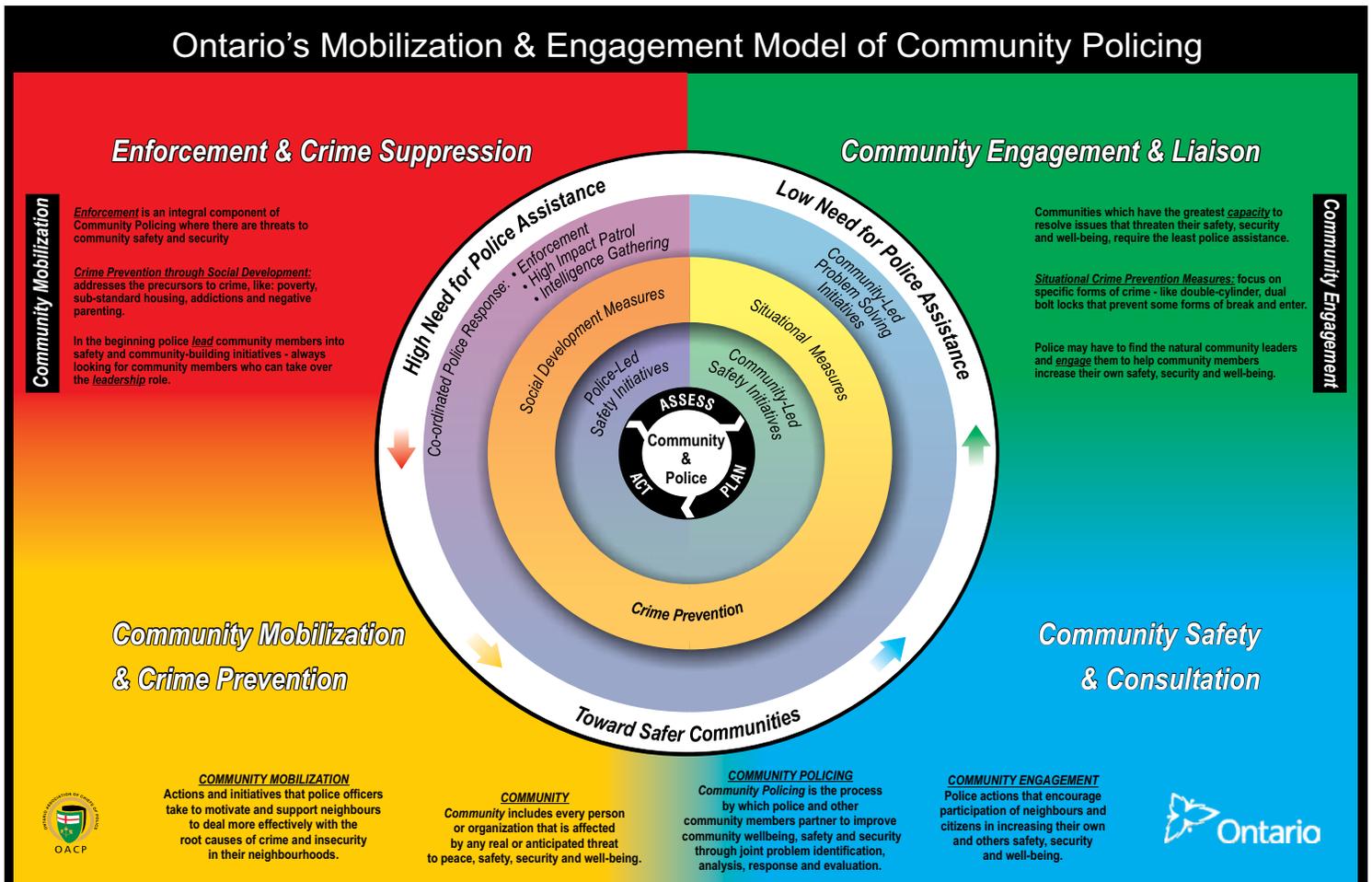
La Police provinciale reconnaît qu'elle ne peut à elle seule garantir la sécurité des collectivités. Le nouveau Modèle met l'accent sur les partenariats entre les membres des collectivités et les services de police pour assurer et préserver la sécurité des quartiers, et met de l'avant les tactiques policières qui permettront d'inciter les membres de collectivités à contribuer à la sécurité de leur quartier et de les appuyer à cet égard. De telles tactiques supposent toutefois que les services de police devront se montrer prêts à perfectionner leurs compétences et à améliorer leurs capacités, de même qu'à évaluer leurs méthodes organisationnelles et de fonctionnement.

En 2010, plusieurs présentations ont été organisées pour faire connaître le nouveau Modèle aux membres de la Police provinciale et à des groupes communautaires des quatre coins de la province. En outre, toutes les nouvelles recrues reçoivent désormais une formation sur le Modèle lors de leur passage au Collège de police de l'Ontario.

À VENIR :

- La Section de prévention du crime et l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario travaillent à la création de ressources pour aider les membres de la Police provinciale à intégrer le Modèle et à le mettre en œuvre. Le Modèle servira également d'outil de communication pour présenter aux collectivités de l'Ontario de quelle façon les services de police travaillent, ainsi que leur rôle au chapitre de la sécurité des collectivités.

Pas disponible en français au moment d'impression.



Relations avec les collectivités des Premières nations : l'après Ipperwash

La capacité de la Police provinciale de l'Ontario à intervenir de façon appropriée dans les affaires autochtones et à offrir un soutien susceptible de favoriser l'efficacité des services de police et le mieux être des collectivités des Premières nations prend appui sur les relations qu'elle entretient avec les leaders et les collectivités des Premières nations de la province. Les initiatives visant à préserver les liens et à en tisser de nouveaux se poursuivent et sont désormais en grande partie axées sur les conclusions de la Commission d'enquête sur Ipperwash.

Depuis la publication des recommandations de la Commission d'enquête sur Ipperwash en 2010, la Police provinciale s'est attaquée avec sérieux à l'examen de ses pratiques et processus, et est fière de pouvoir d'affirmer avoir pris des mesures à l'égard de toutes les recommandations la concernant. Les programmes qui suivent sont des exemples de programmes en vigueur qui visent à appuyer la sécurité et le mieux être des collectivités des Premières nations de l'Ontario.

CONNEXION JEUNESSE

Il est indéniable que les relations entre les Premières nations et la Police provinciale sont teintées de positivisme et qu'elles reposent sur des approches consensuelles en matière de résolution des problèmes préoccupants, lesquelles vont au delà des services policiers traditionnels. Les programmes de responsabilisation des jeunes de la Police provinciale, tels « Walking the Path » et « Niigan Mosewak », sont conçus pour aider ces derniers à comprendre leur histoire et les enseignements traditionnels, ainsi qu'à s'y ouvrir, et à promouvoir l'estime et le respect de soi et des autres. Ce sont ces programmes qui nous permettent d'améliorer notre capacité à répondre aux besoins des collectivités que nous servons.

La popularité du programme « Walking the Path » ne cesse de croître, particulièrement dans le nord, les écoles et les centres d'amitié offrant des programmes de responsabilisation ayant reconnu les vertus de ce dernier pour les jeunes à risque. En réponse à cette augmentation de la demande, la Police provinciale s'efforce d'accroître la capacité d'accueil du programme en formant, en région, des animateurs qui seront ensuite en mesure d'offrir le programme. À ce jour, 88 agents, éducateurs et travailleurs communautaires ont reçu une formation d'une semaine en vue d'animer le programme « Walking the Path ». Quelques écoles et organismes communautaires ont en outre intégré le programme à leur curriculum.

Les commentaires des animateurs de « Walking the Path » font clairement apparaître l'importance du programme en ce qui concerne l'adoption d'attitudes et de comportements sociaux positifs chez les jeunes, le tout dans un contexte de promotion d'une compréhension mutuelle et de fierté à l'égard de la culture des Premières nations. La Police provinciale cherche constamment à renforcer les partenariats établis avec les conseils scolaires, les écoles et les organismes communautaires afin d'étendre la mise en œuvre du programme « Walking the Path », et poursuivra sur cette lancée.



PROGRAMME DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE DE LIAISON (EPL)

Le programme de l'Équipe provinciale de liaison (EPL) joue également un rôle essentiel quant au maintien de bonnes relations avec les collectivités des Premières nations. L'EPL représente un atout indispensable sur le plan de la planification et de l'intervention policières dans le cadre d'événements et d'incidents majeurs, y compris des questions autochtones. En 2010, diverses questions ont soulevé les préoccupations des collectivités des Premières nations, notamment l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée, différents problèmes de revendications territoriales ainsi que les activités liées à l'exploitation des ressources dans le nord. Le programme de l'EPL s'articule autour de l'établissement de relations proactives comme outil d'aide à la résolution des problèmes. Les membres de l'EPL sont présents dans toutes les régions desservies par la Police provinciale et s'efforcent d'instaurer et de préserver un dialogue ouvert avec tous les citoyens pouvant être directement ou indirectement touchés par des événements majeurs.

En 2010, la Police provinciale a offert une formation à ses membres, ainsi qu'à ses partenaires intéressés par le programme, dans le but de décupler la capacité de l'EPL. L'examen du programme a d'ailleurs été achevé, et les agents de l'EPL ont prêté main forte à leurs collègues lors de plusieurs événements majeurs, notamment les Sommets du G8 et du G20. L'EPL poursuivra son travail de collaboration avec les intervenants internes afin de favoriser leur participation éclairée à la résolution de problèmes affectant les collectivités des Premières nations.



RÉALISATIONS EN 2010 :

- Les cours offerts dans le cadre du programme « Walking the Path » ont attiré 397 participants; parmi ceux-ci, 40 étaient des adolescents, tandis que les autres étaient d'âge élémentaire.
- La Police provinciale a financé l'organisation de trois programmes de camps pour les jeunes, soit « Niigan Mosewak » dans la région de l'Est, « North of 50 » dans la région du Nord Ouest et « Niigan Mosewak » dans la région du Nord Est. Ce dernier comptait 9 jeunes, lesquels étaient accompagnés de 13 mentors.
- Au total, 48 agents ont reçu la formation en vue de devenir membres de l'EPL.
- Les membres de l'EPL ont rencontré les collectivités des Premières nations à 83 reprises.
- La Police provinciale a déployé 104 de ses membres dans la Première nation de Pikangikum dans le cadre d'affectations temporaires de deux semaines, en attendant que les postes d'agents de la collectivité soient pourvus. Les agents de la Police provinciale ont non seulement acquis une expérience précieuse, mais leur présence a aussi eu des retombées positives sur la collectivité.
- En décembre, les agents déployés dans la Première nation de Pikangikum ont inauguré les nouvelles installations de détachement avec dortoir qui leur sont réservées.

Grâce aux liens qu'elle a tissés et qu'elle entretient avec les Premières nations, la Police provinciale continuera de venir en aide aux collectivités autochtones et d'appuyer leurs services de police.



Lutte contre le crime organisé grâce aux partenariats transfrontaliers

RÉALISATIONS EN 2010 :

En Ontario, le contrôle des frontières s'exerce en partenariat, et l'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé (EPLCO) figure au nombre des partenaires. Cette équipe de la Police provinciale de l'Ontario, mise sur pied en 2007 en vue d'éliminer l'activité criminelle organisée, cherche à intégrer davantage le cadre de sécurité frontalière aux activités du Bureau de la lutte contre le crime organisé (BLCO). L'EPLCO s'attaque aux activités du crime organisé se produisant aux frontières ou près de celles-ci, notamment la contrebande de stupéfiants, d'armes à feu, de munitions et d'explosifs ainsi que la traite de personnes.

L'EPLCO comprend cinq groupes spécialisés qui sont déployés aux différents passages frontaliers de la province ou près de ceux-ci. Ces groupes travaillent en étroite collaboration avec les unités spécialisées d'application de la loi des différents services de police de l'Ontario, de même qu'avec l'Agence des services frontaliers du Canada et les équipes intégrées de la police des frontières de la GRC. Elles collaborent en outre régulièrement avec les équipes Border Enforcement Security Teams (BEST) de Buffalo et de Détroit. La participation des équipes BEST permet d'élargir la portée des opérations de l'EPLCO, tout en améliorant son efficacité et sa capacité opérationnelle.

Ces partenariats transfrontaliers ont d'ailleurs acquis une profondeur nouvelle grâce à l'intégration de membres de la Police provinciale aux équipes BEST. Cette intégration permet d'éliminer quantité de chevauchements en matière d'échange de renseignements, et permet à l'EPLCO d'assurer une progression plus rapide de ses enquêtes transfrontalières.

- L'EPLCO a effectué 57 arrestations et déposé 240 accusations.
- Les 39 saisies réalisées en 2010 totalisaient une valeur de 7 447 722 \$ en stupéfiants, de 21 500 \$ en voitures et de 42 640 \$ en devises canadiennes.
- Quatre membres de la Police provinciale font actuellement partie des équipes BEST. Dans la foulée de la réussite du programme, trois autres agents du BLCO ont reçu le titre de « Federal Immigration and Customs Enforcement Agent » en vertu du Titre 19 des États Unis, ainsi que les accréditations nécessaires pour prêter main forte aux équipes BEST, si cela s'avérait nécessaire.
- De par leur nature, les enquêtes commencent souvent une année pour prendre fin dans une autre. L'exemple qui suit ne s'avère qu'un dossier parmi les 197 traités en 2010 :
 - Le projet Verwood a été amorcé en août 2010 et n'a pris fin qu'en mars 2011. Dans le cadre de ce projet, un agent d'infiltration a enquêté sur trois groupes connus pour leur implication dans la contrebande de stupéfiants et d'armes à feu. L'agent d'infiltration a ainsi effectué l'achat de cocaïne, d'ecstasy, de marijuana et d'oxycodone auprès de 10 individus connus des milieux policiers, ce qui a mené à l'exécution de 9 mandats de perquisition et de 3 mandats d'arrestation, de même qu'à

la saisie de 7 véhicules, d'une arme à feu à autorisation restreinte et de 16 500 \$ en devises canadiennes. La valeur marchande des stupéfiants saisis et achetés s'élevait à 2 065 440 \$

L'EPLCO a reçu le mandat d'élaborer une intervention stratégique provinciale axée sur les renseignements pour les enquêtes portant sur l'introduction illégale de biens par les frontières de l'Ontario. Il ne fait aucun doute que les succès de l'EPLCO sont attribuables à sa capacité à collaborer avec d'autres unités de la Police provinciale, ainsi qu'avec divers organismes d'application de la loi du Canada, des États Unis et du reste du monde. Cette constante collaboration ne cesse d'accroître notre capacité à lutter contre le crime organisé, tout en nous permettant d'améliorer la sécurité des résidents de l'Ontario et de ses visiteurs.



Programme de transport des détenus

Le Programme de transport des détenus de la Police provinciale de l'Ontario a vu le jour en 2001, alors que l'on construisait des prisons à grande capacité et que l'on fermait, en parallèle, des prisons locales de plus petite taille. Il vise le transport des détenues et détenus, adultes et jeunes, entre les centres de détention et les tribunaux, pour le compte des services de police municipaux et de la Police provinciale.

Les agents de transport des détenus sont nommés à titre d'agents spéciaux et ont été formés sur le recours à la force, les procédures radio, la recherche de personne, les soins à apporter aux prisonniers, la maîtrise de ces derniers et la conduite automobile professionnelle.

Les agents spéciaux sont investis des mêmes pouvoirs que les agents de la paix en vertu du Code criminel et de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* en ce qui a trait à la fouille, à la garde et à la maîtrise des détenus, à la mise en place de mesures de sécurité dans les tribunaux et les installations de services de police, ou les locaux utilisés à ces fins, à la signature et à l'application de documents juridiques ainsi qu'au transport de détenus.

Bien que ces agents se consacrent principalement au transport de détenus, il ne s'agit toutefois pas de leur seule fonction. En effet, un protocole d'entente (PE) approuvé en 2007 autorise les membres du Programme de transport des détenus à venir en aide à la Police provinciale et aux services de police municipaux pour la réalisation des fonctions de soutien suivantes :

- Dactyloscopie;
- Prélèvement d'échantillons d'ADN;
- Surveillance des détenus dans les détachements.



Faits en bref

- Le budget de fonctionnement du Programme de transport des détenus est d'environ 18 millions de dollars.
- Plus de 200 membres de la Police provinciale participent au programme.
- En 2010, 102 743 détenus ont été transportés dans le cadre du Programme, soit une moyenne de 281 détenus par jour.
- Le Programme consiste en dix unités réparties dans l'ensemble de la province qui offrent leurs services dans cinq régions.
- Sur l'ensemble des prisonniers transportés dans le cadre du Programme, 56 % étaient des adultes et 44 % des jeunes.
- La flotte du Programme de transport des détenus comporte 35 fourgons grand volume et 13 fourgonnettes allongées, lesquelles peuvent respectivement accueillir jusqu'à 23 et 12 détenus.

La générosité avant tout : campagnes de charités

Grâce à leur générosité, les membres de la Police provinciale de l'Ontario ont une fois de plus démontré leur engagement à l'égard du bien-être des collectivités de l'Ontario. Nos membres sont fiers de servir les collectivités ontariennes et cherchent continuellement à leur venir en aide, et ce, bien au-delà des responsabilités que leur dicte leur emploi; ils financent d'ailleurs de nombreux organismes de bienfaisance et équipes sportives de leurs régions respectives. La liste qui suit présente quelques-unes des initiatives caritatives menées à bien par la Police provinciale en 2010.

Centraide

La campagne Centraide de 2010 a permis d'amasser l'impressionnante somme de 109 028 \$, à l'image des 101 000 \$ amassés en 2009. Les retenues à la source représentaient 85 % de la somme totale amassée. Parmi les activités ayant également permis d'amasser des fonds pour Centraide, mentionnons :

- les deux « soupers spaghetti » à l'intention du personnel du Grand quartier général (GQG), qui ont permis d'amasser plus de 2 500 \$;
- l'enchère silencieuse en ligne, tenue à l'échelle du ministère, ayant permis de récolter près de 13 000 \$;
- le très populaire concours « GHQ Idol », qui a ultimement permis d'amasser plus de 2 000 \$, et dans le cadre duquel les finalistes ayant survécu aux deux rondes de qualification tenues dans l'auditorium du GQG se sont produits devant la clientèle de soir d'un restaurant de la région.

Pour la deuxième année d'affilée, la sergente d'état-major Leslie Craig le prix de coordonnateur de l'année pour la campagne Centraide. La Police provinciale est fière de compter parmi ses rangs une leader aussi dévouée.



Collecte d'aliments et de jouets de la Police provinciale

Les membres des cinq régions de la Police provinciale, de concert avec la Division de la sécurité routière, ont participé aux collectes d'aliments et de jouets de la Police provinciale, qui se sont déroulées en novembre et en décembre 2010. Ces collectes permettent de distribuer des vivres et des jouets aux familles démunies de l'Ontario pendant la saison des réjouissances, et les résultats ont, une fois de plus, été exceptionnels : 199 035 lb de nourriture, 26 627 jouets et 79 248 \$.

Maison Gilda

En janvier 2010, dans son GQG, la Police provinciale a lancé une campagne de sensibilisation pour venir en aide à la Maison Gilda de Simcoe Muskoka. L'établissement offre des programmes sociaux et des activités à l'intention de patients atteints de cancer, des membres de leur famille et des aidants, en plus de leur apporter soutien et réconfort. La campagne du GQG a donné l'occasion à la Maison Gilda de promouvoir ses activités de financement, notamment la vente de billets pour un tirage au sort, et d'amasser plus de 8 000 \$.



Collectivités des Premières nations

La Police provinciale cherche constamment des moyens novateurs pour venir en aide aux collectivités des Premières nations de l'Ontario. Les visites fréquentes qu'elle effectue dans ces collectivités et les liens qu'elle a tissés avec celles-ci sont autant d'occasions pour la Police provinciale d'aller porter des dons, même si ses membres doivent parfois braver la colère de Dame Nature et composer avec des conditions routières difficiles pour qu'ils arrivent à bon port. Voici quelques exemples de telles livraisons :

- Le Centre Vanier pour les femmes a demandé le concours de la Police provinciale pour transporter des dons vers le nord, à l'intention de la Première nation du lac Big Trout, laquelle a ainsi pu bénéficier de couches, de mitaines, de chapeaux et de vêtements.
- Une seconde collecte a permis d'amasser environ 150 boîtes et sacs remplis de matériel et de vêtements, qui ont ensuite été livrés à la bande de Fort Hope et à la Première nation de Pikangikum par les agents du Bureau des services policiers des Autochtones.
- La municipalité de Burlington a amassé et gracieusement offert plus de 100 000 \$ en équipement sportif, soit plus de 100 sacs de hockey remplis à ras bord. L'équipement a été remis à la Première nation d'Aroland et distribué aux jeunes de la réserve.

Pour la Police provinciale, il demeure essentiel de poursuivre sur cet élan de générosité et de redonner à la communauté. La Police provinciale a démontré que le bien-être de toutes les collectivités de l'Ontario lui tient à cœur et qu'ils peuvent compter sur elle en cas de besoin.



Partenariats pour un monde sûr

Depuis les 20 dernières années, les agents de la paix canadiens participent à diverses missions internationales de la police civile (CIVPOL). Les membres de la Police provinciale de l'Ontario ne font pas exception et sont extrêmement fiers de participer à ces missions volontaires pour faire progresser la paix et la sécurité dans le monde.

Dans le cadre des missions de la police civile, les agents travaillent en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux afin de remettre sur pied les services de police de pays qui, en raison de conflits ou de soulèvements, ne sont plus en mesure de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi. Dans certains cas, de tels environnements constituent le terreau idéal pour la prolifération du crime organisé, notamment sur le plan du trafic de stupéfiants et d'armes, vers le reste du monde.

Les membres de la Police provinciale ayant participé aux missions de la CIVPOL offrent des formations théoriques et pratiques à leurs vis-à-vis, qui portent sur de nombreux aspects de l'activité policière, des notions générales d'application de la loi aux processus et procédures d'enquête, en passant par les ressources humaines, les questions de genre ainsi que le développement du leadership et l'élaboration de politiques et de programmes.

À VENIR :

- Au début de 2011, quatre autres membres en uniforme de la Police provinciale ont été affectés à des missions de la CIVPOL.
- Un nouveau processus de sélection d'un bassin de candidats sera mis en place.
- La Sous direction des missions de paix internationales de la GRC, qui coordonne la participation des agents canadiens aux missions de la CIVPOL, encourage les services de police à continuer de s'impliquer dans ces missions afin de transmettre leur savoir-faire.

En conférant une autonomie accrue aux services de police de ces pays par le mentorat et la formation, nous jetons les assises d'une stabilité nouvelle sur lesquelles l'homme et l'économie pourront prospérer à l'abri de la menace de la guerre.

La Police provinciale jouit également des retombées de ces missions. En effet, ses membres ainsi déployés reviennent au pays avec une compréhension nouvelle des conflits internationaux, de même qu'une sensibilité accrue aux différences culturelles, et forts de leur expérience en leadership. La Police provinciale a bon espoir que sa participation à ces missions demeurera le reflet de l'engagement du Canada quant aux missions de maintien de la paix à travers le monde.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- Au total, 11 membres en uniformes de la Police provinciale ont été déployés dans le cadre de missions de la CIVPOL, dans les quatre pays suivants :
 - Afghanistan;
 - Kosovo;
 - Haïti;
 - Soudan.

Faits en bref

- Le processus de sélection des candidats est fondé sur une liste de critères rigoureux.
- Le Canada a affecté aux quatre coins du monde plus de 2 500 agents de la paix dans le cadre de 50 missions de maintien de la paix.
- Depuis 1995, 63 agents de la Police provinciale ont participé à 82 missions.
- Le Bureau du soutien régional coordonne la participation de la Police provinciale aux missions de la CIVPOL.
- De nos jours, des agents de la paix canadiens sont présents en Asie (Afghanistan), en Afrique (Soudan), au Moyen Orient, en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest ainsi que dans les Amériques (Haïti).



Programme de « contraventions positives »

Le Programme de « contraventions positives » de la Police provinciale de l'Ontario est un programme communautaire de prévention de la criminalité, qui vise à promouvoir les échanges positifs entre les jeunes et les membres de la Police provinciale. L'émission de « contraventions positives » sert de prétexte à l'amorce d'un dialogue et à l'établissement de relations avec les jeunes, tout en récompensant ces derniers pour leur bonne conduite.

Le concept de contravention positive a été étudié en 2010, puis développé en programme provincial. Le programme a été lancé en collaboration avec plus de 800 dépanneurs Mac's des quatre coins de l'Ontario, lesquels attirent l'attention sur celui-ci en affichant l'information s'y rapportant sur les écrans ACL situés à l'intérieur de leurs locaux. Outre ses retombées positives au chapitre de la sensibilisation du public, les initiatives de « contraventions positives » de la Police provinciale ont démontré qu'il est possible de prévenir la criminalité grâce à l'établissement de partenariats novateurs.

Le Programme de « contraventions positives » de la Police provinciale s'articule à

- Opération C'est cool! : les jeunes se voient remettre des coupons pour l'obtention d'une boisson glacée gratuite pour leur bonne conduite lors d'activités estivales et automnales dans le cadre de cette opération, qui est chaque année lancée à la fête du Canada.
- Opération Choco-chaud : les jeunes qui se démarquent par leur bonne conduite reçoivent un chocolat chaud gratuit dans le cadre cette opération qui se déroule lors d'activités hivernales et printanières, et qui s'amorce chaque année lors du jour de la Famille de l'Ontario.

Les comportements positifs qui suivent sont des exemples pouvant donner droit à une contravention positive à un jeune :

- Prise de mesures pour assurer sa sécurité personnelle (p. ex. port du casque);
- Réalisation d'une bonne action;
- Participation aux activités communautaires;

- Manifestations de fierté communautaire (p. ex. ramassage de débris);
- Dissuasion de l'activité criminelle ou respect des passages pour écoliers;

Les agents peuvent également se servir de ces contraventions pour établir des liens avec les jeunes de leur secteur de patrouille.

En valorisant les comportements positifs, les contraventions positives offrent la possibilité aux agents de dialoguer avec les jeunes dans une atmosphère détendue. Les membres de la Police provinciale ont remis 55 000 contraventions positives en 2010.

L'analyse de la couverture médiatique locale et du rapport sur les commentaires recueillis en première ligne ont permis d'achever en 2010 l'évaluation des opérations « C'est cool! » et « Choco-chaud ». Dans la foulée du succès de ces deux initiatives, la Police provinciale planifie actuellement l'opération C'est cool! 2011, de même que l'opération Choco-chaud 2012 dans le cadre de son Programme de « contraventions positives ».

Libérés conditionnels sous responsabilité fédérale en fuite

Les contrevenants condamnés à une peine d’incarcération dans un établissement fédéral figurent parmi les plus dangereux de la société. En effet, les détenus sous responsabilité fédérale ayant été mis en liberté conditionnelle dans nos collectivités, et qui sont illégalement en liberté, sont susceptibles d’enfreindre la loi en raison du peu de moyens de subsistance qui s’offrent à eux.

La recherche active de contrevenants en fuite contribue à la prévention de la criminalité puisque les détenus en liberté conditionnelle qui sont en fuite acquièrent peu à peu un avantage distinct par rapport aux forces de l’ordre lorsque leur cavale se prolonge. En effet, ils ont ainsi l’occasion de communiquer avec d’autres criminels ou avec des membres de leur famille, lesquels peuvent les aider à se faire discrets, notamment en leur offrant une aide financière. Dans plusieurs cas, les contrevenants qui ne sont pas originaires de la région, ou qui ne sont pas en mesure d’entrer en contact avec leurs associés ou leurs amis, se résoudront à commettre un nouveau crime pour satisfaire leurs besoins financiers. En outre, la majorité de ces contrevenants sont toxicomanes, ce qui augmente sensiblement les probabilités d’infraction.

C’est en réaction à ces tendances que la Brigade de recherche des fugitifs (BREF), une équipe multidisciplinaire provinciale, a été créée en 2001. La Brigade a le mandat de repérer et d’appréhender les libérés conditionnels en fuite dans la province de l’Ontario, et de localiser et d’arrêter toute personne qui s’échappe d’un établissement de garde en milieu fermé, quitte un établissement de garde en milieu non fermé ou s’en enfuit ou qui est illégalement en liberté en raison d’un manquement aux conditions de cautionnement, de remise en liberté conditionnelle ou de peine discontinuée. La BREF aide également divers services de police lorsque à repérer et à appréhender des contrevenants dangereux présentant un risque élevé d’infraction en Ontario.

La BREF dispose d’une capacité unique d’intervention coordonnée à l’échelle de la province fondée sur la gestion de l’information sur les contrevenants. Elle peut ainsi surmonter les obstacles attribuables aux diverses instances de la province. La structure interorganisme de la BREF laisse place à la recherche ininterrompue et continue des fugitifs, tout en atténuant les délais potentiels lorsqu’une enquête déborde d’un territoire de compétences.

Les 677 arrestations effectuées en 2010 illustrent bien le succès de la BREF ainsi que les répercussions positives qu’elle a sur la sécurité de nos collectivités. La recherche coordonnée et rapide sur des territoires relevant de différents services de police garantit la mise en place d’un processus efficace d’arrestation des fugitifs avant qu’ils n’enfreignent de nouveau la loi.

Faits en bref

- La BREF se compose de 38 agents et de deux membres civils, qui représentent 15 services de police des paliers municipal, provincial et fédéral.
- La BREF a procédé à l’arrestation de 677 libérés conditionnels sous responsabilité fédérale en 2010, et 94 % d’entre eux ont été appréhendés dans les dix jours suivant leur fuite.





Main d'œuvre



L'excellence en matière de services policiers ne peut être atteinte sans un effort collectif de la part de tous nos membres. Nos membres en uniforme et civils sont des plus dévoués à leur travail, et il s'agit là de la clé du succès pour tout service de police. La Police provinciale de l'Ontario est reconnue dans le monde entier en tant que service de police progressiste et novateur, une réputation que nous avons acquise grâce aux réalisations de notre personnel.



Vince Hawkes, sous commissaire, 2011

Opérations régionales



Passation de commandement : un héritage marqué par le leadership

Le 31 août 2010 a eu lieu une cérémonie de passation de commandement en l'honneur du commissaire Chris D. Lewis, qui est ainsi devenu le 13^e commissaire de la Police provinciale de l'Ontario et son 14^e dirigeant.

Durant la cérémonie, le commissaire à la retraite Julian Fantino a officiellement remis au commissaire Lewis le bâton de commandement, un objet associé au fil des époques à la fonction d'application de la loi et aujourd'hui symbole du Bureau du commissaire. La remise du bâton de commandement aux commissaires nouvellement nommés par leur prédécesseur est une tradition qui revêt une importance significative pour la Police provinciale.

Tout au long de ses 40 années de carrière dans les services policiers, notamment à titre de commissaire de la Police provinciale de 2006 à 2010, le commissaire Fantino a su se faire à la fois leader et visionnaire en redéfinissant les processus de responsabilisation et en ouvrant la voie à la croissance continue de l'organisation. Il laisse derrière lui un héritage d'accomplissements.

Cet héritage servira de tremplin au commissaire Lewis pour la bonne continuation de l'organisation. Fort de 32 années de service au sein de la Police provinciale et ancien sous-commissaire, Opérations régionales, Chris D. Lewis connaît l'importance de tisser des liens personnels avec ses membres et ses partenaires du secteur de la justice, ainsi qu'avec les collectivités que sert la Police provinciale. Le leadership ferme et novateur du commissaire Lewis, auquel se conjuguent l'ouverture et la compassion dont lui seul a le secret, s'est traduit par des manifestations de soutien et par une cohésion organisationnelle sans précédent.

Ce soutien était manifeste lors de la cérémonie de passation de commandement, qui a réuni membres en uniforme de la Police provinciale, personnel civil, membres d'autres services de police et dignitaires. Tous étaient présents pour rendre honneur au commissaire Fantino pour ses longues années services et pour démontrer leur soutien à son successeur, alors qu'il amorçait son mandat à titre de chef de l'un des plus importants services de police de l'Amérique du Nord.



Il est de mon devoir de veiller à ce que les hommes et les femmes de la Police provinciale, qu'il s'agisse de membres en uniforme ou civils, soient les mieux outillés et les mieux préparés pour affronter les défis qui se poseront à eux dans l'exercice de leurs fonctions.

- Chris D. Lewis, commissaire, 2010



Futurs leaders de la Police provinciale

Les recrues d'aujourd'hui représentent l'avenir de la Police provinciale de l'Ontario. En 2010, la Police provinciale a accueilli 216 nouvelles recrues dans ses rangs, qui ont été affectées à des détachements de toutes les régions et divisions de la province. Ces recrues sont fortes d'une large gamme d'expériences de vie et d'accomplissements qui sauront se révéler précieux pour la Police provinciale. Maîtrise de plusieurs langues, expérience dans le secteur privé et militaire et aptitudes au leadership ne sont que quelques unes des qualités de ces nouvelles recrues.

En 2010, les recruteurs de la Police provinciale ont participé à de nombreuses activités de sensibilisation et ont assuré la coordination de plusieurs programmes visant à attirer et à informer de potentielles recrues. Le visage changeant de nos collectivités doit se refléter dans nos rangs, et par le fait même dans nos initiatives de re-

crutement. Plusieurs programmes de la Police provinciale sont ainsi destinés aux collectivités autochtones, à la communauté gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre (GLBT) ainsi qu'aux communautés asiatiques.

Les agents expérimentés de la Police provinciale ne sont toutefois pas en reste, leur expertise, expérience et enthousiasme représentant des atouts précieux pour celle-ci. Lors de leur embauche, ces membres possédaient déjà de l'expérience dans le domaine policier, laquelle profite directement et immédiatement à la Police provinciale de l'Ontario pour ce qui est de la prestation de services de première ligne.

Faits en bref

- Les membres de la Section de recrutement du personnel policier de la Police provinciale ont participé à 251 activités de sensibilisation.
- L'année 2010 marquait le huitième anniversaire du programme Option carrière policière de la Police provinciale, une initiative de recrutement à l'intention des femmes et des hommes intéressés à faire l'essai d'une carrière dans la filière policière. Un total de 61 participants ont été choisis sur les 1 355 demandes reçues des quatre coins de l'Ontario et de l'extérieur de la province.
- Le nombre de candidatures est passé de 2 202 en 2009 à 2 284 en 2010, ce qui représente une augmentation d'environ 3 %.
- Le programme Option carrière policière, le colloque des femmes organisé dans la région du grand Toronto et dans la région du Nord Ouest, le colloque sur la diversité de la région de l'Ouest et le colloque GLBT de Toronto, ainsi que le calendrier jeunesse de la Police provinciale ne sont que quelques exemples d'initiatives de sensibilisation et de recrutement.
- En 2010, la Police provinciale a embauché 43 agents chevronnés.

Fusions

La municipalité de Leamington, qui a une population d'environ 30 000 habitants, a signé un contrat de cinq ans avec la province pour l'obtention des services policiers de la Police provinciale. Le service de police de Leamington a donc été fusionné à la Police provinciale, qui a chaleureusement accueilli 38 agents et 10 membres civils dans ses rangs.

Grâce aux fusions, la Police provinciale peut miser sur la précieuse expérience de ses homologues en matière de prestation de services policiers municipaux et ainsi non seulement de rehausser la qualité de sa main d'œuvre, mais offrir une prestation sans faille des services policiers aux collectivités visées.



Recherche du bien être

La Police provinciale de l'Ontario, grâce à son engagement et à ses efforts incessants en la matière, est parvenue à instaurer une culture organisationnelle au sein de laquelle le bien être se trouve au cœur de tous ses aspects de l'organisation. La vision de bien être de la Police provinciale est en réalité une approche intégrée et stratégique qui vise l'atteinte des priorités suivantes : mode de vie sain, santé et sécurité au travail et culture d'entraide en milieu de travail.

Quelle est la définition d'un milieu de travail sain? Pour certains, un milieu de travail sain est synonyme d'accessibilité à des appareils de conditionnement physique, de mise en place d'un programme de marche ou encore simplement d'un environnement de travail sécuritaire. D'autres vous diront que l'important, c'est la flexibilité des pratiques en milieu de travail, notamment l'instauration de la semaine de travail comprimée qui permet aux employés de bien équilibrer leurs responsabilités professionnelles et familiales, tandis que d'autres encore affirmeront que le fait d'être traité justement et avec respect et empathie par les gestionnaires permet d'assainir le milieu de travail. Il n'y a pas de mauvaise réponse : tous ces facteurs contribuent à créer un milieu de travail sain, et la Police provinciale est fière d'avoir adopté une approche équilibrée.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- La Police provinciale de l'Ontario a mis en place une politique et un programme de prévention de la violence en milieu de travail, qui servent de cadres à la gestion, à la prévention et à la signalisation des incidents violents en milieu de travail, ainsi qu'aux enquêtes en la matière.
- De nombreux bureaux et régions ont organisé des séances de sensibilisation au bien être en milieu de travail, lesquelles portaient notamment sur :
 - le stress et le trouble de stress post-traumatique;
 - la saine alimentation;
 - la santé mentale en milieu de travail;
 - la gestion des conflits en milieu de travail;
 - la gestion du stress en milieu de travail.
- Le Comité mixte provincial de la santé et de la sécurité au travail a organisé une journée consacrée à la santé et à la sécurité et au bien être au Grand quartier général.
- Le comité du bien être du Bureau des services de communications et de technologie a publié mensuellement une liste de conseils sur le bien être et organisé régulièrement des séances de sensibilisation à l'intention du personnel des Centres de communication de la Police provinciale.
- Les membres ont désormais un meilleur accès à des appareils de conditionnement physique modernes.

À VENIR :

« HEALTHIER AND SAFER IN 2011 »

- La Police provinciale participera à l'Étude nationale sur l'équilibre entre le travail, la famille et le style de vie en raison des précieux renseignements repères dont elle dispose sur la santé et le bien être de son personnel.
- Les plans opérationnels 2011 de tous les bureaux, régions et détachements comportent tous une activité invitant le personnel à contribuer ou à participer à l'organisation d'une journée annuelle consacrée au bien être dans le milieu de travail.
- La Police provinciale continuera d'étudier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité aux appareils de conditionnement physique qu'elle met à la disposition de ses membres.

L'histoire de la Police provinciale regorge d'exemples soulignant la volonté de la Police provinciale d'instaurer une culture d'entraide en milieu de travail pour ses membres, ce qu'elle s'est toujours efforcée de faire, tout particulièrement lorsque les besoins étaient pressants à cet égard en raison d'un incident opérationnel ou de problèmes personnels vécus par ses membres. Outre le Programme d'aide aux employés (PAE) auquel il est toujours possible de faire appel, les membres peuvent en tout temps compter sur la présence de gestionnaire soucieux de leur bien être et sur celle de leurs collègues pour se resourcer et s'entraider.



Protéger les nôtres

L'approche équilibrée à laquelle fait appel la Police provinciale de l'Ontario pour veiller au bien être de ses membres comporte également un volet de prestation de programmes conçus pour répondre aux besoins uniques de certaines unités ou sections. À cette fin, la Police provinciale a donc élaboré en 2002 un programme d'évaluation confidentielle, de counselling et de soutien, appelé Safeguard, originalement mis en œuvre pour atténuer le stress vécu par les membres qui participaient à des opérations d'infiltration, puisque ceux-ci étaient impliqués dans des activités à la fois dangereuses et angoissantes.

Le caractère unique du stress vécu par les agents enquêtant sur l'exploitation sexuelle des enfants a poussé la Police provinciale à étendre le programme, en 2006, au personnel de la Section de l'exploitation sexuelle des enfants qui, en raison de la nature de leurs enquêtes, pouvait subir de lourdes répercussions psychologiques.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- Safeguard est désormais un programme multimodal, les membres y participant dès la phase de présélection des candidats et tout au long de la durée de leur assignation, ainsi que pour une période déterminée lorsque l'assignation prend fin, selon des critères établis.
- Le volet de Safeguard qui s'adresse aux membres de la Section de l'exploitation sexuelle des enfants a été amélioré en fonction d'études et d'évaluation des meilleures pratiques utilisées par d'autres organismes d'application de la loi.
- Bien que les procédures opérationnelles normalisées définissent les normes en matière de responsabilisation et de respect des conditions liées à la participation au programme pour le personnel visé, des modifications aux ordres de police de la Police provinciale ont rendu obligatoire la participation au programme et le respect des conditions s'y rapportant pour les membres de la Section de l'exploitation sexuelle des enfants.

L'élaboration et la mise en œuvre de programmes axés sur la préservation de la santé et du bien être de nos membres, ainsi que sur le diagnostic précoce et le traitement des symptômes de détresse liée au travail, constituent des éléments essentiels de notre approche stratégique intégrée mise en place pour créer un milieu de travail sain.

Programme de police auxiliaire de la Police provinciale

Mis sur pied en 1960, et ne comptant à l'époque que 544 bénévoles, le Programme de police auxiliaire de la Police provinciale s'est peu à peu transformé au cours des 50 dernières années et comporte aujourd'hui 1 002 membres disséminés partout dans la province et dans 52 unités. Le Programme de police auxiliaire est le plus important en son genre au Canada, et ses membres professionnels ont offert plus de 227 000 heures de bénévolat en 2010.

Un programme de formation complet permet aux agents auxiliaires d'acquérir les aptitudes nécessaires pour répondre de façon sécuritaire aux exigences de leur mandat, conformément à la *Loi sur les services policiers*. Leur formation annuelle porte notamment sur les pouvoirs d'arrestation, le recours à la force, les armes à feu, les télécommunications ainsi que sur la prise de notes.

L'aide qu'apportent les agents auxiliaires aux agents réguliers permet d'améliorer le travail des policiers dans les collectivités, de même que les programmes de prévention de la criminalité. Ils peuvent donc être appelés, entre autres, à accompagner des agents réguliers lors de patrouilles, à offrir des séances de formation sur le port de la ceinture de sécurité, à participer à des initiatives dans le cadre du programme RIDE, à assurer une présence lors de rassemblements de motoristes ou encore à remplir certaines fonctions lors de cérémonies officielles.



Mandat ciblé pour les équipes spécialisées

Les recommandations élaborées dans le cadre de l'examen de l'Équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence ont été mises en œuvre en 2010. Elles ont entraîné non seulement un changement de nom – l'équipe s'appelle désormais l'Unité de recherche et de sauvetage en milieu urbain, et d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (URSU IIC) – mais également un changement de mandat. L'élimination du mandat de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence permet à l'URSU IIC de concentrer ses ressources, tant humaines que matérielles, sur les domaines spécialisés concernés, et de combler ses besoins de formation à cet égard.

Le nouveau mandat de l'URSU-IIC a permis de clarifier les responsabilités de l'Unité, notamment en ce qui a trait à la recherche et au sauvetage en milieu urbain (RSMU), aux incidents

chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou à l'explosif (CBRNE) et au soutien à l'Unité du maintien de l'ordre public. L'URSU IIC compte trois maîtres-chiens, chacun étant responsable de deux unités canines. Leurs services sont utilisés pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain, la détection de cadavres, d'explosifs et d'armes à feu ainsi qu'en soutien aux opérations canines régionales.

En tant qu'entité du Bureau du soutien régional, l'URSU-IIC a un mandat provincial et est employée lorsque nécessaire pour appuyer les ressources de première ligne. L'Unité est souvent responsable de la première intervention policière dans les situations délicates, notamment en raison de la formation approfondie de ses membres et du coût élevé de l'équipement utilisé dans ce type d'opération.

Grâce aux clarifications et aux nouvelles orientations, l'URSU-IIC est maintenant prête à répondre efficacement aux incidents de toute sorte pour les années à venir.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- L'URSU-IIC a été envoyée aux Sommets du G8 et du G20 à titre d'équipe chargée de l'enlèvement des obstacles et de la recherche et du sauvetage en milieu urbain.
- L'Unité a réussi à interrompre la tentative de suicide par inhalation de sulfure d'hydrogène d'un individu après qu'il eut été pourchassé par un membre de la Police provinciale du secteur d'Orillia.
- L'URSU IIC a prêté main-forte à la municipalité de Midland après le passage d'une tornade dans la ville.
- L'Unité est intervenue rapidement après l'effondrement d'un parc de stationnement en élévation à Windsor.
- Les membres de l'URSU-IIC ont appuyé la Sécurité du Québec en utilisant un radar servant au sondage du sol et en faisant appel aux membres de l'unité canine pour retrouver le corps enfoui d'une victime de meurtre.
- Malgré des conditions climatiques très difficiles, l'URSU IIC est venue à la rescousse d'un homme qui s'apprêtait à sauter d'un château d'eau désaffecté haut de 152 pieds, à St. Thomas (détachement d'Elgin).

Faits en bref

- En 2010, l'URSU-IIC a répondu à 148 appels de service, incluant 42 demandes pour l'Unité canine, 1 demande de maintien de l'ordre public, 40 demandes de RSMU, 28 incidents CBRNE, 4 cas d'enlèvement d'obstacles et 33 autres interventions.
- L'Unité compte 23 membres.



Allocation de ressources aux équipes d'intervention en cas d'urgence

La révision du programme de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence en 2008 a mené à la formulation de recommandations visant à ouvrir des postes équivalents à plein temps (EPT). L'objectif de ces ouvertures était de favoriser le leadership, la responsabilisation et les compétences du programme. En 2010, la réaffectation de fonds pour la transition a été complétée, et 66 nouveaux postes spécialisés ont été offerts, dont des postes de chef d'équipe, qui ont été intégrés de façon permanente.

Ces postes de leadership permettent de réduire les problèmes liés à la charge de travail des superviseurs, qui sont déjà très sollicités par leurs nombreuses tâches, dont la supervision des membres de leur équipe et la gestion des pelotons de leur détachement. Les responsables des équipes d'intervention en cas d'urgence se consacrent pleinement au programme dont ils assurent la supervision. Parmi les postes de leadership de la nouvelle structure, on compte 1 poste d'inspecteur, 5 postes de sergent d'état major et 13 postes de sergent.

Lors de la restructuration, 48 agents équivalents à plein temps ont été affectés dans les détachements des régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest. La dotation et la répartition de postes EPT sont profitables dans le cadre des activi-

tés de première ligne puisqu'elles permettent de maintenir le nombre d'agents nécessaire pour répondre aux incidents graves aux quatre coins de la province. Ces postes sont considérés comme une réaffectation des membres et non comme un ajout d'effectif.

Les tâches de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence sont clairement énoncées dans les ordres de police de la Police provinciale de l'Ontario et comprennent les responsabilités suivantes :

- renfort aux équipes canines;
- recherche et sauvetage de personnes disparues et recherche de pièces à conviction;
- mise en place d'un périmètre de sécurité lorsqu'une personne s'est barricadée;
- maintien de l'ordre public en cas de manifestations, d'émeutes, de grèves ou d'autres événements de grande ampleur;
- sécurité des dignitaires;
- protection des témoins.



Faits en bref

- À temps plein ou à temps partiel, le membre de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence doit contribuer aux tâches du détachement lorsqu'aucune tâche spécialisée de l'Équipe ne lui est assignée.
- En 2010, les membres de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence ont répondu à plus de 2 000 appels de service opérationnels. Parmi les dossiers les plus importants et exigeants, mentionnons :
 - les Sommets du G8 et du G20;
 - les mesures d'éradication de la drogue;
 - la gestion des événements de Port Dover;
 - la recherche de personnes disparues et de pièces à conviction.

Formation novatrice

La Police provinciale de l'Ontario est reconnue comme un service de police moderne et offre à ses membres des occasions d'apprentissage continu. Depuis 1920, l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario assure la promotion et l'emploi de méthodes d'apprentissage tant traditionnelles que novatrices et d'approches axées sur les besoins de perfectionnement des employés.

En 2010, les services de l'Académie ont été bonifiés par l'intégration d'une importante unité d'apprentissage électronique et d'OPP Learn, un portail de formation en ligne. Ce portail permet à plus de 3 000 utilisateurs par mois d'accéder à des formations en ligne et à des prospectus de cours. L'utilisation de la plateforme continuera à gagner en popularité au fur et à mesure que l'on constatera tous les avantages de ce type de formation.

Les méthodes novatrices de prestation de formation ont permis de rendre plus de cours accessibles, notamment grâce aux « classes virtuelles », de plus en plus employées par l'Académie. Six classes virtuelles ont été aménagées dans la province afin de favoriser des méthodes de formation plus efficaces. Par ailleurs, des mentors ont été désignés dans les régions et les bureaux pour prêter main-forte lors de la présentation de cours virtuels.

En 2010, l'Académie a intégré un modèle d'apprentissage axé sur la résolution de problèmes à son curriculum. Cette approche vise à faire participer les étudiants de façon plus directe grâce à des exercices de réflexion critique et d'analyse. L'apprentissage axé sur la résolution de problèmes force les participants à réfléchir et à chercher eux-mêmes des pistes de solution. Les cours faisant appel à cette approche amènent les participants à développer leurs aptitudes d'enquête (formulation de questions, collecte et analyse de renseignements, communication des résultats).

À VENIR :

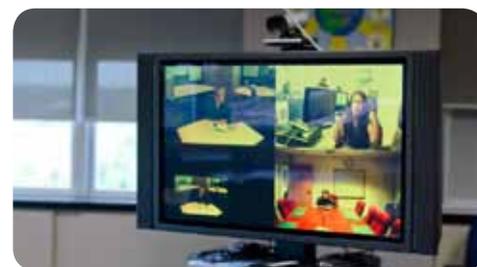
- Le réseau de classes virtuelles sera déployé dans cinq nouveaux secteurs. En 2011, environ onze cours seront offerts selon cette méthode d'enseignement, soit cinq de plus qu'en 2010. Parmi les nouveaux cours, on compte une formation sur la gestion des enquêtes d'envergure et les enquêtes sur les homicides.
- On prévoit augmenter la capacité de production et de prestation d'éléments d'apprentissage électronique pour des cours existants ou des nouveaux cours.
- La croissance du nombre de départs à la retraite anticipé au cours des cinq prochaines années amène l'Académie à miser sur la formation adéquate des membres afin que l'organisation puisse maintenir l'excellence de ses services. Plus de possibilités de formation à l'intention des leaders et de la direction de l'organisation seront offertes.
- Un groupe de travail sera créé afin de mettre en œuvre une initiative d'affectation par rotation.
- La Police provinciale de l'Ontario et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario ont élaboré un sondage sur les besoins en matière de formation des employés civils, qu'elles mèneront en 2011. Les résultats serviront à élaborer une stratégie de formation pour les employés civils.



Faits en bref sur l'Académie

En 2010 :

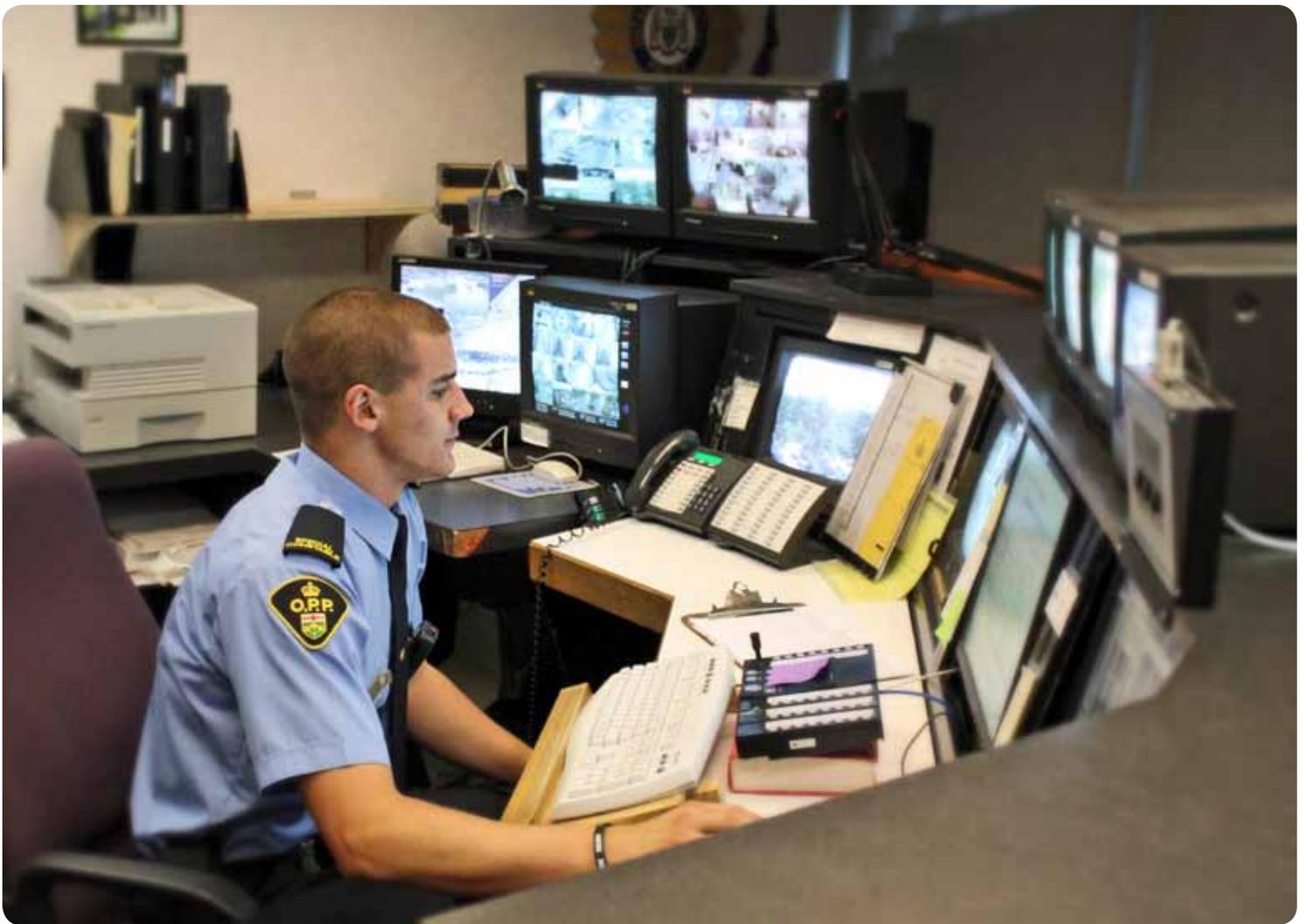
- Un total de 10 969 formations ont été offertes par l'Académie.
- Plus de 17 117 personnes ont été hébergées pour la nuit au O'Grady Hall (résidence de la Police provinciale de l'Ontario).
- Plus de 465 cours ont été donnés, dont 113 sur place.
- Les cours sur place et à distance ont été offerts à 4 626 étudiants.
- 6 111 membres en uniforme et 764 membres auxiliaires ont reçu la formation annuelle en milieu de travail sur le recours à la force.
- La Police provinciale a formé 305 nouveaux agents (recrues et personnes embauchées directement).
- Le 25 février 2010, l'Académie a lancé OPP Learn, le portail d'apprentissage électronique de l'organisation. Au cours de l'année, le portail a été utilisé en moyenne par 815 personnes par mois. Au total, ce sont 8 500 cours en ligne qui ont été suivis à l'aide d'OPP Learn.
- L'Académie et ses partenaires de formation en ligne ont offert 6 343 possibilités de formation par Internet.
- Parmi les cours offerts dans les classes virtuelles en 2010, on compte des formations sur la gestion des dossiers électroniques avec Adobe, l'analyse de taches de sang, la modernisation du service de la paie et le Réseau d'information sur les ressources humaines, l'autorisation de sécurité, la gestion axée sur l'obtention de résultats financiers ainsi que des ateliers de perfectionnement professionnel.



Habitudes de conduite automobile professionnelles

Les employés de la Police provinciale de l'Ontario se doivent de donner l'exemple d'une conduite sécuritaire sur les routes de la province afin de ne pas porter atteinte à la crédibilité des agents de première ligne qui font la promotion de la sécurité routière et qui appliquent le *Code de la route*. L'Académie de la Police provinciale maintient sa collaboration avec la Division de la sécurité routière pour élaborer et mettre en œuvre une formation qui fait la promotion de pratiques sécuritaires sur les routes, les voies navigables et les sentiers.

En 2010, tous les membres en uniforme de la Police provinciale de l'Ontario ont été appelés à suivre le cours en ligne sur la prévention des collisions impliquant des agents. Ce dernier mettait l'accent sur les techniques de gestion des risques, sur la considération du facteur humain et sur la prise de conscience personnelle. Le cours a été élaboré pour apprendre au personnel de première ligne à reconnaître à quel moment ils constituent un danger. Grâce à OPP Learn, il a été établi que 97 % des agents avaient suivi le cours tel qu'il leur avait été demandé. Pour assurer le succès à long terme de cette initiative, les responsables du programme de recrutement ont également mis au point des présentations sur la conduite sécuritaire.



Efficacité



Dans le contexte actuel de ressources qui vont en s'amenuisant, notre organisation doit faire preuve d'efficience et d'efficacité pour atteindre le niveau d'excellence auquel elle aspire. La Police provinciale de l'Ontario travaille d'arrache pied pour rendre ses activités plus efficaces, notamment grâce à la technologie et à la mise en place de mesures policières axées sur les résultats. Nous nous sommes engagés à revoir continuellement nos pratiques pour que nos efforts non seulement soient décuplés, mais mieux investis.



Noreen Alleyne, commandante provinciale, 2011
Services internes

Nouveau Plan stratégique

Tous les trois ans, la Police provinciale de l'Ontario produit un nouveau Plan stratégique pour établir ses priorités et faire connaître ses projets visant à promouvoir « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ». Son dernier plan triennal ayant pris fin en 2010, la Police provinciale a amorcé un processus de consultation afin de recueillir les données nécessaires à l'élaboration de son nouveau *Plan stratégique 2011-2013*.

À l'été 2010, elle a réalisé un sondage auprès de ses employés et tenu 31 séances de découverte partout en Ontario pour connaître le point de vue des membres de la Police provinciale. Ces rencontres ont donné l'occasion à certains intervenants externes, notamment l'Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB) et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario, de mettre leurs idées à contribution.

L'approche consultative a permis de recueillir une foule de renseignements concernant les mesures que la Police provinciale de l'Ontario pourrait prendre pour tirer le meilleur de ses membres et pour maintenir la qualité de ses services policiers. Le nouveau plan stratégique prévoit un bon nombre de changements internes et externes et tient compte des nombreux commentaires reçus des quatre coins de la province.

Le *Plan stratégique 2011-2013 de la Police provinciale de l'Ontario* reprend les quatre mêmes catégories que dans les années précédentes : *sécurité publique, relations, main-d'œuvre* et *efficacité*. Les objectifs stratégiques ont été établis en fonction des énoncés suivants :

- **Sécurité publique** : Excellence en matière de prestation de services policiers de base grâce aux services policiers axés sur les renseignements.

- **Relations** : Établissement de partenariats solides et efficaces avec nos collectivités, intervenants et collègues.
- **Main-d'œuvre** : Un groupe stable d'employés qualifiés et fiers de se dévouer à la Police provinciale de l'Ontario.
- **Efficacité** : Capacité démontrée à faire preuve d'efficacité et d'efficience dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant.

Ces quatre objectifs généraux sont étoffés par 14 stratégies de services policiers adaptées aux préoccupations de l'organisation et aux besoins de nos collectivités en matière de sécurité publique.

Tous les membres qui ont pris part au processus ont par le fait même investi dans l'avenir collectif. Avec l'aide de nos intervenants et de nos collectivités, nous veillerons à tenir les engagements énoncés dans le Plan stratégique de la Police provinciale.

 Plan stratégique de la Police Provinciale		VISION : Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario		
2011-2013		MISSION : L'excellence dans les services policiers grâce à notre personnel, à notre travail et à nos relations		
OBJECTIFS	SÉCURITÉ PUBLIQUE	RELATIONS	MAIN D'ŒUVRE	EFFICACITÉ
	Excellence en matière de prestation de services policiers de base grâce aux services policiers axés sur les renseignements.	Établissement de partenariats solides et efficaces avec nos collectivités, intervenants et collègues.	Un groupe stable d'employés qualifiés et fiers de se dévouer à la Police provinciale de l'Ontario.	Gestion des activités de façon efficiente et efficace dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant.
STRATÉGIES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prévention du crime et réduction de la victimisation dans nos collectivités. 2. Excellence des enquêtes grâce aux services policiers axés sur les renseignements. 3. Excellence dans la gestion des enquêtes majeures, des incidents critiques et des situations d'urgence ainsi que dans les interventions. 4. Sauver des vies et diminuer la criminalité sur nos routes, nos voies navigables et nos sentiers. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer et mettre en œuvre une approche coordonnée pour les communications internes. 2. Concentrer les communications externes, notamment les efforts de sensibilisation au mandat de la Police provinciale, sur nos collectivités et les intervenants. 3. Promouvoir des services policiers durables pour les Premières nations et contribuer à la sécurité de ces collectivités. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter et encourager la formation continue ainsi que les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour nos employés. 2. Promouvoir une culture de reconnaissance et de responsabilisation des employés au moyen d'un système efficace de gestion de la performance. 3. Voir au bien-être des employés et faire la promotion d'un milieu de travail sain. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la gestion de l'information au moyen de la technologie. 2. Assurer une gestion budgétaire efficace et veiller à la responsabilité financière. 3. Enraciner la responsabilité environnementale dans notre culture et dans nos pratiques opérationnelles. 4. Continuer de moderniser l'équipement pour tous les employés.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sur la Stratégie de réduction de la criminalité • Statistiques sur la criminalité et sur la sécurité routière • Vérifications de patrouille • Comptes rendus sur les enquêtes majeures • Évaluation des événements majeurs • Cadre de la Police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats du sondage sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale de l'Ontario • Résultats du Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario sur l'engagement • Formations offertes aux services policiers des Premières nations 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats du Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario sur l'engagement • Sondage auprès des membres de la Police provinciale de l'Ontario • Statistiques sur l'apprentissage en ligne • Système de données sur les ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques uniformes sur la charge de travail • Possibilités de formation en gestion financière • Formulation de réponses à diverses enquêtes, demandes et vérifications • Intégration de systèmes technologiques • Projets d'infrastructure conformes aux normes environnementales
NOS VALEURS : PROFESSIONNALISME • RESPONSABILITÉ • DIVERSITÉ • RESPECT • EXCELLENCE • LEADERSHIP				



Installations modernes

Depuis 2010, de nouveaux édifices de détachement servent les intérêts des résidents de trois de nos secteurs (Dufferin, Nottawasaga et Stormont, Dundas et Glengarry).

Ces installations modernes permettent de mieux répondre aux demandes d'opérations policières et aux besoins de la collectivité. Les nouveaux édifices assurent de meilleures conditions de travail aux agents et au personnel civil afin qu'ils puissent continuer à offrir les services policiers professionnels et efficaces auxquels s'attendent les citoyens. Les nouvelles installations font partie de l'engagement de l'Ontario de remplacer ou de rénover les édifices de la Police provinciale de l'Ontario pour aider les agents de première ligne à maintenir la sécurité dans les collectivités ontariennes.

Avec 166 détachements dans la province, le maintien d'environnements de travail modernes se doit d'être l'une des priorités à long terme de l'organisation. Deux cérémonies ont eu lieu en novembre 2010 : l'une pour inaugurer les travaux de construction du détachement de Walkerton, et l'autre pour ceux de l'Unité des services d'identification médico-légale de Mount Forest. Ces installations font partie du projet de modernisation de la Police provinciale.

Ce projet de modernisation fera bénéficier la Police provinciale de l'Ontario de nouvelles ressources essentielles, soit 17 nouveaux bâ-

timents dans 16 collectivités de la province. Au total, ce sont plus de 300 000 pieds carrés qui viendront s'ajouter aux bâtiments existants, sous forme de détachements, d'unités d'identification médico-légales et de quartiers généraux régionaux. Il s'agit de l'un des plus importants projets de modernisation des installations de toute l'histoire de la Police provinciale de l'Ontario.

Les nouveaux bâtiments répondront au minimum aux critères écologiques de certification LEED « argent ». La construction de 2 des bâtiments est actuellement en cours, et 17 nouveaux projets devraient voir le jour dans les premiers mois de 2011. Les travaux devraient se terminer vers la fin de l'automne 2012.



Faits en bref

- En 2010, dans le cadre du projet de modernisation, ce sont 292,7 millions de dollars qui seront alloués à la rénovation des installations de la Police provinciale de l'Ontario, ce qui comprend les travaux d'entretien des 30 prochaines années (valeur nominale totale de 548,5 millions). Parmi les travaux, mentionnons la construction de huit unités d'identification médico-légale, de sept détachements, de trois quartiers généraux régionaux et d'un Centre de communication de la Police provinciale.
- La Police provinciale de l'Ontario travaille de concert avec Infrastructure Ontario, la Société immobilière de l'Ontario ainsi que le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.
- En plus des trois nouveaux détachements qui seront construits, trois bâtiments ont été complètement rénovés en 2010 (Essex, Aurora et le Centre de dressage des chiens de Gravenhurst).
- Depuis 2001, dans le but de rendre les services plus efficaces et moins coûteux pour la population ontarienne, la Police provinciale a regroupé les onze centres de communication en cinq groupes.

« Nouveau » processus pour les services policiers axés sur les résultats

En 2006, la Police provinciale de l'Ontario a mis en place des services policiers axés sur les résultats (SPAR). Depuis, ces services policiers se sont avérés un excellent cadre de responsabilisation et un outil important pour améliorer la sécurité de la collectivité grâce à des initiatives ciblées contre le crime et sur l'application des règlements de la circulation.

Les SPAR sont fondés sur des renseignements statistiques récents et précis qui sont révélés chaque mois au cours des réunions de détachement et des réunions régionales. Ces renseignements sont ensuite consolidés pour être présentés dans les réunions de la haute direction. En 2010, la portée des SPAR a été étendue afin d'inclure des notions de responsabilisation,

notamment en ce qui concerne la communication de l'information financière, les collisions impliquant des agents et les plaintes internes et externes.

Le processus de SPAR a lui aussi fait l'objet de modifications : les régions et les détachements continueront de se réunir tous les mois, mais les rencontres de la haute direction auront désormais lieu tous les trimestres. Les réunions sur les SPAR reposent principalement sur des statistiques, plus particulièrement celles qui sont propres au détachement et à la région concernés.

Pour que les sujets pertinents pour l'organisation soient régulièrement abordés, les cadres se réuniront également tous les mois. Un ordre du

jour permanent sera établi, et les commandants de bureau et régionaux pourront, avant chaque rencontre, y ajouter les points jugés pertinents. De plus, à chaque réunion, un ou deux des commandants de bureau seront invités à présenter un enjeu actuel ou récurrent propre à leur territoire.

Cette mesure démontre l'engagement de la direction de la Police provinciale de l'Ontario à mieux communiquer et à être plus au fait des défis et des tendances de l'organisation. Il s'agit également d'un moyen efficace pour favoriser la collaboration et échanger des renseignements qui sont souvent absents des rapports statistiques, notamment les meilleures pratiques et les leçons apprises.

Diversité en action

Pouvez-vous imaginer un service de police où tous les membres ont les mêmes compétences, les mêmes points de vue et la même relation avec les membres de la communauté? On obtiendrait alors une organisation stagnante et inefficace, dépourvue de diversité sur le plan des compétences, et en qui la confiance et le soutien de la communauté feraient défaut, trois éléments pourtant essentiels aux services policiers.

Valoriser la diversité et l'inclusion est l'affaire de tous les membres de la Police provinciale de l'Ontario. C'est ainsi que l'organisation fonctionne, jour après jour. Cette pratique constitue la clé de notre succès comme leader en matière de services policiers et, sur le plan individuel, comme leaders dans les collectivités que nous servons.

Encore cette année, nous démontrons notre engagement à promouvoir la diversité et l'inclusion en laissant ces valeurs guider nos paroles et nos gestes.

Apprentissage et sensibilisation :

- Nos conseils régionaux de la diversité, de l'équité et de la déontologie se sont alliés à des groupes communautaires pour sensibiliser la communauté et apprendre les uns des autres.
- Des sessions d'apprentissage portant sur divers sujets ont été tenues sur l'heure du dîner.



- Des articles ont été présentés par la directrice, diversité, équité et déontologie dans le bulletin d'information de la Police provinciale.
- De nombreux cours de l'Académie ont été mis à jour afin d'inclure des scénarios sur la diversité dans le programme axé sur la résolution de problèmes.

Environnement de travail antidiscriminatoire :

- En 2010, l'une des préoccupations était d'apporter un soutien au Bureau de l'avancement professionnel dans le cadre de son travail sur la Politique de prévention de la discrimination et du harcèlement au travail.
- De véritables efforts continuent d'être déployés pour recruter du personnel provenant de groupes généralement sous représentés.
- Un nombre record de membres du personnel de la Police provinciale de l'Ontario a participé à une étude pancanadienne sur la déontologie et le professionnalisme dans les services policiers.

Politiques opérationnelles :

- Le Bureau des politiques opérationnelles et de la planification stratégique a adopté les principes de diversité et d'inclusion de la fonction publique de l'Ontario (FPO), qu'il intégrera à ses politiques au moment de leur révision.

À venir :

- En 2011, la Police provinciale publiera un rapport intitulé « Destination diversité : Le chemin vers la diversité de la Police provinciale de l'Ontario ».
- Le Bureau des politiques opérationnelles et de la planification stratégique mènera un examen des ordres de police de la Police provinciale de l'Ontario à la lumière des principes de diversité et d'inclusion de la FPO.

Il est essentiel que nous respections ces valeurs pour maintenir notre statut d'employeur de choix et de modèle d'excellence en matière de prestation de services policiers en Ontario.



Virage vert des services policiers

Élaborer des stratégies ingénieuses et novatrices qui respectent les allocations budgétaires et les contraintes fiscales sous-entend également être en mesure de réduire les pratiques qui nuisent à l'environnement.

La Police provinciale de l'Ontario s'efforce de devenir plus écologique, plus compétente... tout en prenant soin de ce que l'adoption de pratiques plus écologiques et durables n'interfère pas avec la prestation continue de services policiers efficaces dans les collectivités.

Par exemple, les unités d'intervention adaptée ainsi que les patrouilles cyclistes et pédestres se démarquent dans le cadre des programmes d'enquête, de visibilité des agents et de prévention du crime, tout en étant bénéfiques pour l'environnement. Ces initiatives permettent de réduire la consommation d'essence et l'empreinte carbone de l'organisation.

Par ailleurs, la technologie de pointe est de plus en plus utilisée aux fins de postes de travail mobiles. Ceux-ci permettent aux agents d'obtenir des renseignements essentiels et de produire des rapports opérationnels à même leur véhicule de patrouille. Cette technologie favorise non seulement la sécurité et la visibilité des agents, mais aussi la diminution des déplacements en provenance ou en direction des détachements, réduisant par le fait même les émissions de gaz carbonique et la consommation d'essence.

Le concept d'excellence s'étend bien au-delà de l'application des pratiques policières et opérationnelles. La Police provinciale de l'Ontario cherche constamment à trouver des méthodes efficaces et écologiques pour gérer son parc automobile et ses installations ainsi que faire usage des technologies.

RÉALISATIONS EN 2010 :

- Le Grand quartier général d'Orillia en Ontario utilise une production combinée de chaleur et d'électricité quatre jours par semaine. Ce processus permet de récupérer la chaleur de la production d'électricité et de la réutiliser à d'autres fins, notamment pour réguler la température du bâtiment.
- Les systèmes informatisés des voitures de patrouille ont été modernisés et sont actuellement testés dans certains secteurs.
- Deux projets pilotes ont débuté pour évaluer les options qui permettraient de réduire la consommation d'essence. Il s'agit d'un enjeu important, notamment dans les collectivités du nord, où les services policiers doivent être toujours prêts à répondre à l'appel malgré les froids extrêmes.

Faits en bref

- La Police provinciale de l'Ontario protège près d'un million de kilomètres carrés de territoire et de cours d'eau à l'aide de 3 700 véhicules, et ce, sans interruption.
- En 2010, la Police provinciale a utilisé plus de 23 millions de litres de carburant.
- Dans toute la fonction publique de l'Ontario, c'est la Police provinciale de l'Ontario qui dispose du plus important budget alloué à la consommation d'essence.
- En 2010, 25 véhicules hybrides ont rejoint la flotte automobile de la Police provinciale, en remplacement de véhicules ayant atteint la fin de leur cycle de vie.
- La Police provinciale de l'Ontario a passé plus de 123 000 heures en patrouille pédestre dans les collectivités de l'Ontario en 2010.

À VENIR :

- L'augmentation du coût de l'essence a des conséquences évidentes sur le budget de la Police provinciale de l'Ontario. Le prix de l'essence augmente, mais pas le budget alloué. Les dépenses en capital, notamment le remplacement de véhicules désuets par des véhicules qui consomment moins de carburant ou par des voitures hybrides, pourraient devoir être reportées.
- La Police provinciale de l'Ontario collabore de près avec les constructeurs de véhicules automobiles afin d'améliorer la conception des voitures sans compromettre leur sécurité ou leur performance. Le résultat est un véhicule muni d'un moteur V6 offrant les performances d'un V8 et pouvant réduire la consommation d'essence de 20 à 25 %. Les nouveaux véhicules seront offerts en 2012 par trois constructeurs.
- De nouveaux postes de travail mobiles seront installés dans les régions du Nord Est et du Nord Ouest de la province, ainsi que dans les détachements du Sud de l'Ontario où la Police provinciale doit couvrir une plus grande surface. On prévoit la mise en service de près de 500 postes de travail mobiles pour la fin juin 2011.
- Tous les nouveaux bâtiments de la Police provinciale de l'Ontario seront construits en fonction des normes de certification LEED de niveau « argent ». Le système de classification LEED établit des normes pour une conception, une construction et un fonctionnement écologiques ainsi que des solutions d'entretien visant à réduire les émissions de CO₂, la consommation d'énergie et d'eau, et à améliorer la qualité de l'air ambiant.
- L'organisation continue d'évaluer les options concernant l'utilisation d'appareils mobiles qui permettraient aux agents d'accéder à des renseignements en temps réel et de réduire leur consommation de papier.



Innovation et technologie pour le parc automobile

La technologie évolue à un rythme effréné, et la Police provinciale de l'Ontario cherche continuellement de nouveaux appareils innovateurs pour améliorer ses services de première ligne.

En 2010, la Police provinciale a mis en service plus de 350 postes de travail mobiles dans la province. Les postes de travail mobiles consistent en l'installation d'un terminal informatique dans les voitures de patrouille, offrant ainsi la possibilité aux agents d'obtenir des renseignements en bordure de route ou sur les lieux où ils sont dépêchés. Cette technologie et ces renseignements provenant de la base de données donnent accès à de l'information en temps réel qui permet aux agents de prendre des décisions éclairées et de savoir à quoi s'attendre lorsqu'ils interceptent un véhicule ou un individu.

Le projet pilote de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation (RAPI) a été lancé en 2010. Ce projet utilise des caméras qui reconnaissent les caractères des plaques d'immatriculation et les comparent aux données de la base de données du ministère des Transports (MTO), qui recense plus de 4,5 millions de plaques enregistrées dans la province pouvant être d'un certain intérêt pour les services policiers. Un second ensemble de données provient du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et présente les véhicules volés ou pouvant faire l'objet d'une enquête de police. Les renseignements extraits des données du MTO comprennent la date de validité des plaques ainsi que les numéros de plaques de véhicules manquants ou encore qui ne sont pas liées à un véhicule. Les renseignements des bases de données du MTO et du CIPC sont mis à jour quotidiennement afin d'assurer leur validité. Pour le moment, quatre véhicules provenant de divers secteurs de la province ont été munis de caméras. Le projet pilote prend fin en août 2011. Les résultats seront évalués pour déterminer si le programme constitue une manière efficace pour améliorer la sécurité routière.

La reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation est compatible avec les postes de travail mobiles. Puisque les fichiers du MTO et du CIPC sont interrogeables depuis les postes de travail mobiles, le personnel obtient des résultats immédiats.

L'équipement à l'appui des initiatives des services policiers de l'Ontario est en constante évolution, et ces appareils démontrent comment la Police provinciale de l'Ontario met à profit la technologie pour combattre le crime. Utiliser la technologie dans les véhicules comporte de nombreux avantages : clarté des renseignements transmis, réduction du temps passé au abords de la route et sécurité accrue des agents. Les interventions sur le bord de la route peuvent s'avérer dangereuses pour les agents, ce pourquoi chaque minute de moins passée en bordure de route avec un contrevenant est la bienvenue.

À VENIR :

En 2011, 100 postes de travail mobiles supplémentaires seront envoyés dans les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario. Parmi elles, 70 seront envoyées dans les secteurs du Nord de la province, qui n'avaient jamais eu accès à des stations mobiles de façon permanente. Les 30 autres appareils seront distribués dans le sud de la province.

Le MTO travaille actuellement à augmenter le nombre d'agents de police pouvant accéder aux photos des détenteurs de permis afin de faciliter les enquêtes. Les agents pourront ainsi déterminer hors de tout doute l'identité de l'individu en possession du permis de conduire. Pour le moment, seuls 500 agents ont l'autorisation nécessaire pour accéder à ces photos.



Faits en bref

- En 2010, 380 postes de travail mobiles ont été mis en service dans les régions de l'Ouest, de l'Est et du Centre ainsi qu'au sein de la Division de la sécurité routière.
- Les quatre systèmes de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation sont situés dans les régions de l'Ouest et de l'Est, à la Division de la sécurité routière de la région du grand Toronto et au Grand quartier général.
- Pour assurer le respect de la loi visant à combattre la conduite inattentive, la Police provinciale supprime des postes de travail mobiles tout programme inutile pouvant favoriser ce genre de pratiques. D'autres initiatives seront mises en œuvre afin de réduire la distraction du conducteur tout en permettant aux agents d'accéder aux renseignements importants à même le véhicule. On étudie actuellement la possibilité de programmer les ordinateurs pour qu'ils transmettent oralement les données reçues à l'écrit.

Gestion améliorée de l'information concernant les délinquants sexuels

Le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario est né à la suite de l'enlèvement et du meurtre brutal, en 1998, du jeune Christopher Stephenson, âgé de 11 ans, par un pédophile condamné qui était en libération d'office par les autorités fédérales. Lors de l'enquête sur la mort de Christopher, le jury du coroner a recommandé la création d'un registre national des délinquants sexuels condamnés, exigeant l'inscription de ces derniers auprès du service de police local.

La mort de Christopher a mis en évidence le besoin de fournir aux services de police les moyens de mieux surveiller les délinquants sexuels dans la collectivité. Le gouvernement de l'Ontario a approuvé les recommandations du jury. Il a pris l'initiative de déposer un projet de loi prévoyant la création du premier registre provincial des délinquants sexuels condamnés au Canada, qui a été promulgué le 23 avril 2001.

La Police provinciale de l'Ontario assure la gestion du Registre des délinquants sexuels de l'Ontario au nom du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) et agit à titre de centre provincial pour le Registre national des délinquants sexuels.

À VENIR :

- En 2011, la *Loi Christopher* aura 10 ans.
- On élabore actuellement un cours d'enquête accrédité pour aider les agents de première ligne à mieux utiliser le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario en application de la loi et aux fins de prévention du crime.
- L'Ontario a proposé d'adapter le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario au Registre national, récemment modifié.

FAITS SAILLANTS DE 2010 :

En 2010, la Police provinciale de l'Ontario s'est associée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour créer une interface qui synchronise automatiquement la base de données nationale et celle du Registre des délinquants sexuels de l'Ontario. Avant la mise en place de ce projet, les membres de l'Unité du Registre des délinquants sexuels devaient mettre le Registre national à jour manuellement.

Ce projet, qui s'est étendu sur 20 mois, a entraîné le lancement de l'interface électronique des Registres, le 16 mai 2010. L'objectif principal du projet était de créer une méthode de mise à jour à la fois rentable et sans faille pour les deux Registres. Le projet a reçu le Prix Ovation du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels dans la catégorie « Partenariat ».

L'interface des Registres vient appuyer la priorité du gouvernement qu'est la sécurité des collectivités. Elle répond aux exigences législatives et assure l'utilisation conjointe des deux Registres, permettant ainsi un échange plus rapide des renseignements et une utilisation plus efficace des ressources. La nouvelle interface accélère la consultation et assure l'exactitude des données, ce qui permet les améliorations suivantes :

- Sécurité accrue de la population ontarienne, mais aussi de la population canadienne;
- Coûts réduits pour le fonctionnement des Registres;
- Qualité des renseignements améliorée.

La création de l'interface des Registres se traduit par un service Web d'interface électronique commune pour les systèmes du Registre des délinquants sexuels de l'Ontario et du Registre national des délinquants sexuels qui fournit des données à jour sur les délinquants sexuels vivant en Ontario et dont les renseignements doivent être intégrés au Registre national.

Cette initiative a dépassé les attentes de l'organisation, puisque non seulement elle permet de fournir une information de meilleure qualité aux services de police de l'Ontario, mais elle joue également un rôle important à l'échelle nationale. L'exactitude et la rapidité des renseignements fournis par les Registres aux agents de première ligne sont essentielles. L'information à jour permet de localiser les délinquants sexuels et contribue à réduire les ressources consacrées aux enquêtes. Ces registres constituent des outils essentiels pour vaincre le crime, protéger les enfants et adultes vulnérables et garantir la sécurité de nos collectivités.



Faits en bref

- Le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario a été le premier en son genre à voir le jour au Canada, et constitue l'unique registre provincial.
- La *Loi Christopher de 2000* sur le Registre des délinquants sexuels prévoit qu'un délinquant condamné pour toute infraction sexuelle est automatiquement tenu de s'enregistrer.
- L'Unité du Registre des délinquants sexuels de l'Ontario de la Police provinciale de l'Ontario est responsable de la formation sur le Registre, de la gestion du Registre et de l'appui opérationnel des services policiers sur demande (en tout temps).
- Le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario permet de combiner plus de 246 critères de recherche. Les services de police municipaux, les services de police des Premières nations de l'Ontario et la Police provinciale de l'Ontario ont un accès local au Registre.
- L'accès au Registre national n'est possible que dans les centres provinciaux ou territoriaux. En Ontario, l'accès est donné à l'Unité du Registre des délinquants sexuels de l'Ontario de la Police provinciale. La province est responsable de la mise à jour des données de plus de 40 % des délinquants du Registre national.
- Le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario :
 - contient des données sur 13 900 délinquants sexuels (en date du 31 mars 2011). En 2010, 1 000 nouveaux délinquants sexuels ont été ajoutés au Registre.
 - présente un taux de conformité de plus de 97 %. Il n'est pas accessible au public, ce qui contribue à maintenir son taux de conformité élevé.
 - est consulté par les services de police de l'Ontario en moyenne plus de 745 fois par jour.



Saisie de données par des employés civils - Un modèle de gestion efficace

Des réformes fondamentales des activités de la Police provinciale de l'Ontario étaient essentielles pour surmonter le manque d'efficacité et continuer à veiller à la sécurité publique et au maintien de normes de service élevées. Le besoin de trouver des solutions novatrices pour répondre aux exigences en matière de production de rapports administratifs de première ligne a mené à la mise en place du programme pilote de saisie de données par des employés civils en 2009.

La réforme visait à atteindre un meilleur rapport qualité prix en rendant les processus plus efficaces et productifs. La saisie de données par des employés civils permet aux agents de police de consacrer moins de temps au bureau et plus de temps à la prestation de services policiers de première ligne.

En 2009, les huit détachements qui procédaient à la saisie de données par des employés civils le faisaient sur un système indépendant. Le programme n'offrait pas la possibilité de regrouper toutes les directives et les politiques de l'organisation, et chaque détachement devait utiliser un logiciel ou du matériel différent. En 2010, la région du Centre de la Police provinciale, dont cinq détachements faisaient appel à la saisie de données par des employés civils, a mis en place un projet d'expansion du système. Le projet met l'accent sur l'établissement de pratiques et de politiques uniformes et sur l'acquisition de nouvelles technologies.

Le nouveau système de saisie de données par des employés civils a été lancé en juin 2010, et tous les sites concernés de la région du Centre ont pu commencer à l'utiliser à ce moment. Avant la fin de l'année 2010, la portée du système de saisie de données civiles avait été étendue à trois autres détachements de la région du Centre.

Pour la Police provinciale, l'avantage de la nouvelle configuration du système est sans contredit son intégration au réseau de TI existant, améliorant du

coup son rendement, son efficacité et son intégrité. De plus, elle est accessible par toute connexion du réseau, à toutes les étapes du processus. La localisation des agents et des données n'a donc pas d'importance.

Les utilisateurs ont reçu un livret uniformisant la saisie des données, des ressources utiles et une formation approfondie sur le système.

À VENIR :

- On prévoit mettre en place le système de saisie de données par des employés civils dans d'autres détachements.
- Le programme pilote prend officiellement fin en mai 2011. À ce moment, la Police provinciale évaluera la possibilité d'appliquer ce modèle de gestion à d'autres secteurs d'activités.
- Des normes de cours concernant la saisie de données par des employés civils sont en cours d'élaboration.

Faits en bref

- Sans le système de saisie de données par des employés civils, les agents passent en moyenne 12,5 % de leur journée à rédiger des rapports.
- Le système de saisie de données par des employés civils prend trois fois moins de temps à produire un rapport qu'un agent.
- Quatorze détachements de la Police provinciale utilisent actuellement un système de saisie de données par des employés civils.
- Le nouveau système comprend plus de 24 000 transcriptions (qui ont pris en moyenne 6,6 minutes chacune).

Où la Police provinciale de l'Ontario se classe-t-elle?

Toujours parmi les premiers. Sur les cinq communautés canadiennes les plus sécuritaires en 2010 selon le magazine *Maclean's*, trois se trouvent sous la protection de la Police provinciale de l'Ontario (les détachements de Caledon, de Wellington et de Nottawasaga). La clé du succès de ces détachements réside dans leurs forts partenariats avec la collectivité, leurs initiatives de prévention du crime et leurs stratégies de mise en œuvre dirigées par des services policiers axés sur les rendements.

Maclean's s'est servi des données annuelles sur la criminalité recueillies par Statistique Canada concernant les services policiers municipaux des 100 plus grandes populations canadiennes, comptant chacune une ville ou un village de plus de 10 000 habitants. *Maclean's* a calculé la différence entre le taux de criminalité de 2009 (homicide, agression sexuelle, voies de fait graves, vol de véhicule, vol qualifié et introduction par effraction) en le rapportant sur 100 000 habitants et en le comparant au taux national. Le classement des 100 communautés a été établi avec l'aide de Statistique Canada, au moyen de l'Indice de gravité de la criminalité et de la différence de pourcentage par rapport à l'Indice de gravité de la criminalité national.

La population ontarienne se dit très satisfaite des services de la Police provinciale, que ce soit en ce qui a trait à ses mesures d'application de la loi, à ses initiatives de prévention du crime, aux services administratifs et de soutien ou aux partenariats qu'elle établit avec ses collectivités. Le Sondage de 2009 sur la satisfaction des clients de la Police provinciale de l'Ontario a fait ressortir que 95,4 % des Ontariens se sentent « en sécurité » ou « très en sécurité » dans leur collectivité. La Police provinciale attend avec impatience les résultats du sondage de 2011.



Brad Blair

SURINTENDANT EN CHEF
COMMANDANT DE LA RÉGION DU CENTRE

** Le surintendant en chef Brad Blair a remplacé, en mai 2011, Mike Armstrong, ancien surintendant en chef et commandant régional, maintenant commandant du Bureau de la lutte contre le crime organisé.*



Quartier général régional

777, avenue Memorial, 3e étage
Orillia (Ontario)
L3V 7V3
Téléphone : 705 329-7400
Télécopieur : 705 329-7407



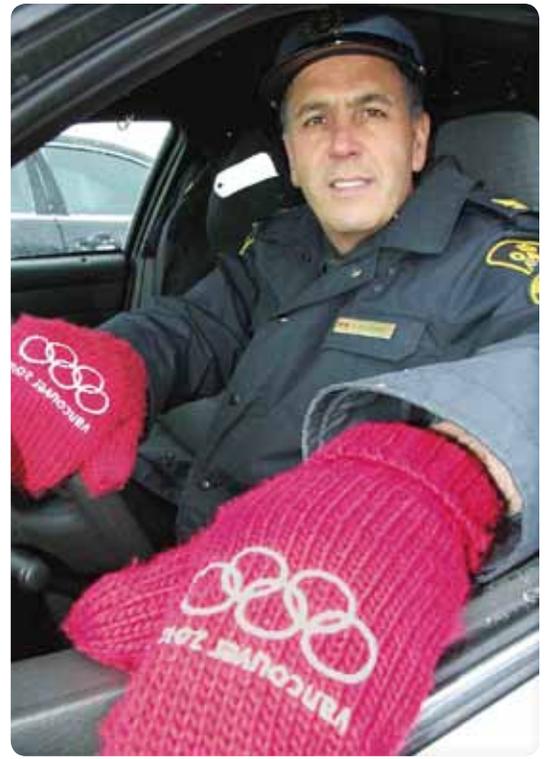
Région du Centre

Située au cœur de l'Ontario, la région du Centre s'étend sur plus de 30 000 kilomètres carrés, soit du district de Muskoka dans le nord jusqu'au lac Ontario dans le sud et du comté de Dufferin à l'Ouest au comté de Northumberland à l'est. Les agents de la région du Centre patrouillent le réseau hydrographique intérieur le plus achalandé en Ontario, la plus longue plage bordant une source d'eau douce au monde, de même que le réseau de pistes de motoneige le plus étendu de la province et quelques-une des autoroutes de la série 400 parmi les plus fréquentées au Canada.

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

- Le nombre de collisions de véhicules motorisés a diminué de 7,2 % de 2009 à 2010, et de 13 % entre 2010 et la moyenne des cinq années précédentes. En 2010, les blessures corporelles résultant de collisions ont diminué de 29,1 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes, tout comme les collisions mortelles (-24 %) et le nombre de décès (-27,3 %).
- Le nombre de collisions impliquant de l'alcool a continué de diminuer, pour s'établir à 24,8 % points de pourcentage de moins que la moyenne des cinq années précédentes. En comparaison à 2009 :
 - le nombre de véhicules vérifiés dans le cadre du programme RIDE a augmenté de 15,5 %;
 - le nombre de vérifications sur route a augmenté de 22,4 %;
 - les suspensions de permis de 90 jours ont augmenté de 25,8 %;
 - les accusations liées à l'état d'ivresse ou à la vitesse ont augmenté de 23,8 %;
 - les accusations liées au défaut ou au refus ont augmenté de 21,2 %.
- Le nombre total de collisions impliquant une motoneige a diminué de 8,6 % entre 2009 et 2010, mais le nombre de collisions mortelles est passé de 3 en 2009, à 6 en 2010.
- Les accidents de motoneige impliquant la consommation d'alcool n'ont pas augmenté au cours des trois dernières années, mais comptent pour 66 % des accidents de motoneige se soldant par un décès.
- Le nombre d'heures de patrouille à motoneige (2 699) est plus élevé que la moyenne des cinq dernières années et est le plus élevé des six dernières années.
- Le nombre d'heures de patrouille maritime (5 934) est le plus élevé depuis 2005.
- Deux accidents mortels impliquant des véhicules tout terrain ont eu lieu en 2010, soit un de moins qu'en 2009.
- Les crimes violents et les crimes contre les biens ont continué de diminuer en 2010. Depuis 2004, les crimes contre les biens chutent de façon constante.
- Le taux de résolution des affaires de drogue (88 %) est supérieur à celui des cinq années précédentes et bien au dessus de celui de la moyenne provinciale (82,6 %).



- En 2010, le taux de résolution des crimes contre les biens (20 %) a augmenté et était légèrement plus élevé que la moyenne des cinq années précédentes.

Relations

- Le nombre total de membres de la police auxiliaire de la région du Centre a augmenté entre 2009 et 2010, tout comme leur nombre d'heures à titre bénévole.
- En 2010, le Conseil de la diversité de la région du Centre a organisé des activités éducatives, notamment une conférence sur la diversité et la visite d'une mosquée musulmane suivie d'une séance d'éducation.
- Pour souligner les réalisations de ses employés et des membres de la collectivité, la région du Centre a organisé une cérémonie de remise de prix, qui a accueilli plus de 200 invités.

Main-d'œuvre

- Dans la région du Centre, le nombre de plaintes fondées déposées par le public en 2010 était inférieur de 5 % à celui de 2009.
- Plus de 140 occasions de perfectionnement professionnel ont été offertes aux employés de la région du Centre en 2010.

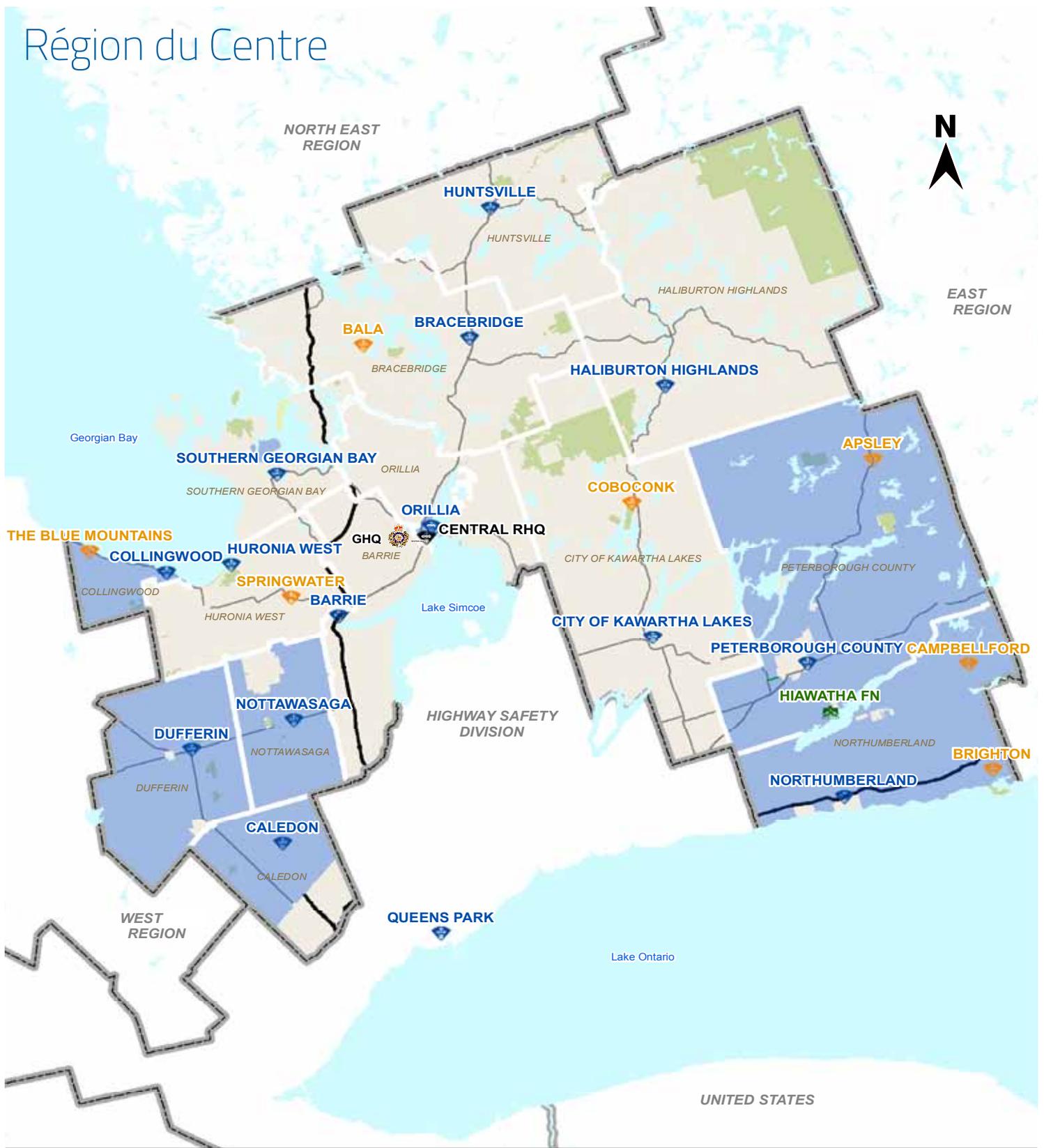
Efficacité

- En 2010, la région du Centre a mis en service un nouveau système de saisie de données par les employés civils à même de répondre aux besoins de toute la région. Le système a été installé dans trois autres détachements (Northumberland, Peterborough et Collingwood). À la fin de l'année, huit des quatorze détachements de la région du Centre utilisaient ce système de saisie de données.

À venir :

- La vitesse, les ceintures de sécurité non bouclées et l'alcool au volant restent les facteurs les plus en cause dans les cas de collisions. La conduite inattentive constitue un autre facteur susceptible de causer des collisions, poussant même le gouvernement provincial à adopter une loi à cet égard. Ces quatre facteurs font toujours partie des priorités en matière d'application de la loi dans la région du Centre.
- Afin de s'assurer que les employés de première ligne sont disposés à répondre à tous les types d'urgences, la région du Centre a étendu la formation sur le système de gestion des incidents à tout le personnel opérationnel de première ligne.
- La région du Centre a adopté le Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire. La promotion et l'éducation relative à ce modèle auront lieu au cours de l'année 2011, tout comme sa mise en œuvre.
- La région du Centre continuera de déployer son système de saisie de données par les employés civils afin de le rendre plus efficace et de veiller à ce que les agents puissent consacrer plus de temps à répondre aux appels de service et à mener des activités de prévention du crime et d'application proactive.
- La construction du nouveau quartier général d'Orillia débutera en 2011.

Région du Centre



Légende :

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | Grand quartier général (1) |  | Secteur de la Police provinciale |
|  | Quartier général régional (1) |  | Parcs provinciaux |
|  | Détachement principal (14) |  | Parcs nationaux |
|  | Détachement satellite (7) |  | Frontières régionales |
|  | Bureau des Premières nations géré par la OPP (1) |  | Autoroutes de la série 400 |
|  | Bureau des services de police sous contrat (28) |  | Routes provinciales |



Statistiques pour la région du Centre, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU RC-1

Secteur patrouillé

Zone terrestre patrouillée	24 510 km ²
Zone maritime patrouillée	5 280 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU RC-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

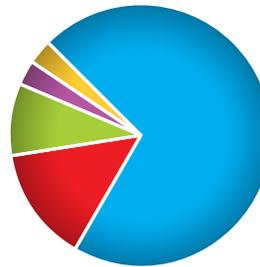
	2009	2010
CVM mortelles	66	60
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 838	1 697
CVM ayant causé des dommages matériels	10 663	10 270
Total des CVM	12 567	12 027
CVM où l'alcool était en cause	433	370

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Région du Centre

GRAPHIQUE RC-1



- 69 % Code de la route
- 14 % Code criminel, autre que circulation
- 11 % Autre
- 3 % Loi sur les permis d'alcool
- 3 % Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RC-3

	2009	2010
Code de la route	88 243	88 930
Code criminel, circulation	3 628	3 519
Code criminel, autre que circulation	17 642	17 366
Loi sur les permis d'alcool	4 220	4 089
Autre	11 921	13 451
Total des infractions	125 654	127 355

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la

Région du Centre

La région du Centre, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 29 790 kilomètres carrés;
- 14 détachements et 7 bureaux satellites;
- Une population d'environ 523 000 habitants;
- 1 874 kilomètres de routes principales;
- 22 188 kilomètres de routes secondaires.

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).



Gary Couture

SURINTENDANT EN CHEF
COMMANDANT DE LA RÉGION DE L'EST



Région de l'Est

La région de l'Est regorge de richesses naturelles : on y retrouve le parc provincial Algonquin et des lacs, rivières, cours d'eau et sentiers en abondance. Elle est séparée des États Unis par le lac Ontario et le fleuve Saint Laurent, et de la province de Québec par la rivière des Outaouais. La région couvre un secteur qui s'étend de la cité Quinte Ouest au sud jusqu'à la frontière du Québec à l'est. Elle est délimitée au nord par la rivière des Outaouais et s'étend jusqu'au secteur situé entre Rolphton et Mattawa, et comprend Bancroft à l'ouest. En plus de paysages à couper le souffle, la région offre différents styles de vie grâce à ses huit municipalités principales, à ses nombreux villages et aux communautés agricoles qui la composent. La Police provinciale offre ses services policiers par l'entremise des 17 détachements répartis dans la région.

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

- La région de l'Est s'est clairement positionnée sur la question des graffitis en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de réduction des graffitis dans la région de l'Est. Les analystes des crimes pour la région ont d'ailleurs appuyé l'initiative en évaluant le problème à l'échelle régionale. La région s'est également dotée d'un protocole d'enquête concernant les graffitis sur son territoire.
- L'alcool est souvent en cause dans les cas de blessures corporelles et de collisions mortelles de véhicules motorisés. En 2010, la région de l'Est a attaqué de front ce problème, consacrant 22 199 heures à 7 042 initiatives du programme RIDE, soit une augmentation de plus de 1 000 heures par rapport à 2009. La région a également procédé à 1 906 vérifications d'établissements autorisés et a fait paraître 669 communiqués de presse. En 2010, parmi les 55 personnes décédées suite à une collision de véhicule motorisé, 7 décès étaient liés à la consommation d'alcool. Par comparaison, sur les 62 décès recensés en 2009, 12 étaient liés à l'alcool.
- Les équipes de surveillance routière de la région de l'Est qui luttent contre la criminalité ont été renforcées. Leur année a été très profitable, comme le démontrent les chiffres suivants :
 - Saisie de 627 130 \$.
 - Saisie de 201 288 \$ en devises américaines.
 - Saisie de 391,44 kg de marijuana, de 37 kg de cocaïne et de 328 comprimés (Oxycontin, Percocet et méthamphétamine).



Quartier général régional

361, rue Queen, case postale 2020
Smiths Falls (Ontario)
K7A 5K8
Téléphone : 613 284-4500
Télécopieur : 613 284-4597



Relations

- Les membres de la région de l'Est ont continué d'améliorer leurs relations avec les collectivités autochtones. L'Équipe provinciale de liaison (EPL) a participé au règlement du différend concernant la taxe de vente harmonisée (TVH) avec les collectivités des Premières nations. Les membres de l'EPL ont également appuyé les efforts de recrutement du service de police mohawk d'Akwesasne.
- Les agents des services communautaires ont offert des présentations sur l'intimidation aux élèves de la 4e à la 6e année, en plus de faire des présentations sur la sécurité sur Internet et sur l'intimidation aux parents et aux tuteurs.
- Le conseil régional de la diversité a rencontré les représentants du Ottawa Islamic Centre ainsi que les membres de la communauté Sikh Gurdwara d'Ottawa. Le conseil a également participé au projet « Victim's Voices », soutenu par le service de police de la Ville d'Ottawa et le comité des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres de la région d'Ottawa.
- Les membres de la région apprécient grandement le soutien des nombreuses commissions des services policiers et des comités consultatifs communautaires des questions de police. Bon nombre de réunions ont eu lieu entre les commandants de détachement de la région de l'Est, les membres des détachements et les commissions et comités susmentionnés.

Main-d'œuvre

- Des présentations sur la prévention de la discrimination et du harcèlement au travail et sur la diversité ont été offertes lors de la réunion des sous-officiers.
- La région mise beaucoup sur la formation continue de son personnel. Plus de 430 membres du personnel régional ont assisté à des cours, dont 15 membres en uniforme qui ont participé à une formation de sensibilisation à la culture autochtone.
- Plus de 150 membres ont reçu le Prix de conditionnement physique des services policiers de l'Ontario.

Efficacité

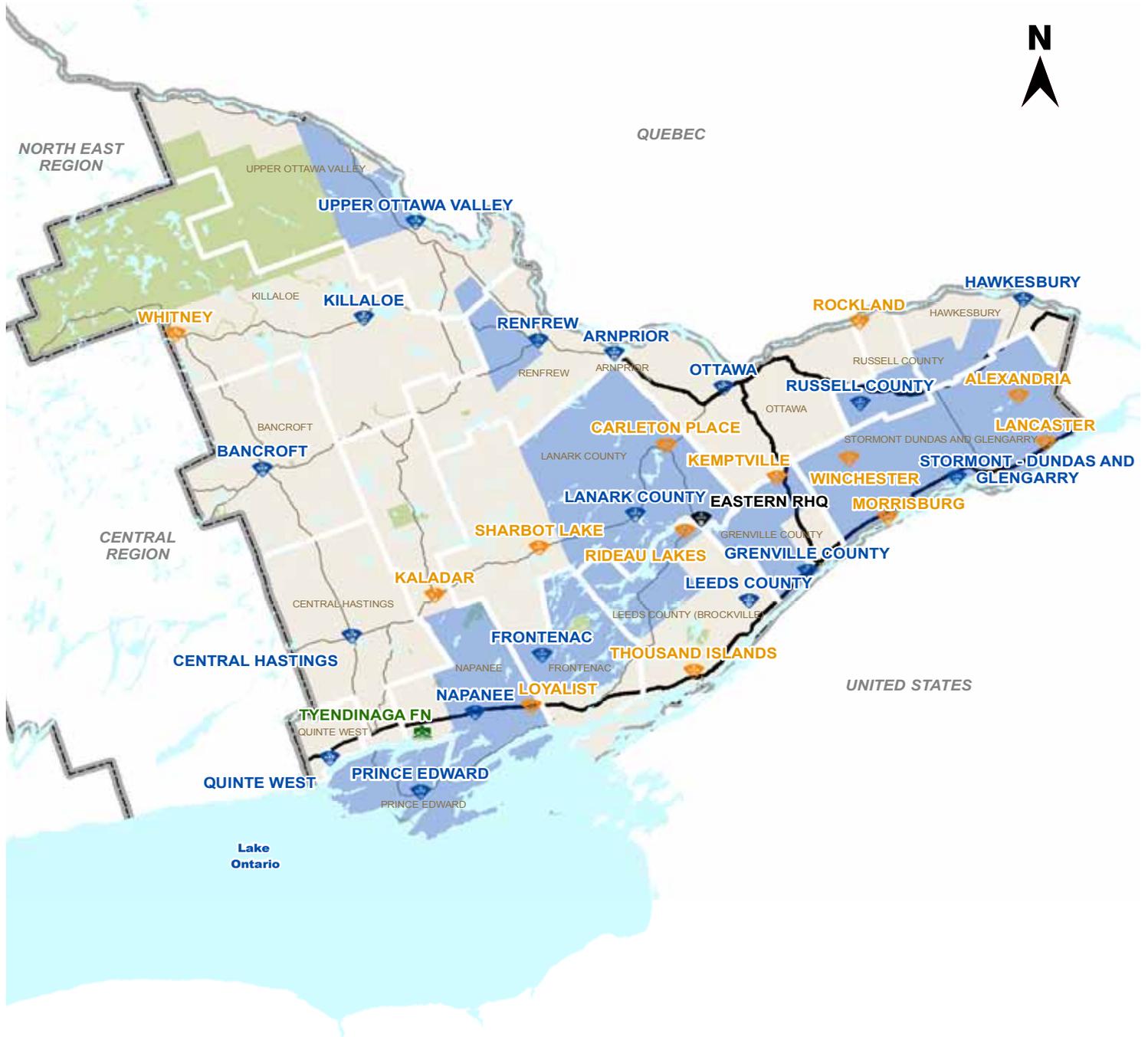
- A virtual classroom has been relocated to Regional Headquarters from Belleville. Consequently less money is spent on accommodation, travel and related expenses as the new location is centrally located in the Region.

À venir :

- Au cours de l'année 2011, nous continuerons de fonder nos pratiques de services policiers sur une approche axée sur les renseignements et la consultation de la collectivité. Le Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire, adopté tout récemment, sera communiqué à nos membres et à nos partenaires communautaires.
- En 2011, chaque détachement de la région de l'Est devra mettre au point un plan de sécurité des lieux et des biens. Ces plans viendront appuyer nos efforts constants dans la lutte aux crimes contre les biens.
- Nous continuerons de mettre l'accent sur les facteurs déterminants souvent en cause dans les cas de blessures ou de décès sur nos routes, notamment le refus de boucler sa ceinture, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite agressive. Nous ajouterons la conduite inattentive à ces facteurs.

Les membres en uniforme et les membres civils ou auxiliaires qui font partie de la région de l'Est sont parvenus à des résultats incroyables, que ce soit en ce qui a trait à la circulation, aux partenariats, à la prévention du crime ou autres. Ces réussites démontrent notre professionnalisme et notre engagement à toujours viser l'excellence.

Région de l'Est



Légende:



-  Quartier général régional (1)
-  Détachement principal (17)
-  Détachement satellite (13)
-  Bureau des Premières nations géré par la OPP (1)
-  Bureau des services de police sous contrat (35)
-  Secteur de la Police provinciale

-  Parcs provinciaux
-  Parcs nationaux
-  Frontières régionales
-  Autoroutes de la série 400
-  Routes provinciales



Statistiques pour la région de l'Est, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU RE-1

Secteur patrouillé

Zone terrestre patrouillée	39 087 km ²
Zone maritime patrouillée	4 064 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

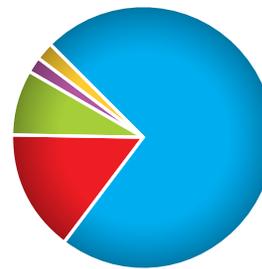
Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU RE-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

	2009	2010
CVM mortelles	64	64
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 721	1 768
CVM ayant causé des dommages matériels	10 741	10 529
Total des CVM	12 526	12 361
CVM où l'alcool était en cause	477	447

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Région de l'Est

GRAPHIQUE RE-1

- 73 % Code de la route
- 15 % Code criminel, autre que circulation
- 8 % Autre
- 2 % Loi sur les permis d'alcool
- 2 % Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RE-3

	2009	2010
Code de la route	73 981	74 383
Code criminel, circulation	2 547	2 505
Code criminel, autre que circulation	15 730	14 930
Loi sur les permis d'alcool	2 322	2 256
Autre	8 294	8 399
Total des infractions	102 874	102 473

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la Région de l'Est

La région de l'Est, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 43 151 kilomètres carrés;
- 17 détachements et 13 bureaux satellites;
- Une population d'environ 511 000 habitants;
- 2 750 kilomètres de routes principales;
- 26 518 kilomètres de routes secondaires.

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).



Région de l'Ouest

La région de l'Ouest de la Police provinciale de l'Ontario est responsable des services policiers de nombreuses collectivités, qui se distinguent toutes par les conditions et le climat parfois difficile de leur emplacement géographique. Des centres urbains aux terres agricoles, la région de l'Ouest comprend 15 détachements qui s'étendent du bout de la péninsule Bruce aux collectivités de Sarnia et de Windsor à l'ouest, jusqu'au comté de Wellington, à l'est.

Bien que chaque secteur couvert soit unique, les membres de la région de l'Ouest gardent les yeux rivés sur les mêmes objectifs : la sécurité de ceux qui empruntent nos routes et nos voies maritimes, ainsi que celle des personnes qui vivent et travaillent dans les collectivités que nous servons.

John Cain

SURINTENDANT EN CHEF
COMMANDANT DE LA RÉGION DE L'OUEST

** Le surintendant en chef John Cain a remplacé, en janvier 2011, Ron Gentle, ancien surintendant en chef et commandant régional, maintenant commandant du Bureau des enquêtes et du soutien.*

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

Le personnel dirigeant de la région de l'Ouest est très fier des réalisations de son secteur pour l'année 2010, mais l'une d'entre elles se démarque particulièrement :

- Le sauvetage record de 247 automobilistes piégés sur l'autoroute 402 lors d'une tempête de neige en décembre. Avec la collaboration des Forces canadiennes, les membres du personnel de la région sont parvenus à tirer les automobilistes de leur véhicule gelé et à les transporter en lieu sûr, à l'abri du froid. Cette opération démontre les capacités de planification et d'exécution de la région de l'Ouest en temps de crise.

Un autre incident témoigne du professionnalisme et du dévouement de nos membres :

- En mars, les membres de la région de l'Ouest ont été confrontés au décès de l'un des leurs, alors qu'un barrage routier de routine dans le comté de Huron s'est subitement transformé en fusillade. Des milliers de personnes se sont entassées dans les rues de la petite ville de Wingham pour témoigner leur respect à la famille de l'agent Vu Pham, décédé à la suite des blessures qu'il a subies au cours de l'incident. Grâce à une intervention rapide et courageuse, le suspect a pu être intercepté avant de présenter une menace pour la population.

Relations

- Le Sommet du G8 à Huntsville, dans la région de Muskoka, a permis de démontrer l'excellente formation et le savoir faire impressionnant de nos membres. L'événement a également mis en lumière les compétences de notre organisation. Les membres de la Police provinciale de la région de l'Ouest ont travaillé sans relâche avec les partenaires des services policiers et les ministères afin d'assurer la tenue d'un sommet sans incident. Nos membres ont joué un rôle de premier plan dans le succès de cette opération multi-juridictionnelle.



Quartier général régional

6355, promenade Westminster
Case postale 57, succursale Lambeth
London (Ontario) N6P 1T2
Téléphone : 519 652-4100
Télécopieur : 519 652-4164



Main-d'œuvre

- En décembre, la municipalité de Leamington s'est ajoutée à la liste grandissante des collectivités servies par la Police provinciale de l'Ontario. Les membres de l'ancien service de police de Leamington ont fait profiter de leur grande expérience et leurs inestimables connaissances du milieu local les ressources de la Police provinciale, et continuent de servir la municipalité avec loyauté et fiabilité.

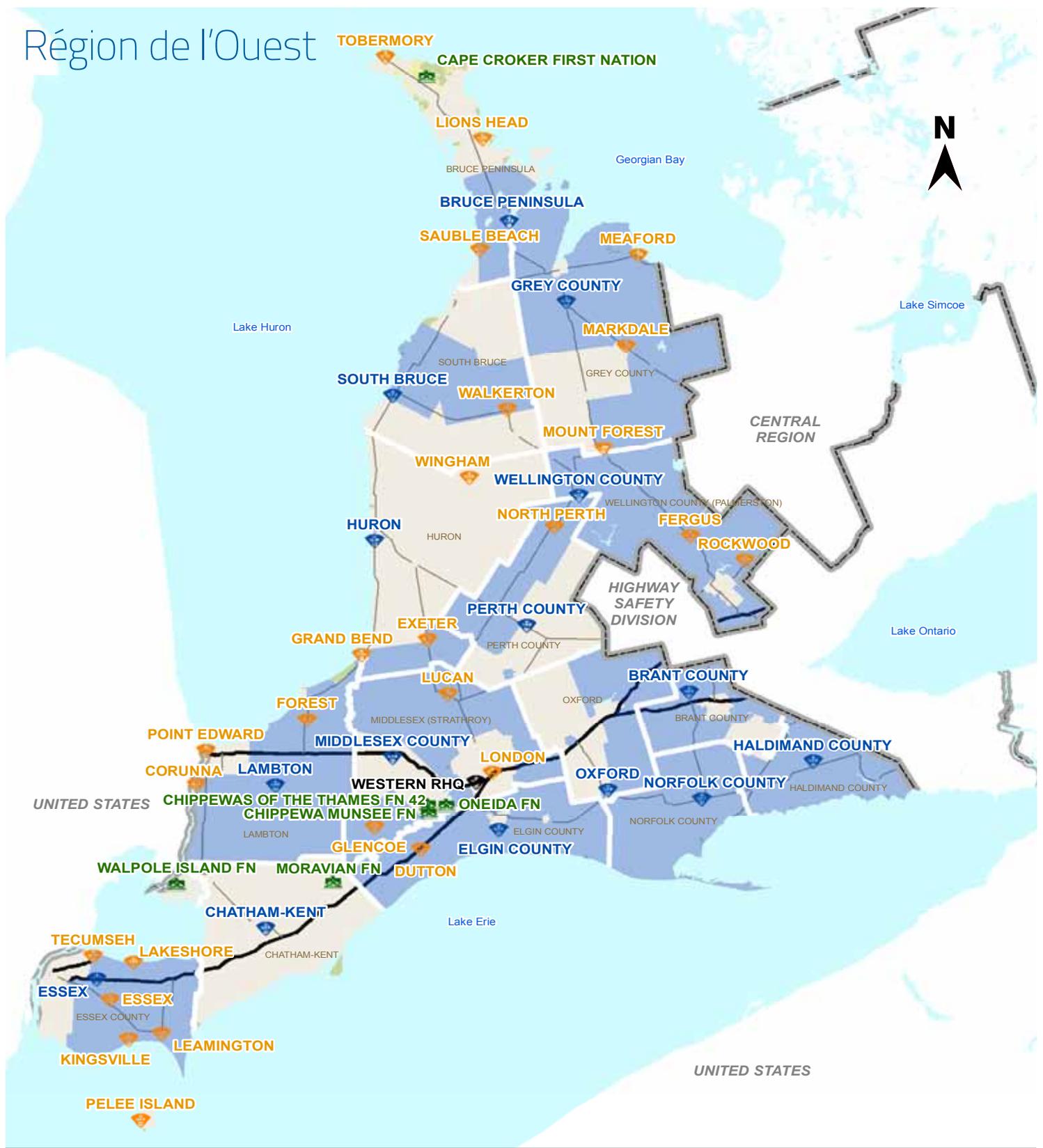
Efficacité

- La région de l'Ouest va de l'avant avec ses plans d'amélioration du système de vidéoconférence du quartier général régional, qui facilitera les communications internes de l'organisation, améliorera les formations et permettra de créer de nouvelles possibilités de perfectionnement professionnel. Il s'agit d'un projet doublement important puisque l'organisation devra sous peu composer avec de nombreux départs à la retraite.

Le personnel dirigeant de la région de l'Ouest désire remercier chaleureusement les partenaires des services de police communautaire pour leur excellent travail et leur volonté de créer un milieu sûr et sécuritaire pour tous. Les membres de la région de l'Ouest continueront à déployer les efforts nécessaires pour renforcer la contribution de l'organisation à la sécurité publique en établissant des partenariats efficaces avec les collectivités desservies. Notre capacité à fournir aux membres un environnement de travail sain et productif qui laisse place aux possibilités de perfectionnement professionnel et d'avancement est un gage de succès pour l'année 2011 et les années qui suivront.



Région de l'Ouest



Légende:

-  Quartier général régional (1)
-  Détachement principal (15)
-  Détachement satellite (28)
-  Bureau des Premières nations géré par la OPP (6)
-  Bureau des services de police sous contrat (37)
-  Secteur de la Police provinciale
-  Parcs provinciaux
-  Parcs nationaux
-  Frontières régionales
-  Autoroutes de la série 400
-  Routes provinciales





Statistiques pour la région de l'Ouest, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU RO-1

Area Patrolled	
Zone terrestre patrouillée	30 234 km ²
Zone maritime patrouillée	31 157 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU RO-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

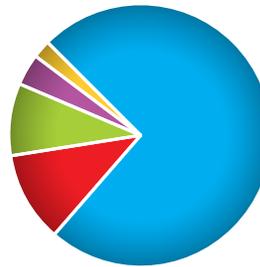
	2009	2010
CVM mortelles	93	87
CVM ayant causé des blessures corporelles	2 021	1 961
CVM ayant causé des dommages matériels	12 049	12 658
Total des CVM	14 163	14 706
CVM où l'alcool était en cause	567	497

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Région de l'Ouest

GRAPHIQUE RO-1



- 74 % Code de la route
- 11 % Code criminel, autre que circulation
- 9 % Autre
- 4 % Loi sur les permis d'alcool
- 2 % Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RO-3

	2009	2010
Code de la route	98 744	101 241
Code criminel, circulation	3 178	2 784
Code criminel, autre que circulation	15 354	15 723
Liquor Licence Act	5 423	4 989
Autre	11 569	8 399
Total des infractions	134 268	136 822

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la Région de l'Ouest

La région de l'Ouest, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 61 391 kilomètres carrés;
- 15 détachements et 28 bureaux satellites;
- Une population d'environ 769 938 habitants;
- 2 431 kilomètres de routes principales;
- 33 615 kilomètres de routes secondaires.

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).



Région du Nord-Est

Un examen annuel des réalisations de la région mène inévitablement à un examen du travail des agents de première ligne. Le succès de la région du Nord-Est est redevable à tous les employés qui, en collaborant avec leurs collègues, parviennent à atteindre les objectifs communs.

Jeff Dupuis

SURINTENDANT EN CHEF
COMMANDANT DE LA RÉGION DU NORD EST

** Le surintendant en chef Jeff Dupuis a remplacé, en janvier 2011, Scott Tod, ancien commandant régional, maintenant sous commissaire, Enquêtes/crime organisé.*



Quartier général régional

875, Gormanville Road, case postale 140
North Bay (Ontario)
P1B 8G3
Téléphone : 705 475-2600
Télécopieur : 705 475-2697

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

Les détachements de la région du Nord Est ont réussi à mettre en place des stratégies en matière de services policiers axés sur les renseignements qui ont entraîné des résultats impressionnants.

- À l'été 2010, le détachement de Kirkland Lake a saisi des quantités de cocaïne d'une valeur de 2,5 millions de dollars. Les agents du détachement ont également réussi à retrouver 150 000 \$ de marchandises volées. Ces opérations ont mené à l'arrestation et à l'accusation de nombreux suspects dans des cas de vol de véhicules récréatifs.
- Les crimes contre les biens et les crimes violents ont diminué de 34 % dans le détachement d'Almaguin Highlands. Cette diminution du nombre de crimes rapportés dans la région n'a pas influencé le taux de résolution, qui reste plus élevé que la moyenne de la province. Plus de 300 vérifications ont été faites par le détachement dans le cadre de stratégies de diminution de la criminalité.
- La région du Nord Est a émis plus de 31 000 contraventions pour excès de vitesse et a porté plus de 66 000 accusations au total en 2010, soit 2 000 de plus qu'en 2009.
- Plus de 900 véhicules se sont retrouvés à la fourrière pour infraction liée à l'alcool au volant.

Relations

- L'organisme Let Them Be Kids et la OPP Youth Foundation de Sault Ste. Marie se sont associés à la Tarentorus Public School et à son comité d'élèves pour bâtir un terrain de jeux en mémoire de l'agent de la Police provinciale Eric Nystedt. Les membres de la Police provinciale de l'Ontario, de la GRC, et du service de police de Sault Ste. Marie ont aidé à la construction du terrain de jeux Eric Nystedt.
- Trente élèves de 10e et de 11e année de la région du Nord Est ont participé à une activité de camping d'une semaine pour favoriser la prévention du crime et le recrutement. Cette activité, qui prenait la forme d'un camp d'entraînement de la Police provinciale de l'Ontario, a été créé en partenariat avec le comité du projet DARE et la OPP Youth Foundation.
- Plusieurs détachements de la région ont appuyé les efforts de la communauté à l'approche de Noël. Nombre d'entre eux ont organisé des campagnes La Guignolée des policiers, de concert avec les autres services d'urgence, les clubs philanthropiques et les services sociaux de la région.



Main-d'œuvre

- Le conseil de la diversité de la région du Nord Est continue de former et de soutenir les membres de la Police provinciale de l'Ontario. Un atelier sur la diversité intitulé « Atelier sur la création d'une main-d'œuvre antidiscriminatoire » a été organisé à North Bay. L'événement était commandité par le North Bay Newcomer Network, la Ville de North Bay et la région du Nord Est.
- Les membres du détachement de Moosonee ont reçu un Prix Accolade dans la catégorie « Réalisation d'équipe ». Dans cette région isolée de l'Ontario, le travail d'équipe s'avère essentiel, et les employés travaillent bénévolement à l'organisation et à la gestion d'une ligue de soccer intérieur. Les mesures visant à faire participer les jeunes sont une composante primordiale des services de police communautaire, principalement dans les secteurs où les cas de consommation abusive d'alcool et de drogue, de violence familiale et de suicide chez les jeunes sont nombreux.
- Les membres de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence de la région se sont réunis en mémoire de l'agent Vu Pham de la Police provinciale de l'Ontario et ont participé à la Mattawa River Canoe Race dans la catégorie « Voyageur ». En plus de pagayer sur une distance de 64 kilomètres dans un temps respectable, les membres de l'Équipe ont réussi à amasser 5 425 \$ pour la famille Pham. Une pagaie commémorative a été marquée du sceau de l'Équipe, puis remise à Heather Pham en guise de souvenir.

Efficacité

Des stratégies écologiques ont été mises en œuvre au sein du détachement et de la région afin d'encourager l'efficacité sur le plan fiscal et environnemental.

- Des patrouilles ciblées ont été intégrées dans les plans de détachement pour assurer une présence policière dans les secteurs problématiques. L'accent a été mis sur la visibilité des patrouilles et l'économie d'essence.

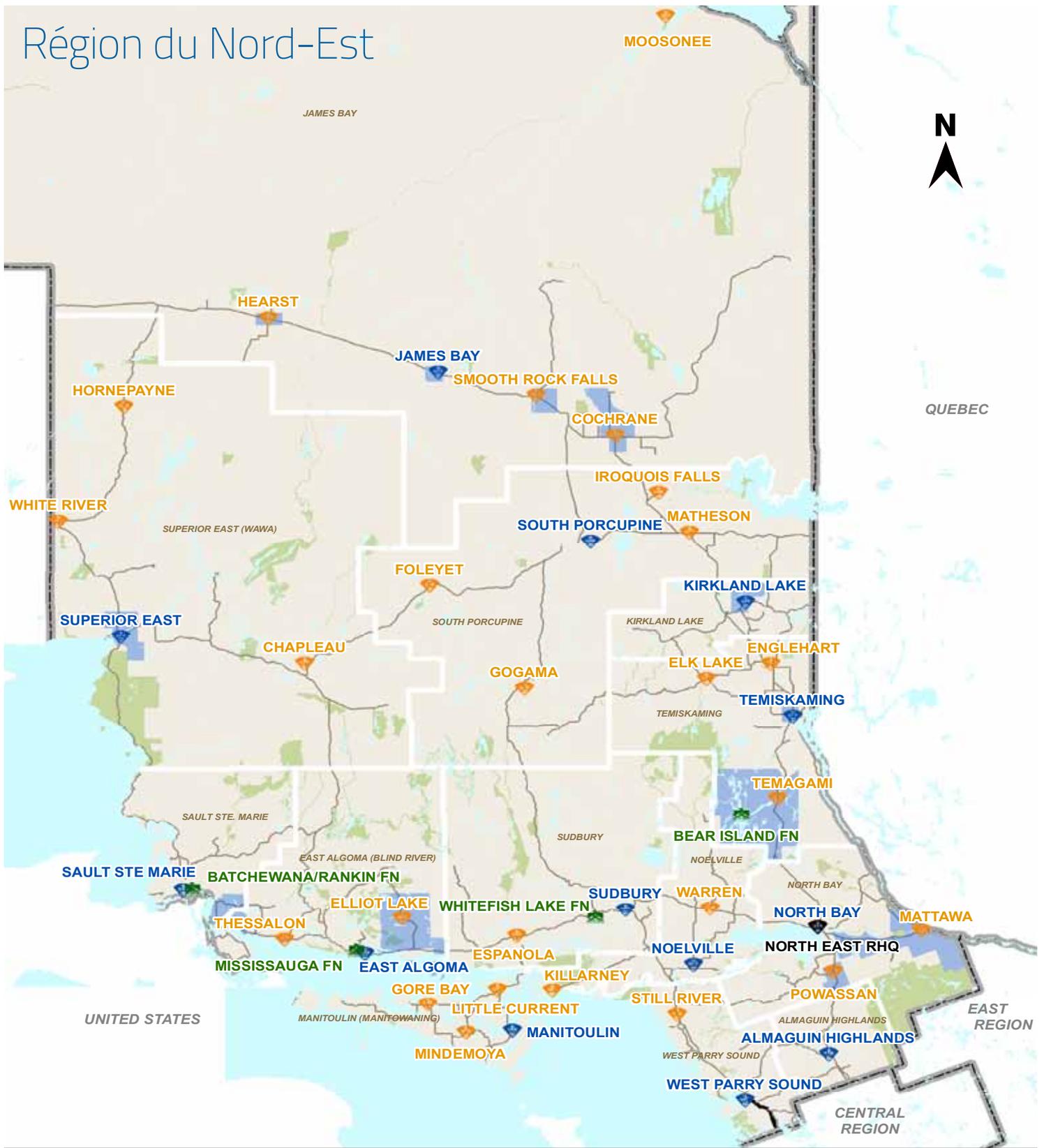
- L'efficacité des méthodes de formation a été évaluée, puis une demande d'achat présentée pour cinq systèmes de vidéoconférence, dont l'installation permettra la prestation d'un plus grand nombre de formations pour les employés, et ce, à moindre coût.

À venir :

- Six ateliers sur les médias seront offerts en 2011 afin d'améliorer les compétences en communications externes de la région.
- La région du Nord Est mettra en œuvre un programme de mentorat des sergents d'état major. Ce programme aidera la région à se préparer aux départs à la retraite de nombreux sergents d'état-major et à pourvoir les postes. Des candidats au poste seront sélectionnés et auront la chance de développer leurs compétences grâce aux occasions d'apprentissage qui leur seront offertes.
- La région travaille activement à l'application du Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire.



Région du Nord-Est



Légende:

-  Quartier général régional (1)
-  Détachement principal (13)
-  Détachement satellite (26)
-  Bureau des Premières nations géré par la OPP (4)
-  Bureau des services de police sous contrat (22)
-  Secteur de la Police provinciale
-  Parcs provinciaux
-  Parcs nationaux
-  Frontières régionales
-  Autoroutes de la série 400
-  Routes provinciales





Statistiques pour la région du Nord-Est, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU RNE-1

Area Patrolled	
Zone terrestre patrouillée	483 658 km ²
Zone maritime patrouillée	23 463 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU RNE-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

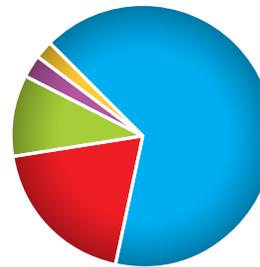
	2009	2010
CVM mortelles	48	60
CVM ayant causé des blessures corporelles	884	750
CVM ayant causé des dommages matériels	4 790	4,490
Total des CVM	5 722	5,300
CVM où l'alcool était en cause	209	193

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Région du Nord-Est

GRAPHIQUE RNE-1



- 65 % Code de la route
- 20 % Code criminel, autre que circulation
- 10 % Autre
- 3 % Loi sur les permis d'alcool
- 2 % Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RNE-3

	2009	2010
Code de la route	41 856	43 407
Code criminel, circulation	1 561	1 648
Code criminel, autre que circulation	11 951	13 486
Loi sur les permis d'alcool	2 056	2 035
Autre	6 258	6 806
Total des infractions	63 682	67 382

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la Région du Nord-Est

La région du Nord-Est, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 483 658 kilomètres carrés;
- 13 détachements et 26 bureaux satellites;
- Une population desservie d'environ 186 000 habitants;
- 6 513 kilomètres de routes principales;
- 15 277 kilomètres de routes secondaires.

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).



Ron van Straalen

SURINTENDANT
COMMANDANT DE LA RÉGION DU NORD-OUEST



Région du Nord-Ouest

Les membres de la Police provinciale de la région du Nord-Ouest visent toujours l'excellence en ce qui a trait à la réduction de la criminalité, au contrôle de la circulation routière, aux relations fondées sur le respect avec les collectivités et à la prestation de services policiers professionnels et efficaces. La zone terrestre couverte par la région du Nord-Ouest est la plus vaste de la province. Elle comprend environ 421 000 kilomètres carrés et compte 107 000 habitants. Les membres de la région du Nord-Ouest patrouillent 4 500 kilomètres de routes principales et 7 000 kilomètres de routes secondaires. Les services policiers de qualité sont assurés par 11 détachements et 13 bureaux satellites.

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

La région du Nord-Ouest peut compter sur l'engagement continu de son Unité de gestion de la circulation et du programme RIDE, qui est responsable des voies terrestres et maritimes du détachement, de la région et de la province. Voici des exemples de réussites de la région :

- Le nombre de collisions liées à la consommation d'alcool a diminué de 14,42 % entre 2009 et 2010. Cette réussite est attribuable aux éléments suivants :
 - Le nombre de conducteurs accusés de conduite en état d'ivresse lors de vérifications ponctuelles du programme RIDE a augmenté de 28,5 %.
 - Des suspensions de permis de conduire de 90 jours ont été imposées à 211 conducteurs.
 - 411 conducteurs ont été accusés de conduite en état d'ivresse.
- 13 096 conducteurs ont reçu des contraventions pour excès de vitesse.
- 744 personnes ont reçu des contraventions pour ne pas avoir bouclé leur ceinture de sécurité.
- 1 378 motoneiges ont été inspectées et 2 400 kilomètres de sentiers ont été patrouillés.
- 378 véhicules tout-terrain (VTT) ont été interceptés et vérifiés en 2010, entraînant 67 contraventions.
- Un seul accident de VTT est survenu en 2010, soit un de moins qu'en 2009.
- Une campagne sur la sécurité nautique a été lancée en 2010 à l'échelle locale et régionale, avec une vedette de la pêche et de la radio comme porte parole. La campagne élaborée par la Police provinciale soulignait l'importance du port d'un vêtement de flottaison individuel.



Quartier général régional

615, rue James Sud, 2e étage
Thunder Bay (Ontario)
P7E 6P6
Téléphone : 807 473-2700
Télécopieur : 807 473-2796



Relations

- Avec l'aide de la région du Nord Ouest, l'Unité du programme Échec au crime a mis en marche une campagne visant à faire connaître le programme dans les communautés des Premières nations. Le programme Échec au crime continue de sensibiliser les membres des communautés des Premières nations du nord et de renforcer les partenariats.
- La Première nation de Couchiching, située près de Fort Frances a, pendant dix jours, érigé un poste de péage près de l'entrée ouest du pont Noden sur la route 11. L'Équipe provinciale de liaison (EPL) de la région a joué un rôle important dans la planification policière et est intervenue dans le cadre de cet événement. Les membres de l'EPL sont très actifs dans la région. Ils travaillent à établir et à maintenir le dialogue avec les communautés qui peuvent être affectées, de façon directe ou indirecte, par les événements majeurs.
- Les membres de la région du Nord Ouest maintiennent leur appui aux partenaires des services policiers des Premières nations. En 2010, des ressources policières ont été fournies aux Premières nations de Pikangikum, de Fort Hope, d'Aroland, de Long Lake (réserve no 58) et de Mishkeegogamang.
- Le 4 août 2010, le Bounty a navigué dans la région de Thunder Bay, escorté par une flottille composée de l'Unité de la sécurité nautique de la Police provinciale de l'Ontario, de la GRC, du ministère des Richesses naturelles, de l'Agence des services frontaliers du Canada et de la Garde côtière canadienne. Des visites guidées du Bounty étaient offertes le jour suivant, auxquelles ont participé près de 5 500 visiteurs. Les membres de la Police provinciale étaient sur place pour donner des renseignements sur la sécurité nautique, assurer la gestion de la circulation et tenir un kiosque de recrutement.

Main-d'œuvre

- Dix agents de la région se sont joints aux 6 000 autres agents de police du Canada déployés à Vancouver pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement des Jeux olympiques d'hiver de 2010.
- Des cérémonies de remise de prix ont été organisées à Kenora et à Thunder Bay. Le commissaire Lewis y a participé et a souligné les loyaux services de nombreux agents et les gestes de bravoure de certains membres de la collectivité.

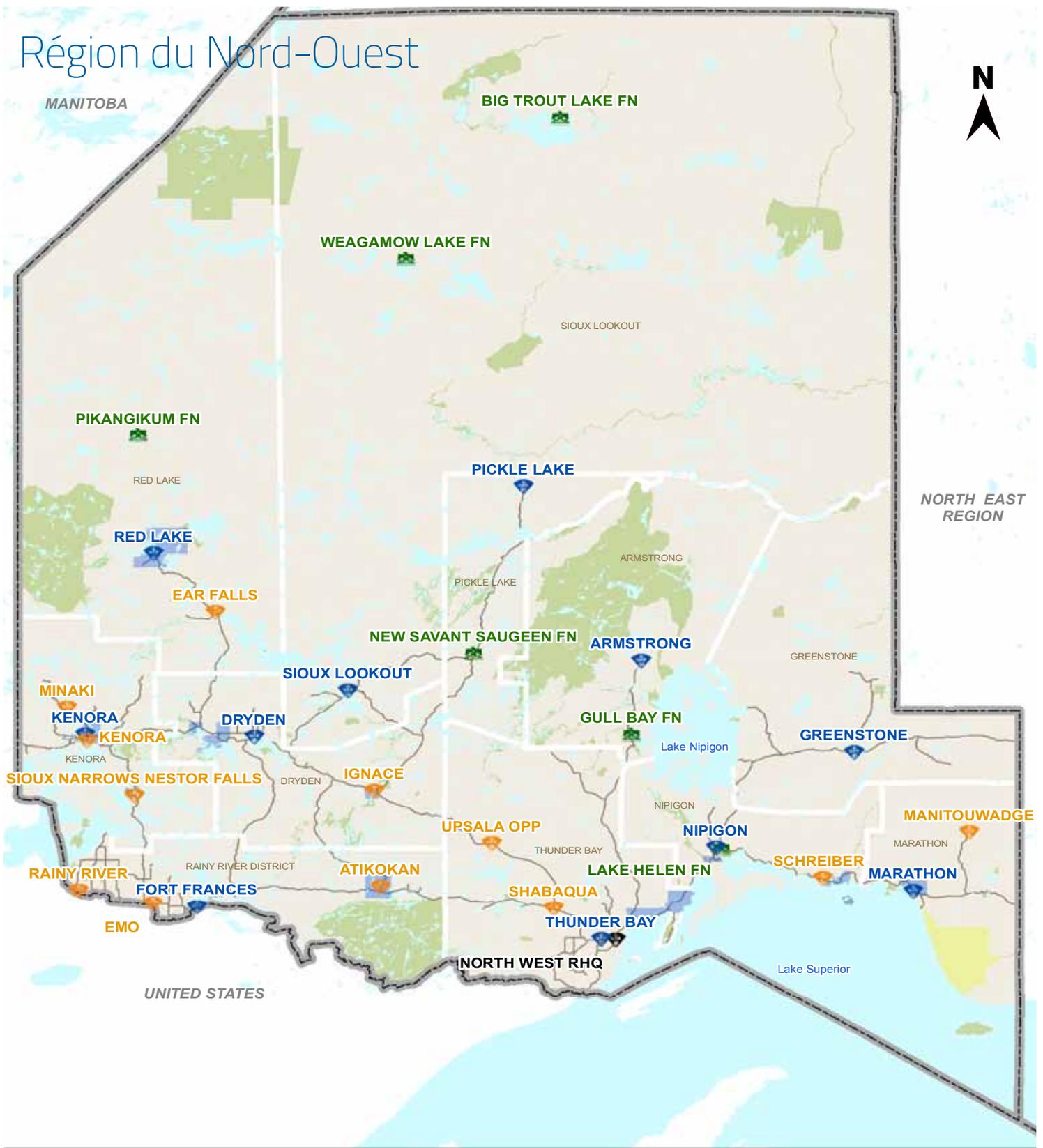
Efficacité

- Les membres de la région du Nord Ouest continuent d'offrir expertise et formation aux autres régions et partenaires des services policiers sur l'utilisation du logiciel de cartographie Touratech. Ce logiciel a d'abord été utilisé par l'Équipe d'intervention en cas d'urgence de la région et est maintenant employé pour toutes les tâches incombant à l'Équipe, qu'il s'agisse de la gestion de la recherche, de la recherche de pièces à conviction ou de mesures de confinement.

À venir :

- La construction de trois nouveaux édifices de détachement (Nipigon, Armstrong et Dryden) débutera sous peu.
- Notre analyse statistique de 2010 démontre une augmentation du nombre de collisions de véhicules motorisés, notamment de collisions mortelles. La vitesse, les ceintures de sécurité non bouclées et l'alcool au volant restent les facteurs les plus prévalents dans les cas de collisions. La conduite inattentive constitue un autre facteur susceptible de causer des collisions, poussant même le gouvernement à adopter une loi à cet égard. Ces quatre facteurs font toujours partie des priorités en matière d'application de la loi dans la région du Nord Ouest.
- Trente-cinq postes de travail mobiles supplémentaires seront distribués dans la région au printemps-été 2011.

Région du Nord-Ouest



Légende:

-  Quartier général régional (1)
-  Détachement principal (11)
-  Détachement satellite (13)
-  Bureau des Premières nations géré par la OPP (6)
-  Bureau des services de police sous contrat (11)
-  Secteur de la Police provinciale

-  Parcs provinciaux
-  Parcs nationaux
-  Frontières régionales
-  Autoroutes de la série 400
-  Routes provinciales





Statistiques pour la région du Nord-Ouest, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU RNO-1

Area Patrolled

Zone terrestre patrouillée	391 524 km ²
Zone maritime patrouillée	30 975 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU RNO-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

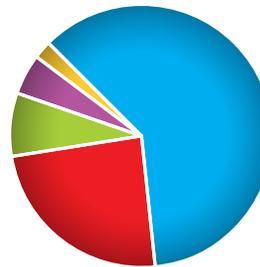
	2009	2010
CVM mortelles	16	24
CVM ayant causé des blessures corporelles	366	304
CVM ayant causé des dommages matériels	2 812	3 155
Total des CVM	3 194	3 483
CVM où l'alcool était en cause	104	89

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Région du Nord-Ouest

GRAPHIQUE RNO-2



61 %	Code de la route
24 %	Code criminel, autre que circulation
8 %	Autre
5 %	Loi sur les permis d'alcool
2 %	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RNO-3

	2009	2010
Code de la route	21 421	19 629
Code criminel, circulation	842	845
Code criminel, autre que circulation	8 503	9 098
Loi sur les permis d'alcool	1 683	3 111
Autre	2 803	3 192
Total des infractions	35 252	35 875

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la

Région du Nord-Ouest

La région du Nord Ouest, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 422 499 kilomètres carrés;
- 11 détachements et 12 bureaux satellites;
- Une population desservie d'environ 107 000 habitants;
- 4 447 kilomètres de routes principales;
- 7 124 kilomètres de routes secondaires.

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).



Bill Grodzinski

SURINTENDANT EN CHEF
COMMANDANT DE LA DIVISION
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Division de la sécurité routière

La Division de la sécurité routière (DSR) voit au contrôle de la circulation routière dans la région centre-sud de l'Ontario et dans la région du grand Toronto. Ses membres patrouillent plus de 2 600 kilomètres de routes principales. La Division de la sécurité routière comprend également l'Unité de soutien à l'échelle provinciale ainsi que des unités permanentes de la circulation routière situées dans les régions du Nord Ouest, du Nord Est, de l'Ouest, de l'Est et du Centre.

L'Unité de soutien à l'échelle provinciale est située dans le quartier général de la Police provinciale à Orillia et est responsable de la coordination d'une vaste gamme de programmes de la Police provinciale, dont les suivants :

- Programme de surveillance aérienne
- Programme de contremesures provinciales en matière de vitesse et d'ivresse au volant
- Programme provincial de sécurité nautique
- Programme provincial de sécurité en véhicule hors route, en véhicule tout terrain et en motoneige;
- Programme provincial des patrouilles motocyclistes
- Programme sur les matières dangereuses et les véhicules automobiles commerciaux
- Programme provincial de reconstitution et d'enquêtes techniques des accidents de la circulation
- Programme d'expertise en reconnaissance des toxicomanes et de tests de sobriété normalisés sur le terrain

Réalisations en 2010 :

Sécurité publique

- Les détachements de la DSR et les unités provinciales ont mené des initiatives de circulation toutes les fins de semaines prolongées, du mois de mai au mois de septembre, ayant conduit à :
 - 5 054 heures de patrouille
 - 6 501 contraventions pour excès de vitesse
 - 718 contraventions pour ceinture de sécurité non bouclée
 - 105 accusations liées aux courses de rue
 - 95 accusations de conduite en état d'ivresse
- Dans le cadre du Programme de surveillance aérienne, 405 heures de vol ont été effectuées, entraînant 4 700 contraventions, soit une moyenne de 12 accusations par heure de vol.
- Pour appuyer les mesures visant à dissuader les usagers de la route de dépasser les limites de vitesse, 122 radars désuets ont été remplacés. Par ailleurs, 224 nouvelles recrues ont reçu une formation sur l'utilisation des radars.



Quartier général régional

100 Bloomington Road West
Aurora (Ontario)
L4G 6J8
Téléphone : 905 841-5777
Télécopieur : 905 841-7888



- Dans le cadre du programme de contremesures en matière d'ivresse au volant, 125 nouveaux alcootests ont été fournis aux détachements, 60 nouveaux techniciens ont reçu une formation sur ceux-ci, 22 agents ont reçu une formation en reconnaissance de drogues et 18 membres ont été formés pour l'utilisation des tests de sobriété normalisés sur le terrain.
- En 2010, dans le cadre du programme RIDE, la DSR (dans la RGT et toute la province) a procédé à 694 991 vérifications de véhicules.
- De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour le programme de sécurité nautique, tels la campagne de sensibilisation « Plus loin, c'est plus sûr » et le programme d'encouragement au port du gilet de sauvetage. En 2010, plus de 14 000 heures de patrouille ont été enregistrées, et 38 000 embarcations ont été vérifiées par les membres du programme de sécurité nautique.
- Des 30 000 inspections de véhicules automobiles commerciaux effectuées par les membres de la Police provinciale, 42 % ont été menées par des agents de la DSR.
- L'Unité de lutte contre le crime de la Division de la sécurité routière a mené 95 enquêtes : tentative de meurtre, homicide involontaire, explosifs et déploiement dans le cadre du G20.
- Le programme de lutte provinciale contre la criminalité sur les routes qui relèvent de la DSR s'est traduit par :
 - 21 676 heures de patrouille
 - 30 171 rencontres
 - 517 560 \$ de saisie en argent
 - 321 saisies en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances
 - 490 accusations pour infraction au Code criminel
- Les Unités de la circulation routière de la DSR déployées dans les cinq régions ont eu une année très fructueuse, avec un total de 51 323 accusations portées à l'échelle de la province.
- L'excellence du travail de deux agents du détachement d'Aurora dans le cadre d'une enquête sur une collision arrangée ayant mené à 70 accusations a été soulignée.

Relations

La Division de la sécurité routière est richement diversifiée, et ses membres travaillent de concert avec les collectivités qu'ils servent afin d'atteindre leurs objectifs communs et de réaliser la vision de la Police provinciale. Le conseil consultatif de la Division de la sécurité routière demeure proactif et contribue à mettre en place et à développer une culture de confiance et de dialogue ouvert et honnête avec son personnel et les collectivités. La participation à des événements tels la parade de la fierté gaie de Toronto et la parade Caribana démontre cet engagement.

Main-d'œuvre

La DSR offre des possibilités d'apprentissage et de développement équitables pour tous, en rotation, autant à l'interne qu'à l'externe. Au total, 67 membres de la Division ont pu profiter de ces possibilités de développement en 2010.

Les membres auxiliaires de la DSR ont organisé les événements annuels « Cram the Cruiser », qui consistent en une collecte d'aliments et de jouets pour venir en aide aux familles de la région du grand Toronto. Ces initiatives ont permis d'amasser 113 000 livres de nourriture, plus de 15 000 jouets et un montant supérieur à 44 000 \$ en dons.

À venir :

En 2011, le Programme provincial de sécurité routière sera axé sur les quatre éléments les plus préoccupants en matière de sécurité routière : conduite avec facultés affaiblies, ceinture non bouclée, conduite agressive et conduite inattentive. La Division a pour objectif d'augmenter la visibilité des agents, de tenir des barrages routiers professionnels, de renforcer la lutte contre la criminalité sur les routes (au delà de la vérification des plaques d'immatriculation), de fixer des objectifs mesurables et d'accroître la prévention des accidents de la route grâce aux services policiers axés sur les résultats et les renseignements. La Police provinciale de l'Ontario mettra également en œuvre le projet primé de prévention des collisions grâce à l'aménagement du milieu (PCAM) élaboré par le détachement de Middlesex et le déploiera à l'échelle provinciale. Le but ultime de la Division est de continuer à réduire le nombre d'accidents mortels sur la route grâce aux efforts mentionnés ci-dessus.

Division de la sécurité routière



Légende:

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------|
|  | Quartier général régional (1) |  | Parcs provinciaux |
|  | Détachement principal (11) |  | Parcs nationaux |
|  | Détachement satellite (12) |  | Frontières régionales |
|  | Bureau des Premières nations géré par la OPP (6) |  | Autoroutes de la série 400 |
|  | Bureau des services de police sous contrat (11) |  | Routes provinciales |
|  | Secteur de la Police provinciale | | |





Statistiques pour la Division de la sécurité routière, 2010

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU DSR-1

Area Patrolled

Zone terrestre patrouillée	51 km ²
Zone maritime patrouillée	0 km ²

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mai 2011

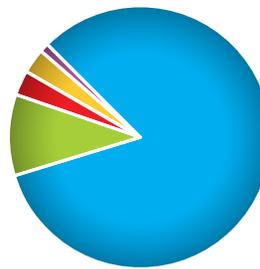
Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU DSR-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

	2009	2010
CVM mortelles	33	45
CVM ayant causé des blessures corporelles	3 307	3 415
CVM ayant causé des dommages matériels	17 910	17 881
Total des CVM	21 250	21 341
CVM où l'alcool était en cause	515	509

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2010)

Division de la sécurité routière

GRAPHIQUE DSR-1

- 84 % Code de la route
- 10 % Autre
- 2 % Code criminel, autre que circulation
- 3 % criminel
- 1 % Loi sur les permis d'alcool

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU DSR-3

	2009	2010
Code de la route	77 310	78 680
Code criminel, circulation	2 678	2 630
Code criminel, autre que circulation	2 345	1 829
Loi sur les permis d'alcool	633	565
Autre	9 027	9 566
Total des infractions	91 993	93 270

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Au sujet de la Division de la sécurité routière

La Division de la sécurité routière, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 51 kilomètres carrés;
- 8 détachements et 2 bureaux satellites;
- Une population desservie d'environ 2 100 habitants;
- 2 647 kilomètres de routes principales;
- 45 kilomètres de routes secondaires (parcs provinciaux).

Source : Système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario. Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006. ** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

Statistiques Provinciales de fin d'année pour 2010

Personnel de la Police provinciale de l'Ontario

(Nombre de personnes)

TABLEAU 1-1

AGENTS EN UNIFORME

Commissaire	1
Sous-commissaires	3
Surintendants en chef	13
Surintendants	36
Inspecteurs	142
Sergents-majors	6
Sergents d'état-major	217
Sergents	999
Agents	4 735
Total des agents en uniforme	6 152

EMPLOYÉS CIVILS

Commandant provincial	1
Employés civils classifiés	1 861
TOTAL des employés civils	1 862

PERSONNEL DES PREMIÈRES NATIONS ADMINISTRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE

Employés civils	55
Agents en uniforme	68
Total du personnel des Premières nations administré	123

TOTAL – POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO 8 137

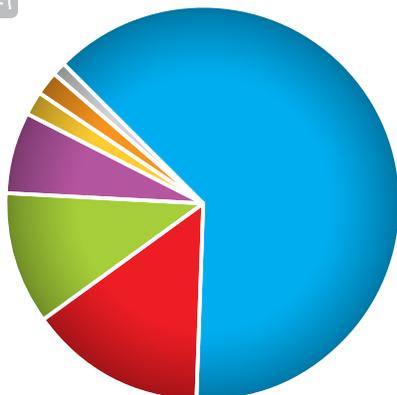
NOTES:

- 1) La mesure est le nombre de personnes.
- 2) Ces données incluent les employés en congé autorisé, sauf les employés en congé d'invalidité (Régime de protection du revenu à long terme).
- 3) Ces données excluent les employés civils non classifiés et les policiers occasionnels à temps partiel.

Source : Réseau d'information sur les ressources humaines (RIRH), données en date du 31 décembre 2010, Bureau de l'avancement professionnel.

Résultats financiers 2010-2011

GRAPHIQUE 1-1



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système intégré de gestion de l'information financière, mars 2011

- 67 % Services régionaux et circulation
- 15 % Services internes et Services stratégiques
- 10 % Enquêtes et crime organisé
- 6 % Gestion du parc automobile
- 1 % Bureau du contrôleur des armes à feu
- 1 % Immobilisations (mineures)
- 0 % Crédits législatifs (excluant l'amortissement)

Services régionaux et circulation	669 798 519 \$
Services internes et Services stratégiques	149 229 816 \$
Enquêtes et crime organisé	101 059 413 \$
Gestion du parc automobile	64 306 093 \$
Immobilisations (secondaires)	7 330 561 \$
Bureau du contrôleur des armes à feu	6 426 007 \$
Crédits législatifs (excluant l'amortissement)	462 079 \$
Total – Police provinciale de l'Ontario	998 612 487 \$

Points saillants du sondage de 2009 sur la satisfaction des clients de la Police provinciale de l'Ontario

TABLEAU 1-2

- 95,4 % des Ontariens se sentaient « en sécurité » ou « très en sécurité » dans leur collectivité.
- 86,8 % des Ontariens étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » de la visibilité de la Police provinciale sur les routes.
- 85,2 % des Ontariens se sentaient en « sécurité » ou « très en sécurité » sur les routes de la province.
- 82,8 % des Ontariens disent « avoir confiance » ou « avoir entièrement confiance » en la capacité de la Police provinciale à gérer les événements majeurs, notamment les manifestations d'envergure, les catastrophes naturelles ou les accidents majeurs liés au transport.

Note : Ce sondage a été réalisé auprès des Ontariennes et Ontariens qui résident dans les secteurs où la Police provinciale constitue le principal service policier et auprès de résidents d'autres secteurs (60,3 %).

Note : Le sondage de 2011 a été réalisé de janvier à mars 2011.

Les résultats seront présentés dans le Rapport annuel de 2011.

Source : Police provinciale de l'Ontario, sondage de 2009 sur la satisfaction des clients de la Police provinciale.

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

TABLEAU 1-3

TOTAL DES RÉGIONS PATROUILLÉES

Superficie des zones terrestres	969 064 km ²
Superficie des zones maritimes	94 939 km ²
Total Area Land and Water	1 064 003 km²

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 20 662 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010

Plaintes du public

TABLEAU 1-4

	2008	2009	2010
	411	478	592

Source : Police provinciale de l'Ontario, Bureau des normes professionnelles, mars 2011
Note : Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) a vu le jour le 19 octobre 2009. L'année 2010 constitue donc sa première année complète d'activité.

Incidents et taux de résolution à l'échelle de la province

Statistiques Provinciales de fin d'année pour 2010

2008 | 2009 | 2010

TABEAU 2-1

	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>
Homicides*	16	100,0 %	13	76,9 %	29	93,1 %
Autres infractions causant la mort	12	108,3 %	9	88,9 %	8	125,0 %
Tentatives de meurtre	39	84,6 %	34	100,0 %	27	100,0 %
Agressions sexuelles	1 669	89,2 %	1 650	86,2 %	1 714	84,1 %
Voies de fait	12 837	93,6 %	12 991	94,8 %	12 649	93,7 %
Enlèvements	256	94,1 %	258	96,5 %	277	97,5 %
Vols qualifiés	283	64,7 %	257	70,8 %	277	61,7 %
Autres crimes contre la personne	4 724	84,0 %	4 784	86,4 %	5 231	87,3 %
Total – Crimes de violence	19 836	90,5 %	19 993	91,8 %	20 212	90,9 %
Incendies criminels	296	20,3 %	316	18,7 %	296	24,0 %
Entrées par effraction	9 922	22,6 %	10 228	18,5 %	9 664	19,9 %
Vols > 5000 \$	2 730	20,8 %	2 608	22,5 %	2 394	22,2 %
Vols < 5000 \$	23 855	19,3 %	24 370	20,4 %	23 882	20,4 %
Possession de biens volés	1 389	91,2 %	1 165	91,8 %	1 271	90,0 %
Fraude	4 241	41,8 %	4 331	41,9 %	4 315	37,1 %
Méfais	16 755	17,5 %	16 598	18,6 %	15 494	18,7 %
Total – Crimes contre les biens	59 188	22,7 %	59 616	22,6 %	57 316	22,8 %
Armes offensives	907	69,1 %	823	74,6 %	780	72,3 %
Code criminel – Autre (<i>p. ex. circulation</i>)	14 648	73,4 %	13 040	80,3 %	12 887	80,9 %
Total – Code criminel – Autre	15 555	73,2 %	13 863	80,0 %	13 667	80,4 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	94 579	45,2 %	93 472	45,9 %	91 195	46,5 %
Possession	4 440	93,2 %	4 579	94,9 %	5 272	94,6 %
Trafic	1 448	74,4 %	1 626	80,6 %	1 633	78,8 %
Importation et production	527	34,0 %	596	45,1 %	636	42,8 %
TOTAL – STUPÉFIANTS	6 415	84,1 %	6 801	87,1 %	7 541	86,8 %
Autres lois fédérales	1 973	92,7 %	2 578	99,5 %	2 132	91,2 %
TOTAL – INFRACTIONS	102 967	48,6 %	102 851	50,0 %	100 868	50,5 %

Source : Police provinciale de l'Ontario, données sur les infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme, mai 2011

* Homicides survenus dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario

Infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme – Statistiques

TABLEAU 3-1

CRIMES VIOLENTS	2009	2010	Variation en %
Homicides*	13	29	123,1 %
Autres infractions causant la mort	9	8	-11,1 %
Tentatives de meurtre	34	27	-20,6 %
Agressions sexuelles	1 650	1 714	3,9 %
Voies de fait	12 991	12 649	-2,6 %
Enlèvements	258	277	7,4 %
Vols qualifiés	257	277	7,8 %
Autres crimes contre la personne	4 784	5 231	9,3 %
Total – Crimes violents	19 993	20 212	1,1 %
CRIMES CONTRE LES BIENS			
Incendie criminel	316	296	-6,3 %
Entrée par effraction	10 228	9 664	-5,5 %
Vols > 5 000 \$	2 608	2 394	-8,2 %
Vols < 5 000 \$	24 370	23 882	-2,0 %
Possession de biens volés	1 165	1 271	9,1 %
Fraude	4 331	4 315	-0,4 %
Méfais	16 598	15 494	-6,7 %
Total – Crimes contre les biens	59 616	57 316	-3,9 %
STUPÉFIANTS			
Possession	4 579	5 272	15,1 %
Trafic	1 626	1 633	0,4 %
Importation et production	596	636	6,7 %
Total – Stupéfiants	6 801	7 541	10,9 %

Source : Police provinciale de l'Ontario, données sur les infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme, mai 2010.

* Homicides survenus dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario

Statistiques de la Section du contrôle des stupéfiants

TABLEAU 3-2

	2009	2010
Nombres de personnes accusées	2 435	1 984
Mandats de perquisition exécutés	799	899
Total des armes saisies	490	659
Total des plants de marijuana saisis	195 957	218 168
Accusations déposées par la Section du contrôle des stupéfiants	6 487	5 506
Accusations déposées par d'autres organismes	2 028	1 054
Installations de culture de la marijuana vérifiées et détruites	490	586
Valeur totale des drogues saisies	227 659 891 \$	257 845 699 \$

Source : Police provinciale de l'Ontario, données de la Section du contrôle des stupéfiants, mars 2011

Appels de service

TABLEAU 3-3

	2008	2009	2010
Code criminel	113 335	110 951	110 332
Circulation	305 853	295 447	293 183
Autre	297 313	297 917	312 223
TOTAL	716 501	704 315	715 728

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2011

Heures de patrouille et de travail obligatoire (Personnel sur le terrain)

TABLEAU 3-4

	2008	2009	2010
Code criminel	1 281 816	1 314 781	1 337 857
Circulation	857 687	896 774	908 595
Autre	1 553 245	1 656 571	1 864 959
Patrouille	1 549 395	1 701 324	1 802 883
TOTAL	5 242 143	5 569 450	5 914 294

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2011

RIDE Activity

TABLEAU 3-5

	2008	2009	2010
Véhicules vérifiés	1 958 039	2 616 048	2 906 794
Vérifications sur route*	12 007	14 093	13 788
Suspensions de permis pour avertissement**	3 249	3 127	2 918
Suspensions de permis	882	911	970
Accusations liées à l'état d'ivresse ou à la vitesse+	1 259	1 326	1 658
Défaut ou refus++	167	215	244

Notes:

* Comprend les tests de sobriété normalisés sur le terrain relativement à la consommation d'alcool ou de drogue, les alcootests et les tests de dépistage de consommation de drogue

** En mai 2009, le projet de loi 203 – Loi visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr a établi une période de suspension en fonction de la fréquence de l'infraction pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie dépasse 0,05. La nouvelle législation prévoit des suspensions de 3, de 7 ou de 30 jours pour remplacer l'ancienne suspension de 12 heures.

+ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

++ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2011

Décès

TABLEAU 3-6

ROUTES	2008	2009	2010
Accidents mortels	287	280	298
Décès	322	310	330
Décès liés à l'alcool	57	51	68

VOIES NAVIGABLES

Accidents mortels	26	32	26
Décès	30	33	28
Décès liés à l'alcool	8	13	12

VÉHICULES TOUT-TERRAIN

Accidents mortels	17	21	17
Décès	17	22	17
Décès liés à l'alcool	7	13	6

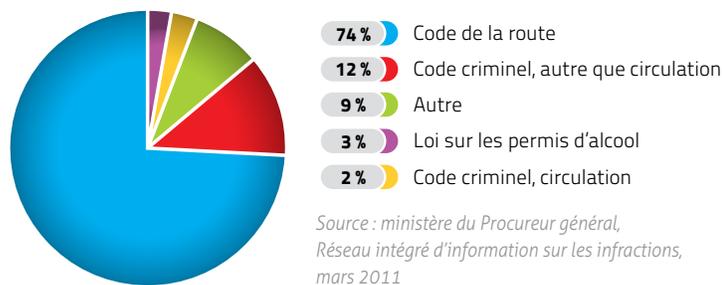
MOTONEIGES

Accidents mortels	16	22	22
Décès	18	23	23
Décès liés à l'alcool	6	15	7

Note : Les statistiques sur les motoneiges sont établies de façon saisonnière, soit du 1er octobre au 31 mars pour chaque période de référence. Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

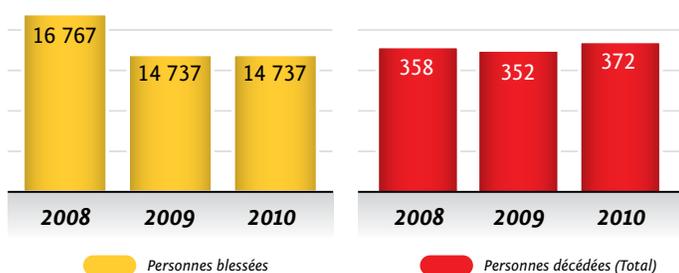
GRAPHIQUE 4-1



Personnes blessées ou décédées lors de collisions de véhicules motorisés (2008-2010)

GRAPHIQUE 4-2

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code de la route

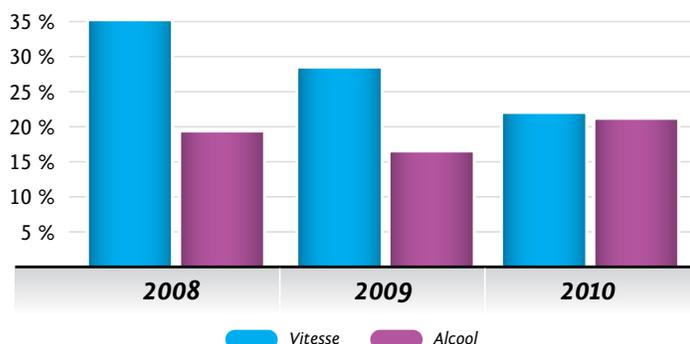
TABLEAU 4-1

	2009	2010
Vitesse	283 622	279 896
Ceinture de sécurité	33 468	25 613
Facultés affaiblies	11 333	10 651

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Pourcentage de collisions de véhicules motorisés mortelles où la vitesse ou l'alcool était en cause (2008-2010)

GRAPHIQUE 4-3



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU 4-2

	2008	2009	2010
Code de la route	441 807	445 618	455 672
Code criminel, circulation	15 506	14 469	13 987
Code criminel, autre que circulation	70 857	71 538	72 462
Loi sur les permis d'alcool	18 663	17 247	18 358
Autre	49 347	53 723	58 353
Total des infractions	596 180	602 595	618 832

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2011

Victimes de collisions de véhicules motorisés

TABLEAU 4-3

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

	2008	2009	2010
Décès (Total)	358	352	372
- Décès (pas de ceinture de sécurité)	76	65	89
- Décès (pas de casque)	9	14	12
Blessés	16 767	14 737	14 737
Total de victimes	17 125	15 089	15 109

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

TABLEAU 4-4

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

	2008	2009	2010
CVM mortelles	321	319	340
CVM ayant causé des blessures corporelles	11 472	10 163	9 895
CVM ayant causé des dommages matériels	62 403	59 078	58 983
Total de CVM	74 196	69 560	69 218
CVM où l'alcool était en cause	2 415	2 313	2 105

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Principales causes des collisions de véhicules motorisés (CVM) mortelles sur les routes

TABLEAU 4-5

	2008	2009	2010
Nombre de CVM mortelles où la vitesse est en cause	112	81	69
Nombre de CVM mortelles où l'alcool est en cause	57	51	68
Total des CVM mortelles	287	280	298

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2011

Lauréates et lauréats en 2010

Prix Accolade de la Police provinciale de l'Ontario

Agent de l'année

Sergent d'état-major C. R. (Chuck) Kaizer

Civil de l'année

Mme D. (Diandra) Shukaris

Agent de liaison auxiliaire de l'année

Agente provinciale A. (Angela) Atkinson

Prix Jim Potts

Équipe de lutte contre le crime organisé – Nord (65 agents)

Valorisation et appui

Mme L.M. (Laura) Young

Application de la loi

Sergent R. K. (Bob) Cottingham
Agent provincial D. P. (Doug) Graham
Agente provinciale C. L. (Christina) Hunter

Enquête

Équipe d'enquête sur T. L. Smith Funeral Home (4 membres)

Innovation et créativité

Agent provincial G. T. (George) Taylor

Dévouement

Sergent L. K. (Kris) Rae

Réalisation d'équipe

Membres du détachement de Moosonee (15 membres)

Service communautaire

Agent provincial H. J. (Harvey) Milne

Action humanitaire

M. L. J. (Lawre) Pietras

Partenariat

Unité de lutte contre le crime de Hawkesbury (9 agents)

Prix Ovation du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels

Contribution exceptionnelle

Agente provinciale Jacqueline Winand-Bacon
Ken Hogg et Lynette D'Souza (Direction des services juridiques)

Leadership

Commissaire Julian Fantino

Innovation

Village mobile de la sécurité d'Orillia et d'Area (groupe)

Partenariat

Registre des délinquants sexuels de l'Ontario et Registre national des délinquants sexuels (groupe)
Programme Verrouillez-la
Programme de prévention du vol d'automobiles (groupe)

Ordre du mérite des corps policiers

Sous-commissaire L. G. (Lawrence) Beechey
Sous-commissaire J. V. N. (Vincent) Hawkes
Sous-commissaire C. D. (Christopher) Lewis
Surintendant W. B. (Bradley) Blair
Sergent-détective J. A. (James) Arthur Van Allen

Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario

Agent provincial Dell Mercey
Agent provincial Vu Pham (à titre posthume)
Sergent J. K. (John) Potts
Agente provinciale M. L. (Michelle) Potts

Prix Améthyste de la fonction publique de l'Ontario

Sergent Michael Price
Sergent Dave Fletcher (retraité) – Prix d'équipe proposé par le ministère de la Promotion de la santé pour le Comité de coordination de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers

Ontario Homicide Investigator's Association - Major Case Management Award

Projet Octagon

Ontario Women in Law Enforcement Excellence in Performance

Agente-détective Tracy Acres

Ordre impérial des filles de l'Empire Prix des relations communautaires

Agent provincial William Watts
Agent auxiliaire John Jameson (« Cram the Cruiser »)

Association des chefs de police de l'Ontario Prix de la prévention du crime

Programme Verrouillez-la

Association des chefs de police de l'Ontario Prix de distinction du comité du Relais du flambeau

Agent provincial John Reurink
Agent provincial Adam Belanger

Association des chefs de police de l'Ontario Excellence des relations avec les médias

Sergent Dave Rektor

Association canadienne des chefs de police - Highway Interdiction Award

« 2009 Passenger Vehicle Interdiction »

Association internationale des chefs de police - August Vollmer Excellence in Forensic Science Award

Inspecteur-détective Dave Quigley – « Projet royal »
Prix national Pipeline/Convoy

Agent de l'année

Agent provincial Rob Sinclair –
Équipe de surveillance routière de la région de l'Est

Prix d'agent de police de l'année de l'Association internationale des chefs de police/Motorola

Agent D. W. (Dell) Mercey

Prix du sous-commissaire pour l'équipe de surveillance routière

Équipe de surveillance routière de la région de l'Est de la Police provinciale de l'Ontario

Médaille de la bravoure

Agent provincial Daniel W. Bailey
Agent provincial Gino Nolet
Agent provincial James D. Orser
Agent provincial Bruce A. Thompson
Agent provincial Darrell Wagner

Club du quart de siècle Prix des services communautaires

Sergent d'état-major Rob McDonald

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration - Distinction June Callwood

Sergent d'état-major Rob McDonald

US Customs and Immigration Awards

Border Enforcement Smuggling Task Force Narcotics Smuggling Award

Ce prix a été remis au service de police de Buffalo pour l'opération « First Strike ».

Le prix a permis de reconnaître le travail de tous les partenaires ayant contribué à l'enquête sur la Famille Gambino, dont l'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé (EPLCO) et le Bureau des renseignements criminels de la Police provinciale de l'Ontario.

L'agent-détective Carl Tomlinson représentait la Police provinciale de l'Ontario lors de la remise du prix.

Hommage aux personnes décédées en service



Agent Vu Pham # 8783



Le 8 mars 2010, la Police provinciale de l'Ontario a subi la triste perte de l'agent Vu Pham (matricule 8783). Alors qu'il se dévouait à la sécurité de la population ontarienne, l'agent Pham a été mortellement atteint d'une balle lors d'un incident impliquant un individu armé.

L'agent Pham restera les pensées de tous ceux qui l'ont connu et qui l'admiraient. Il vivait à Wingham, en Ontario, avec sa femme Heather et leurs trois enfants, Tyler, Jordan et Joshua. Né au Vietnam, Vu a joint les rangs de la Police provinciale de l'Ontario en 1995, et servi à Cochrane et à West Parry Sound avant d'être transféré au détachement du comté de Huron.

Plus de 8 000 agents de police de partout en Amérique du Nord se sont déplacés pour assister aux funérailles de l'agent Pham. La vie et les loyaux services de Vu Pham ont été soulignés en 2010 au monument commémoratif de la police de l'Ontario, au mur du souvenir de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario, au Pavillon commémoratif de la police du Canada à Ottawa, de même qu'à l'ambassade du Canada en Afghanistan.

Le premier ministre Dalton McGuinty a reconnu le décès de l'agent Pham comme un triste rappel que « notre sécurité est parfois chèrement payée ».



O.P.P.



777, avenue Memorial
Orillia (Ontario)
L3V 7V3

1-888-310-1122
www.opp.ca



Police provinciale de l'Ontario

